

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET EDUCATIVES

UNITE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES.

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE



UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR THE
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
THE SOCIAL SCIENCES.

DEPARTMENT OF SOCIOLOGY

GENRE ET VIOLENCES DANS LES ÉGLISES DE RÉVEIL À YAOUNDÉ (CAMEROUN)

Mémoire soutenu publiquement le 09 Septembre 2022 en vue de l'obtention du Diplôme
de Master Professionnel en Genre et Développement

Option : Genre et Développement Economique et Technique

Par :

Vicky Clarisse MANGEDA

Titulaire d'une Licence en Communication



Jury:

Président : BIOS NELEM Christian, MC, Université de Yaoundé 1

Rapporteur : TEDONGMO TEKOU Henri, MC, Université de Yaoundé 1

Membre : PINGHANE YONTA Achille, CC, Université de Yaoundé 1

JUIN 2022

DÉDICACE

À mon papa

M. Bernard NKOYOG SINTHAT

REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire n'a été rendu possible que grâce au concours de plusieurs personnes, auxquelles nous aimerions adresser notre franche et sincère reconnaissance.

Du fond du cœur nous remercions :

Professeur Jean NZHIE ENGONO entant que Chef du département de Sociologie (2019) nous a permis d'achever la phase théorique de ce programme malgré de nombreuses difficultés financières rencontrées.

Nos remerciements vont également à l'endroit notre directeur de mémoire Professeur Henri TEDONGMO TEKOU, pour l'intérêt accordé à notre projet de recherche, pour sa rigueur scientifique et ses conseils. Merci pour votre temps si précieux et surtout merci pour votre rapidité quant à la correction des travaux.

Un merci particulier au Professeur Marie Thérèse BETOKO AMBASSA qui, nous aura beaucoup soutenu par ses conseils académiques et professionnels.

Nous tenons aussi à remercier le Révérend Pasteur Durel OSSONO MBARGA pour ses prières et son soutien moral et spirituel.

Merci à Esther Laetitia NGO BASSONG pour son expérience académique, et ses conseils.

Nous ne pouvons fermer cette liste sans remercier notre adorable époux de regretté mémoire M. Frédéric Pedro FOU DA NOA pour son affection, son courage et son soutien à notre endroit.

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES PHOTOS	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES ANNEXES	vi
LISTE DES ABREVIATION ET DES SIGLES	vii
RÉSUME.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PREMIÈRE PARTIE : GENRE, VIOLENCES ET RELIGION : DÉCRYPTAGE CONCEPTUEL.....	25
CHAPITRE 1 : GENRE ET VIOLENCES DANS LA RELIGION.....	27
CHAPITRE 2 : LES ÉGLISES DE RÉVEIL AU CAMEROUN	42
DEUXIÈME PARTIE : MODALITÉS ET DYNAMIQUES DES VIOLENCES	61
DANS LES ÉGLISES DE RÉVEIL AU CAMEROUN.....	61
CHAPITRE 3 : LES RÉALITÉS DES VIOLENCES DANS.....	63
LES ÉGLISES DE RÉVEIL	63
CHAPITRE 4 : MÉCANISMES DE RIPOSTES ET	94
DE DÉFENSE SELON LE GENRE.....	94
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	103
BIBLIOGRAPHIE	106
ANNEXES	112
TABLE DE MATIÈRES.....	117

LISTE DES PHOTOS

Photo 1: Filiation des confessions chrétiennes.....	32
Photo 2: Les filiations des courants protestants dans le monde	36
Photo 3: Pancartes de deux églises de réveil sous la couverture de l'EPCC.....	45
Photo 4: Affichettes de deux prophètes annonçant leurs programmes spéciaux	60
Photo 5: Séance de délivrance lors d'une campagne d'évangélisation en plein air au quartier Nkol-Ndom.....	76
Photo 6: Croisade de fin d'année dans l'Assemblée Maranatha du Cameroun.....	82

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1: Récapitulatif des personnes interviewées par sexe et catégorie.....	22
Tableau 2: Les confessions religieuses autorisées au Cameroun par ordre chronologique....	46

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES VICTIMES ET TÉMOINS DES VICTIMES DES VBG DANS LES ÉGLISES DE RÉVEIL:	113
ANNEXE 2: GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES LEADERS DES ÉGLISES DE RÉVEIL	115
ANNEXE 3: LISTE DES EGLISES DE REVEIL OFFICIELLEMENT RECONNUES AU CAMEROUN	116

LISTE DES ABREVIATION ET DES SIGLES

NMC :	Nouveaux Mouvements Chrétiens
VGB :	Violences Basées sur le Genre
MGF :	Mutilations Génitales Féminines
CEBEC :	Conseil des Églises Baptistes et Évangéliques du Cameroun
UEBC :	Union des Églises Baptistes du Cameroun
EMEC :	Église Messianique et Évangélique du Cameroun
CMCI :	Communauté Missionnaire Chrétienne International
MEEC :	Mission de l'Église Évangélique Camerounaise
AMC :	Assemblée Maranatha du Cameroun
OMS :	Organisation Mondiale de la Santé
CEDEF :	Convention sur l'Élimination de toutes Formes de Discrimination à l'Égard de la Femme
UNFPA :	Nations Unies pour le Fond et la Population
ALRMC:	Alliance des Leaders Religieux Musulmans et Chrétiens
MINATD :	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
FEMEC :	Fédérations des Eglises et Missions Evangéliques du Cameroun

RÉSUMÉ

Le présent travail porte sur les Violences Basées sur le Genre dans les églises dites de réveil à Yaoundé, au Cameroun. L'objectif est d'identifier et d'analyser les modes de production et d'exercice de la violence sur des personnes dans les nouvelles églises chrétiennes, en particulier sur la femme. À la suite de notre recherche à Yaoundé et grâce à plusieurs méthodologiques qui ont été mobilisés, nous avons pu explorer l'origine et les différentes formes de violences que subissent les membres des églises de réveil ainsi que leurs conséquences néfastes dans la vie des uns et des autres. Les résultats montrent que les hommes, les femmes et les enfants tous subissent les violences, mais les femmes en sont les plus vulnérables. En effet, la réduction de l'écart entre les personnes morales et physiques en charge des luttes contre les Violences Basées sur le Genre et les victimes des églises de réveil a été identifiée comme l'une des solutions adéquates face à ce fléau.

Mots clés : Violences, Genre, Eglise de réveil, Violences Basées sur le Genre, Yaoundé.

ABSTRACT

This work focuses on Gender-Based Violence in the so-called revival churches in Yaoundé, Cameroon. The objective is to identify and analyse the modes of production and exercise of violence on people in the new Christian churches, in particular on woman. Following our investigation in Yaoundé, and thanks to several methods that were mobilized, we were able to explore the origin and the different forms of violence suffered by members of revival churches as well as their harmful consequences in the lives of each other. The results show that men, women and children all experience violence, but women are the most vulnerable. Indeed, the reduction of the gap between the legal and physical persons in charge of the fight against Gender-Based Violence and the victims of revival churches has been identified as one of the appropriate solutions to this scourge.

Keywords: Violence – Gender – Revival Church – Gender Based Violence – Yaoundé.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE

Les Violences Basées sur le Genre (VBG) constituent une violation grave des droits humains et une expression des inégalités sociales entre les hommes et les femmes dans le monde. Elles ciblent à la fois les hommes, les femmes, les jeunes garçons et les jeunes filles. Cependant, les femmes et les jeunes filles sont les plus visées, du fait de leur vulnérabilité. Nabila Hamza (2006). Les VBG concernent une personne sur la base de son genre ou de son sexe et inclut les actes qui infligent un préjudice ou une souffrance physique, mentale, sexuelle, la menace de tels actes, la coercition et autres privations de liberté que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. Ces violences revêtent plusieurs formes ou plusieurs typologies : les violences physiques (coups, blessures, bastonnades, agressions de toutes sortes, hématomes, traumatismes divers, repassage des seins...); les violences psychologiques (injures, privations, silence, menaces, stigmatisation...); les violences économiques (privations de revenus, de travail, de salaires, privations de moyens de subsistances telles que la pension alimentaire et la ration, salaire inégal...); les violences sexuelles (viols, harcèlements sexuels, inceste, zoophilie, sodomie, pédophilie, attouchements, outrages à la pudeur, détournements de mineur, proxénétisme, menaces, Mutilations Génitales Féminines (MGF) à l'instar de l'excision... ; les violences culturelles (langue, religion, tribalisme, racisme...); les violences institutionnelles et politiques (privations des droits et des libertés, discriminations, faible représentativité des femmes dans les sphères de décisions...); les Pratiques Culturelles Néfastes (rites de veuvage, mariages précoces et/ou forcés) (Hamza, 2006).

Ces violences sont cependant connues, vécues et documentées dans toutes les sociétés du monde, mais restent encore visiblement cachées et dissimulées dans les églises dites de réveil au Cameroun. Les églises de réveil qui sont entrées au Cameroun dans les années 1969 sous le nom des églises pentecôtistes ont évolué partant des églises pentecôtistes aux églises néo-pentecôtistes (Sariette Batibonak, 2015). Ces nouveaux mouvements religieux ont apparu pour répondre à la faillibilité des églises classiques qui pour certains chrétiens sont passées à leur regard comme des « églises mortes ». « Mortes » parce que celles-ci ne semblaient plus répondre aux exigences de certains fidèles chrétiens dont le désir était de voir leur vie sociale changer drastiquement par des miracles (Tedongmo Teko et Essomba Ebela, 2016). D'après Bernard Emkeyes (2003), le rêve d'une vie meilleure est ce qui pousse les hommes, les femmes et les jeunes à embrasser les églises de réveil. Certains des adeptes de ces nouveaux

mouvements religieux perçoivent l'église comme un lieu thérapeutique (Ela, 2001) où la solution aux problèmes est instantanée. C'est ainsi qu'ils y vont pour la recherche d'un emploi, de la santé physique, d'un mariage ou d'une progéniture etc. Vu sous cet angle, les églises de réveil se présenteraient comme des boulevards des solutions et d'opportunités à saisir pour un développement personnel et collectif. Mais l'on est loin de penser que ces milieux pourraient dissimuler des violences qui en elles-mêmes sont pour d'après Ngalula (2021) toujours entourées d'une culture du silence. Au premier regard, l'on pourrait dire que, les hommes, les femmes, et les jeunes se tournent sans le moindre soupçon vers des églises de réveil qui se présentent ici comme des voies du salut face à leur vécu quotidien. Autrement dit, c'est dans la quasi ignorance de ce qu'une église pourrait être perçue comme un lieu de production de violences que la majorité des adeptes embrassent les milieux pentecôtistes. La question de la violence au sein de l'église se révèle donc ici comme une totale surprise qu'on pourrait qualifier de désagréable. Pris au piège par ces violences, certains s'y échappent avec des séquelles et d'autres n'y parviennent jamais. C'est alors dans l'optique de rendre visibles toutes les formes de violences connues, vécues et dissimulées dans les églises de réveil que nous nous sommes penchés sur le sujet Genre et violences dans les églises de réveil à Yaoundé.

2- PROBLÈME.

La violence est un phénomène structurant les sociétés contemporaines qui résiste à tout effort de compréhension (Lavergne et Perdoncin, 2010). D'après le Guide sur la violence sexuelle et basée sur le genre éditée par le Centre de référence pour le Soutien Psychosocial de la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (2015), les violences sexuelles basées sur le genre (VBG) constituent l'un des plus grands défis humanitaires dans les sociétés contemporaines. Elles se présentent sous diverses formes et se produisent dans diverses situations et divers contextes à travers le monde. Ces violences laissent de profondes blessures aux survivants, aux familles et aux communautés, ainsi qu'aux survivants secondaires (les survivants secondaires sont ceux qui sont touchés par l'expérience des VBG infligées à une autre personne, pouvant emmurer des membres de famille ou d'autres proches du survivant). C'est un problème commun, avec de graves conséquences émotionnelles et sociales, ajournant la guérison et entraînant une détresse à long terme, des complications de santé, de possibles handicaps ou même la mort. Il est question dans les lignes suivantes d'envisager ce problème sous plusieurs angles précis.

Comme un fait social total au sens de Mauss, les violences basées sur le genre en lien avec la religion est une problématique actuelle dans les sociétés africaines. En effet, d'après le Rapport 2020 de l'ALRMC (Alliance des Leaders Religieux Musulmans et Chrétiens) du Mali, près d'une femme sur deux (49 %) a subi, à un moment donné, des actes de violence, que ce soit sous la forme physique, émotionnelle et/ou sexuelle. De 2001 à 2018, le taux national de prévalence de l'excision qui est l'une des violences majeures faites au Mali, a été respectivement de 93,7%. La violence sous toutes ses formes n'épargne personne. Les survivants de ces pratiques sont aussi bien les hommes, les femmes que les enfants. À titre illustratif, le *Curriculum parce que Dieu m'aime-affirme ma valeur en christ*, programme d'éducation chrétienne sur la Violence Basée sur le Genre, a été développé par La Communauté Juste de Femmes et d'Hommes Initiatives et Plaidoyer Œcuméniques sur le VIH et le SIDA (EHAIA) Engagement des Églises envers les Enfants à l'intention des formatrices et formateurs de toutes catégories : Animateurs et animatrices d'études bibliques pour enfants, enseignantes et enseignants, volontaires travaillant en paroisse, etc. Ce curriculum se positionne comme un guide qui rappelle le devoir et la responsabilité de l'Église de protéger et de respecter tous les enfants, toutes les filles et les femmes contre toutes les formes de violence basée sur le genre sans distinction aucune. Il exige de ce point de vue des actions claires et nettes dans l'optique d'apporter sa contribution en tant que chrétiennes et chrétiens à l'éradication de la violence basée sur le genre dans les sociétés.

Au Cameroun, la stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) qui est l'un des documents essentiels de mise en œuvre de la politique sociale de l'Etat met en exergue la préoccupation fondamentale de lutte contre les inégalités de genre. Cette stratégie met un accent sur l'origine de la marginalisation, de la paupérisation, de la vulnérabilité des femmes et de la violence basée sur le genre souvent exacerbées en contextes de crise et de conflit. Pour renforcer la culture de l'égalité et de la non-violence au sein des familles, des communautés et à l'école, la participation inclusive des leaders religieux apparait comme une solution.

Des organisations non gouvernementales dans leurs rapports font état de ce que les VBG sont une réalité dans certaines régions du Cameroun. En effet, dans un rapport portant sur l'évaluation des violences basées sur le genre au sein des réfugiés centrafricains et leurs populations hôtes dans les départements de la Kadey et du Mbéré (Régions de l'Est et l'Adamaoua- Cameroun), il en ressort que, dans les situations d'urgence humanitaire en particulier des conflits avec déplacement de populations, ces zones constituent des champs

propices aux violences basées sur le genre. À titre illustratif, les régions de l'Est et de l'Adamaoua ne font pas exception car, nonobstant les facteurs socio culturels qui bloquent le reportage et la dénonciation des cas de violences notamment sexuelles, des cas parviennent aux structures de prise en charge (Care, 2015).

Dans le cadre de notre recherche, nous présentons les Violences Basées sur le Genre dans un cadre précis qui est celui des églises de réveil basées dans la ville de Yaoundé plus précisément dans les arrondissements de Yaoundé 1, 2^e, 3^e, 5^e et 6^e. Certaines de ces églises sont juridiquement reconnues par l'Etat camerounais, et d'autres fonctionnent dans l'illégalité sur le terrain. Consciente leur notoriété grandissante, de leur facilité à s'implanter dans les quartiers, et consciente aussi de ce que chaque groupement d'hommes fait généralement jaillir des étincelles, nous avons suscité un désir d'étudier les typologies de ces églises, leur fonctionnement, leur structuration et l'impact de leurs actions dans les vies de leurs adeptes. Plus concrètement, nous allons nous interroger sur le genre et les violences dans les églises de réveil à Yaoundé.

3- PROBLÉMATIQUE

L'élaboration de la problématique de la présente recherche sera précédée d'une revue de littérature qui de façon générale, consiste à la revue des productions scientifiques connues sur l'objet de la recherche. En effet, conscient du fait que « *l'homme n'est jamais le commencement. Tout homme est un héritier* » (Elias, 1993 : 34), la revue de littérature permettra de nous démarquer de façon singulière quant à l'approche déjà documentée sur les violences autour de la religion. Pour la bonne compréhension de notre démarche, notre revue de littérature est structurée autour de plusieurs thématiques.

3-1- Genre et religion

De tout temps, les rapports entre la religion et le genre ont toujours été des rapports particulièrement complexes. En effet, l'émancipation des femmes, la défense de leurs droits, le progrès, ont fréquemment été adjoints à la laïcité alors que la religion était associée à la tradition, au maintien de normes conservatrices préjudiciables à l'autonomie des femmes. (Héritier, 1996). La modernité semblait de ce point de vue aller de pair avec une privatisation de la religion. Les mouvements féministes ont à cet effet contesté les interventions des institutions religieuses à l'encontre des droits des femmes, par exemple dans le domaine des droits sexuels et reproductifs ou des droits à l'héritage (Héritier, 1996). De nos jours, la

religion prend une place croissante dans l'espace public où elle est de plus en plus fortement politisée. Au nom de la défense des droits des femmes, certaines religions se voient associées à des cultures ou à des groupes dans lesquels ces droits sont supposés être davantage bafoués que dans d'autres (Amuchástegui et al, 2015).

De plus, la question du fait religieux en rapport avec le genre est une vieille problématique. D'après Dubesset (2003), dans toutes les grandes religions, la différence des sexes est très présente dans les grands récits de la Création du monde comme ceux de la Genèse, 1^{er} livre de la Bible. Le premier récit de la Genèse dit « *Dieu créa les êtres humains à sa ressemblance ; il les créa homme et femme* ». La dualité du genre humain est ici clairement énoncée sans hiérarchisation explicite de l'un par rapport à l'autre. Mais c'est le second récit qui a été retenu par la tradition chrétienne, celui qui met en scène la création d'abord de l'homme puis de la femme comme aide et compagne qui apparaît donc en position seconde. À cela s'ajoute l'affaire de la faute originelle. Les pères de l'Église, aux premiers temps du Christianisme, ont lourdement insisté sur la part prise par Ève, la première femme. D'où la suspicion à l'égard du sexe féminin, tentateur, dangereux et à l'égard de la sexualité en général, qui a marqué la culture chrétienne. Une des traductions concrètes de la position subalterne des femmes, au plan religieux comme dans d'autres domaines, est leur impossible accès à la sphère du sacré dans des religions monothéistes où la figure du Dieu unique est masculine, même quand celle-ci n'est pas représentée : cas de Yahvé ou de Allah. Cette exclusion des femmes est liée à la question de l'impureté des femmes¹ très présente dans la tradition juive et en Islam mais aussi dans d'autres contextes culturels et religieux. Aujourd'hui, c'est bien en raison de leur sexe et au nom d'une longue tradition de strict partage des rôles entre hommes et femmes, justifiée par un discours très construit autour de la différence des sexes, que l'Église catholique romaine continue de refuser l'ordination des femmes aux ministères consacrés. Être prêtre, pour une femme est toujours impossible voire impensable, vu de Rome.

En établissant le pont entre le genre et la religion selon les analyses précédentes, l'on constate comme une certaine hiérarchisation des rôles où l'homme apparaît comme l'être dominant et la femme, l'être dominé.

Dans le même prolongement, les différences de genre dans la pratique et la signification de la religion sont de plus en plus accrues. De ce point de vue, la place

¹ Période de menstruation de la femme.

fondamentale de la religion dans les rapports de domination se comprend mieux si on la conçoit elle-même comme un système de pouvoir. Wooheead (2012) fait état de ce que la religion est souvent mobilisée pour renforcer les rapports de domination entre les hommes et les femmes. Il postule à juste titre que :

Par ses pratiques à la fois symboliques et matérielles, la religion peut renforcer les rapports de domination de genre ou aider à les transformer. À une époque donnée, une religion est structurellement liée à l'ordre sexué de la société à laquelle elle appartient Mais ce lien n'est qu'un instantané dans une dynamique continue, déterminée par de nombreux facteurs, notamment la propre stratégie de cette religion vis-à-vis du genre (Wooheead, 2012 :35).

Il ressort de ces propos qu'une religion peut tout d'abord contribuer sûrement à l'ordre sexué existant et servir à reproduire et à légitimer l'inégalité entre les sexes, pour ses membres ou ceux qui se placent dans sa circonférence. De plus, dans la plupart des nouvelles religiosités, la femme est davantage représentée sous la figure de la possédée tandis que les hommes revêtent le manteau des délivreurs (Demart, 2013).

3-2- Genre et violence

La littérature scientifique sur le genre en rapport avec la violence est assez féconde. En effet, dans les sociétés contemporaines, les enquêtes nationales sur les violences maritales et sur les violences faites aux femmes se sont répandues depuis une trentaine d'années. Lefaucheur (2012) fait état de ce que l'enquête pionnière est celle menée en 1975 par l'équipe américaine de Straus et Gelles, portait sur un échantillon représentatif de la population des Etats-Unis mariée ou vivant en couple. Cette enquête, qui sera réitérée dix ans plus tard, visait à mesurer les violences entre conjoints et de parents à enfants, à l'aide d'une échelle de tactiques de gestion des conflits, dite CTS (Conflict Tactics Scale). Cette enquête a été initiée en 1971 à l'université du New Hampshire, elle s'articulait autour de la recherche du consensus au recours à la force physique ou à la violence, en passant par les expressions verbales ou non verbales d'hostilité, et proposait dix-neuf modalités de comportement du (ou de la) partenaire en cas de conflit. Elle a subséquemment été abondamment usée, en particulier au Canada et dans le cadre d'enquêtes menées auprès de populations de femmes victimes de violences conjugales, par des travailleurs sociaux, des psychologues ou des spécialistes du comportement. Comme résultats, les deux enquêtes concluaient d'ailleurs à une proportion à peu près équivalente d'hommes et de femmes victimes de comportements

violents de la part de leur conjoint dans le cadre de la gestion d'un conflit. Il a été reproché à cette enquête de mesurer la fréquence, mais non l'intensité ou la gravité des divers comportements violents recensés, et d'ignorer les violences sexuelles (Lefaucheur, 2012 :9).

La violence basée sur le genre ou sexospécifique est la violence dirigée spécifiquement contre un homme ou une femme du fait de son sexe ou qui affecte les femmes ou les hommes de façon disproportionnée (Chaperon, 1970). Les rapports hommes/femmes étant la plupart du temps régis par une relation de pouvoir inégal où les hommes ont un rôle social dominant, ce sont les femmes qui sont le plus souvent les victimes de ce type de violence. De façon générale, ce phénomène s'explique par une inégalité patente entre hommes et femmes, souvent matérialisée par un rapport de force omniprésent laissant place à des démonstrations de violence à l'encontre des femmes. C'est pourquoi, la Convention pour l'Élimination de toutes formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) la définit comme

tout acte de violence fondé sur l'appartenance au sexe féminin, causant ou susceptible de causer aux femmes des préjudices ou des souffrances physiques ou psychologiques et comprenant la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée.

La violence basée sur le genre est l'une des violations des droits de l'homme les plus étendues. Elle peut prendre différentes formes, physique, sexuelle, psychologique ou encore économique et elle ne reconnaît ni frontière d'âge, de race, de culture, de richesse ou d'emplacement géographique. Cette violence disproportionnée contre les femmes a lieu à la maison, dans les rues, dans les écoles, au travail et dans les camps de réfugiés lors des conflits et des crises. Elle se manifeste de différentes manières allant des fléaux les plus répandus des violences domestiques et sexuelles aux pratiques destructives d'abus de femmes enceintes, tueries fondées sur des supposées valeurs morales et d'autres formes de féminicide.

En parcourant la littérature existante sur le lien entre le genre, la religion et les violences, il ressort que le concept genre, bien qu'englobant l'homme et la femme n'a pas été suffisamment exploité dans sa dualité. Dans la religion tout comme les modes de production de la violence dans la société, la majorité d'études présente l'homme comme étant le meneur d'actions. Les rapports hommes/femmes dans la religion sont basés sur un déséquilibre des

pouvoirs ; déséquilibre qui vise à assujettir ainsi la personne inférieure qui est bien évidemment la femme. La violence basée sur le genre d'après certains travaux a essentiellement abondé sur un pan d'idées : la discrimination de la femme. C'est pourquoi nous avons orienté notre recherche sur la question du genre et des violences à l'église. Pour cela, nous tenterons de comprendre tout d'abord les motivations qui guident plusieurs dans les églises de réveil ; et ensuite nous nous proposons d'analyser les différents modes de production et d'exercice de violences exercées non seulement sur les femmes, mais aussi sur les hommes dans les églises dites de réveil dans la ville de Yaoundé. De cette problématique est née les différents questionnements de cette recherche.

4- QUESTION DE RECHERCHE

Notre problématique suscite un questionnement qui constituera le fil conducteur de notre recherche et se présente en une question principale et trois questions secondaires.

4-1- Question Principale :

Quels sont les modes de production et d'exercice de violences sur le genre dans les églises de réveil à Yaoundé?

4-2- Questions secondaires

- Dans quel contexte les églises de réveil de Yaoundé émergent-elles?
- Comment les violences faites aux femmes et aux hommes sont-elles produites et exercées dans les Nouvelles églises Chrétiennes de Yaoundé ?
- Comment les femmes réagissent-elles face aux violences dans les églises de réveil à Yaoundé?

5- HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

À titre d'hypothèses, notre travail s'articule autour d'une hypothèse principale et de trois hypothèses secondaires.

5-1- Hypothèse de recherche principale

Les modes de production de violences sur le genre dans les Nouvelles églises chrétiennes dans la ville de Yaoundé sont de tout ordre et s'exercent sur tous les sexes.

5-2- Hypothèses spécifiques

- Les églises de réveil en grande partie émergent dans l'illégalité juridique à Yaoundé.
- Les violences produites à l'église de réveil revêtent toutes leurs formes, elles sont collectives et individuelles et touchent tous les sexes.
- Les réactions des femmes victimes des violences dans les églises de réveil sont inertes.

6- OBJECTIFS

L'objectif de ce travail est structuré autour d'un objectif général qui nous amène à se fixer trois objectifs.

6-1- Objectif de recherche général

Identifier et analyser les modes de production et d'exercice des violences sur le genre dans les églises de réveil à Yaoundé.

6.2- Objectifs spécifiques

- ❖ Déceler le contexte anarchique et informel dans le quel émergent la grande partie des églises de réveil à Yaoundé ;
- ❖ Faire connaître les différentes formes de violences visibles et masquées produites dans les églises de réveil à Yaoundé
- ❖ Analyser les mécanismes de ripostes développées par les femmes pour faire face aux violences dans les nouvelles églises chrétiennes dans la ville de Yaoundé.

7 - DÉFINITION DES CONCEPTS

La définition des concepts est une étape qui s'impose dans la recherche scientifique car, elle permet au chercheur de donner un sens explicite aux concepts qu'il utilise, afin d'éviter de tomber dans la confusion. La construction du cadre conceptuel est utile pour saisir le sens et le contenu que le chercheur donne aux concepts utilisés dans ses recherches. Dans cette partie, nous explicitons les différents concepts qui meublent notre sujet de recherche, notamment, Genre, violence, violences basées sur le genre et église de réveil.

7-1- Genre

Le concept de genre se positionne dans le contexte actuel comme étant l'une des notions assez ambiguës. Son caractère complexe fait de lui une notion polysémique marqué par une exceptionnelle fluidité sémantique. Issu du terme anglo-saxon de *gender* qui émerge dans les années 1970 aux États-Unis dans le cadre des travaux féministes. Dans ce sillage, pour mieux cerner le concept de genre dans sa dimension définitionnelle, il faut l'opposer au genre (Diffo, 2014). Dans son sens de sexe social dissemblable du sexe biologique, le genre a d'abord été d'une utilisation malcommode car il demandait chaque fois à être défini. Le genre se présente ainsi comme un caractère sexué socialement et culturellement construit dans un rapport de domination (Löwy et Rouch, 2003). Ainsi, l'on peut dire simplement que le sexe est biologique tandis que le genre est culturel. Le genre peut ainsi être défini comme le sexe socialisé voire socialement construit (Donfack Sonkeng, 2009).

Avec les grandes mutations qui travaillent le champ scientifique, le genre ne désigne plus simplement les expressions variables entre les deux sexes dans le temps et dans l'espace mais plutôt le rapport de pouvoir qui institue en amont une différence naturalisée entre les sexes. Le genre serait ainsi le dispositif par lequel le sexe, les formes interstitielles hormonales ou chromosomiques par exemple est produit et normalisé dans un environnement social donné (Butler, 1991).

Tout en soulignant le caractère polysémique du concept de genre, Tissier-Desbordes et Allan (2002) soulignent que le petit Robert donne quatre définitions à ce concept. Le genre renvoie à la race, à l'idée générale d'un groupe d'êtres ou d'objets présentant des caractéristiques communes ; à une catégorie exprimant parfois l'appartenance au sexe masculin, féminin ou aux choses ; à l'espèce, sorte et type. Ainsi, pour mieux définir le genre pensent-ils, il est nécessairement utile d'opérer une distinction fondamentale entre le sexe et le genre. C'est dans cette perspective qu'ils déclarent que :

*Le sexe est une différence biologique entre l'homme et la femme alors que le genre permet la distinction sociale et culturelle entre féminin et masculin. Le sexe repose sur des caractéristiques physiques alors que le genre implique des significations que les sociétés et les individus donnent aux catégories masculin/féminin. Le genre est façonné, fabriqué par l'individu inséré dans une culture particulière qui elle-même influence du genre de l'individu*² (Tissier-Desbordes et Allan, 2002)

² E.TISSIER-DESBORDES et J.ALLAN, Sexe, Genre et Marketing – Définitions des concepts et analyse de la littérature, Paris, Editions EMS, 2002.

La pensée ci-dessus nous enseigne au moins deux choses. D'abord, toute tentative de définition du genre doit être précédée d'une clarification de la notion de sexe. Ensuite, le genre pour ces auteurs est un construit social. Ce construit est influencé par l'environnement social. Il y'a enfin, quelque chose de culturelle dans le genre car c'est chaque société qui de par ses pratiques, arrive à construire le genre.

C'est toujours dans le même ordre d'idées que Simone De Beauvoir (1949) a dit que : « *On ne naît pas femme, on le devient* ». L'approche genre part du constat que les inégalités entre les femmes et les hommes sont construits par les sociétés. Ces inégalités résultent des rôles masculins et féminins assignés sur la base de différences biologiques. L'approche genre remet en cause les processus de hiérarchisation des individus en fonction de leur sexe et les discriminations qui en découlent. L'approche genre a pour objectif final l'égalité des droits entre les femmes et les hommes ainsi qu'un partage équitable des ressources et des responsabilités entre les femmes et les hommes. En tant que méthodologie, elle produit une analyse comparée des situations des femmes et des hommes et favorise une meilleure prise en compte des inégalités dans tous les secteurs du développement. L'approche genre défend l'universalité des droits et l'égal accès à la justice ; elle développe et vise l'autonomisation des femmes. C'est un processus d'acquisition « de pouvoirs » au niveau individuel et collectif. Le genre désigne donc la capacité d'agir de façon autonome, la capacité à faire des choix et à prendre des décisions pour sa vie et sa société.

Dans le même sillage, Michard (1996) soulignait déjà qu'aucune définition du genre ne serait possible sans celle du sexe. En linguistique nous dit l'auteure, il existe deux façons d'envisager le sens du genre pour les référents humains, ainsi que le statut du masculin. Pour la première tendance, qui est d'ailleurs la plus répandue, l'opposition sémantique de base, entre masculin et féminin est symétrique : le masculin signifie humain mâle et le féminin humain femelle. Elle fait également état de ce que le genre féminin s'oppose au genre masculin d'un point de vue de la catégorie de sexe (le trait pertinent du contraste est le sexe et non l'un des deux sexes) : le féminin, genre marqué, pose la catégorie de sexe, qui se confond avec l'un des deux termes de l'opposition (femelle), alors que le masculin, genre non marqué ne pose rien quant à cette catégorie : ni l'antithétique de la catégorie (non-sexe), ni le contraire à l'intérieur de la catégorie (mâle). Ainsi,

Le genre s'applique à des termes désignant des humains (et dans certains cas des animaux), les termes de la catégorie seraient structurés par une relation logique entre contradictoires : on ne peut être mâle et femelle en même temps, mais on ne peut pas être ni l'un ni l'autre (Michard, 1996 : 32).

Pour Bissialiat (2000), le genre dans sa définition la plus laconique renvoie que le sexe est socialement construit, qu'il soit féminin ou masculin. Étant donné qu'il est la résultante d'une construction, le genre s'appréhende aussi sous le prisme de « *l'étude de la différence sexuelle à celle des rapports entre les sexes, dans le double sens de rapport social et de relation conceptuelle* » (Hurtig et al, 1992 : 252).

Dans le cadre de cette étude et pour éviter tout malentendu, le genre renvoie au sexe socialisé voire socialement construit (Donfack Sonkeng, 2009).

7-2- Violence

La définition de la violence est intrinsèquement liée à plusieurs déterminants. Ces déterminants s'adosent le plus souvent à des secteurs de la vie sociale voire aux cadres sociaux. L'usage du concept de violence dans les relations interpersonnelles préoccupe de plus en plus la société dans sa globalité, puisqu'on connaît davantage les conséquences entraînées, à court et à long terme, chez les victimes et, plus indirectement, chez les témoins. Dans le Rapport sur les Travaux préparatoires à l'élaboration du Plan Violence et Santé en application de la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004, Turz (2005) fait état de ce que, concernant la définition de la violence, il y existe toute une bataille de définitions. Citant le Rapport 2002 de l'OMS, Turz (2005 :17) souligne que :

L'usage délibéré ou la menace d'usage délibéré, de la force physique ou de la puissance contre soi-même, contre une autre personne ou contre un groupe ou une communauté, qui entraîne ou risque fort d'entraîner un traumatisme, un décès, un dommage moral, un mal-développement ou une carence est une violence.

L'Organisation mondiale de la santé (2002) définit la violence comme étant un usage abusif de force ou de pouvoir qui porte atteinte à autrui sur le plan moral ou physique. Hirigoyen (2001) entend par violence en milieu de travail toutes conduites abusives se manifestant par des paroles, des actes et des écrits destinés à porter atteinte à l'intégrité physique et psychique d'une personne, à mettre en péril son emploi ou à dégrader ses conditions de travail.

D'après la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique plus connue sous le vocable *Convention d'Istanbul*, le terme violence désigne tous les actes de violence qu'il soit physique, sexuelle, psychologique ou économique, qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des conjoints ou partenaires anciens ou actuels, indépendamment du fait que l'auteur(e) de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime. Cette définition repose sur plusieurs variables notamment les types de relations, les liens sociaux, familiaux etc.

Il faut entendre par violence dans le cadre de cette recherche tous les actes de violence qu'ils soient physiques, sexuelles, psychologiques ou économiques, qui surviennent au sein de la famille ou du foyer ou entre des conjoints ou partenaires anciens ou actuels, indépendamment du fait que l'auteur(e) de l'infraction partage ou a partagé le même domicile que la victime. (Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre les violences à l'égard des femmes).

7-3- Violence Basée sur le Genre (VBG)

Selon le Comité de la CEDEF, et conformément à la Résolution 48/104³ de l'Assemblée Générale des Nations Unies, la violence basée sur le genre (VBG) est une violence qui s'exerce sur une femme ou sur un homme tout simplement parce qu'elle est une femme ou parce qu'il est un homme. Elle s'adresse donc à une personne sur la base de son genre ou de son sexe et inclut les actes qui infligent un préjudice ou une souffrance physique, mentale ou sexuelle, la menace de tels actes, la coercition et autres privations de liberté que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée.

7-4-Églises de réveil

D'après l'Encyclopédie *Universalis*⁴ dans l'histoire religieuse moderne, le terme de réveil dans sa traduction de l'expression anglaise *revival of religion* (renaissance ou renouvellement de la religion) renvoie aux mouvements qui, à partir du XVIII^e siècle, dans certaines confessions protestantes, notamment dans les pays anglo-saxons, suscitent en peu de temps des conversions subites et souvent collectives, un regain de vie religieuse, l'apparition

³ Résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies, 20/12/1993

⁴ <https://www.universalis.fr/encyclopedie/reveils-religion/> consulté le 26 août 2021 à 14h57.

de nouvelles communautés et d'œuvres diverses. Bien que de tels renouvellements puissent se produire dans toutes les religions, le phénomène « revivaliste » est surtout une caractéristique des églises et sectes issues de la réforme. Les mouvements revivalistes recherchent, par définition, à redonner vie aux églises au sein desquelles ils se manifestent et non à s'en séparer. Selon *universalis*, ils en viennent généralement, en fait, soit à foisonner un nouveau institutionnel qui s'assimile plus ou moins harmoniquement au système ecclésial précédent, soit à créer des institutions nouvelles ou d'autres désignations plus ou moins schismatiques, mais très souvent la vision reste sensiblement la même.

La dénomination église de réveil est composée de deux mots assez complexes : églises et réveil. Il est régulièrement admis que l'Église est une société religieuse créée par Jésus que ses disciples appellent Christ jouant un rôle moral et social dans les organisations sociales données (Essonon Mezui, 2012). L'Église se définit ainsi

comme un lieu de culte qui fournit au croyant des ressources pour se penser en dehors des cadres qui régissent une quotidienneté marquée par des assignations identitaires discriminatoires, et dont la pigmentation de la peau est le marqueur majeur » (Demart, 2008 : 152).

Étymologiquement, le mot « église » vient du latin *ecclesia*, issu du grec *ekklesia* (ἐκκλησία), qui signifie assemblée. Lui-même issu du verbe *ekkaleô*, « convoquer, appeler au-dehors ». Les chrétiens latinophones ont adopté le terme sous la forme *ecclesia*. Dans la Septante, (version grecque de la Bible hébraïque datant du II^e siècle av. J.-C) le mot grec *ekklesia* (église) désigne une assemblée convoquée pour des raisons religieuses, souvent pour le culte. Dans cette traduction, le grec *ekklesia* correspond toujours à l'hébreu *qahal* qui est cependant parfois aussi traduit par *synagôgè* (synagogue). Pour le judaïsme du premier siècle, *ekklesia* évoque immédiatement la synagogue, à comprendre comme l'assemblée de Dieu. Les mots « église » et « synagogue » étaient ainsi deux termes synonymes. Ils ne prendront un sens différent que parce que les chrétiens s'approprièrent le mot église, réservant celui de synagogue aux assemblées des juifs qui refusent le christianisme et dont ils se distinguent de plus en plus clairement. L'Église en tant qu'institution universelle, le mot s'écrit avec une majuscule y compris au pluriel quand il désigne une ou des organisation(s), contrairement à l'église, écrit tout en minuscule qui désigne le lieu de culte ou simplement le bâtiment où une communauté se réunit.

Dans ce groupe de mot *église de réveil*, le mot réveil n'est pas seulement un simple mot qui vient marquer la différence entre les autres églises classiques, mais le « réveil » ici pourrait être défini comme est un mouvement social de renouvellement spirituel visant à « réveiller » une foi assoupie, installée et routinière (Willaime, 2002). Ainsi donc définit, le réveil apparait non comme un simple mouvement, mais plutôt comme un mode de vie. Selon Renard (1993 :182), ce mode de vie passe principalement par la conversion personnelle. Le chrétien converti ou mieux réveillé fait du lieu et de la date de sa conversion une expérience spirituelle mémorable qui aura transformé sa vie.

D'après Tedongmo Teko et Essomba Ebele (2016), les églises de réveil sont celles qui se démarquent par la proximité spatiale de leurs activités, la pluralisation de la demande en secours spirituels exprimée par les populations et la diversification de l'offre des services spirituels. Autrement, il s'agit plus précisément d'un phénomène spirituel d'évangélisation et de prise en charge spirituelle de tous les problèmes de l'homme à travers les doctrines et des thérapies syncrétiques inspirées des pentecôtismes américains, légitimées par l'imaginaire sorcellaire et impulsées par des leaders de communautés de croyance. Pour Soiron Fallut (2012 :24), le réveil est une « *une désinstitutionnalisation et une individualisation du phénomène religieux* ».

8- CADRE THÉORIQUE

Dans le cadre de la production des données en sciences sociales, le cadre théorique occupe une place qui ne saurait être négligée. La théorie se positionne ainsi comme les lunettes que le chercheur porte pour lire une réalité donnée. Parlant de la place de la théorie dans une étude, Mendras (1975 : 11) soulignait-il en effet qu' « *il n'y a pas d'observation de la réalité sociale sans un minimum de théorie au départ (...) construire une théorie qui rende compte de la réalité n'est pas porter un jugement sur une réalité* ». Nous avons choisi deux théories à savoir la théorie de dominance sociale de Sidanius et Pratto et la théorie des logiques d'action de ces quatre auteurs : Henri Amblard, Philippe Bernoux, G. Herreros et Y.F Livian.

8-1- La théorie de la dominance sociale

Elaborée par Sidanius et Pratto (1999), et occupant une place de choix en psychologie sociale, la théorie de la dominance sociale se propose de comprendre comment et pourquoi les hiérarchies sociales se construisent et se maintiennent. Cette théorie fait état de ce que les sociétés complexes sont organisées sur la base d'un mode hiérarchique structuré autour d'un ou de plusieurs groupes dominants, d'un ou de plusieurs groupes dominés. Elle distingue aussi les rôles sociaux exhausteurs ambitionnant à rehausser l'inégalité sociale en maintenant les dominants par rapport aux dominés, et des rôles sociaux atténuateurs mirant à augmenter l'égalité sociale, en défendant les intérêts des faibles envers les détenteurs de pouvoir (Guimond, 2008). Il existe de ce point de vue un lien étroit entre la dominance sociale et certains rôles sociaux, comme les rôles professionnels dits hiérarchiques, mais l'origine socioprofessionnelle ne serait pas nécessairement accolée à ces choix (Guimond, 2008). Il existe de ce point de vue une relation causale entre la dominance sociale et certains rôles sociaux (Chazal, 2003).

Allant dans le sens précédent, Bourdieu (1992) fait état de ce que la domination sociale se réalise dans et par une relation déterminée par la légitimité des mots et des personnes qui les énoncent ; cette dominance donc, n'opère que dans la mesure où ceux qui la subissent, reconnaissent ceux qui l'exercent comme possédant le pouvoir de domination. Pareillement, les logiques sociales qui dynamisent la domination sont fondées sur les croyances en une légitimité ainsi que la place que celle-ci occupe dans un groupe donné, dans un environnement social donné (Lafaye, 2014).

Duarte et *al.* (2004) observent que toutes les sociétés complexes sont caractérisées par l'existence d'une hiérarchie sociale composée d'un ou plusieurs groupes dominants et hégémoniques au sommet, et d'un ou plusieurs groupes dominés à la base. Alors que ces derniers seraient caractérisés par la possession d'une valeur sociale négative, le ou les groupes dominants et hégémoniques posséderaient une valeur sociale positive disproportionnée.

L'opérationnalisation de cette théorie dans le cadre de cette recherche permettra de montrer comment un homme bien que conscient de la duplicité de son pasteur peut continuer d'être à son service. De même cette théorie dans cette recherche nous permettra de comprendre comment une femme bien que dominée par son mari préfère la souffrance à sa liberté, tout en s'engageant dans une logique de mutisme. Les récits de vie mobilisés dans ce travail, rendent parfaitement compte de cette réalité.

8-2- La théorie des logiques d'action

La sociologie des logiques d'action est une théorie de sociologie des organisations développée par quatre auteurs dans un ouvrage intitulé « *Les nouvelles approches sociologiques des organisations* » (Henri Amblard, Philippe Bernoux, G. Herreros et Y.F Livian), dont la première édition est parue en 1996. Dans son sens étymologique, du grec *logikè*, désigne la science voire l'art de raisonner, de cogiter. Il s'agit également d'une opération à partir de laquelle l'esprit parvient à cerner un fait, une réalité. La théorie des logiques d'action tire son ancrage méthodologique dans l'analyse stratégique dans les organisations de Crozier et de Friedberg (1977). Cette théorie permet « *d'explorer le lien entre l'intention et l'action, de retrouver la « piste sinueuse des choix opérés par l'acteur et de rendre compte de ce qui les fonde* » (Amblard et al. 2005 :198). Cette théorie invite à une multipolarité théorique et réintroduit les dimensions culturelles, historiques et psychologiques dans l'analyse stratégique.

Pour la théorie des logiques d'actions, il faut rechercher ce qui fonde les choix des acteurs, afin de comprendre quelles rationalités sont à l'œuvre derrière chaque action (Brechet et Schieb-Bienfait, 2011). La mobilisation de la théorie des logiques d'action dans le cadre d'un travail de recherche permet d'après Amblard et al (2005), de mettre au jour *les raisons d'agir* des individus dans une situation donnée et dans un environnement précis en prenant en compte la diversité des mobiles et des rationalités, à partir des discours que tiennent les acteurs sur leur propre conduite ainsi que le sens que ces derniers donnent à leurs actions.

Cette théorie a été mobilisée dans le cadre de la présente recherche pour comprendre la réalité cachée derrière chaque action de violence manifestée dans les nouvelles églises chrétiennes. Au travers de cette théorie également, nous essayerons de comprendre comment les leaders de ces églises bien qu'appartenant à des congrégations bien différentes et ayant chacune sa vision ecclésiastique, peuvent cependant produire les actions similaires. À la lumière cette grille théorique, les mobiles et les rationalités pouvant rendre compte de la réalité des violences genrées dans les églises de réveil à Yaoundé seront dégagées, analysées et interprétées.

9- MÉTHODOLOGIE

Dans le cadre du présent travail, nous avons choisi la méthode qualitative qui se caractérise selon Dumez (2011) par une visée compréhensive. Elle donne un aperçu du comportement et des perceptions des gens et permet d'étudier leurs opinions sur un sujet particulier, de façon approfondie. Elle génère des idées et des hypothèses pouvant contribuer à comprendre comment une question est perçue par la population cible et permet de définir ou cerner les opinions liées à cette question. La démarche qualitative se caractérise par une approche qui vise à décrire et à analyser la culture et les comportements des humains et de leurs groupes du point de vue de ceux qui sont étudiés. Elle repose sur une stratégie de recherche interactive et diverses techniques, fondées sur l'administration de questions ouvertes et l'exploration du langage telles que le recueil de données, les entretiens (notamment de type semi-directifs), les observations documentaire, directe et participante.

Eu égard à ce qui précède, nous estimons que l'usage de la méthode qualitative nous permettra de faire une étude en profondeur tout en cherchant à comprendre les comportements, les motivations de tous les actes de violence constatés dans les églises de réveil mais également comment elles sont perçues par les victimes.

À cet effet, il est important à ce niveau de présenter les techniques que l'on utilisera pour la collecte des données, le traitement et l'analyse de ces données.

9-1- La collecte des données

La collecte de données est une phase primordiale d'une étude empirique ou d'un travail de recherche durant laquelle l'étudiant récolte des informations qui seront analysées pour confirmer (ou non) des hypothèses de départ, et répondre à une problématique. Elle peut s'effectuer à l'aide de plusieurs techniques et aide le chercheur à comprendre le phénomène, le fait, ou le sujet qu'il étudie. Spagnol et *al.* (2016) expliquent que la collecte de données est une phase de la recherche scientifique pour laquelle le chercheur doit définir la technique et/ou les outils qui seront utilisés principalement dans les recherches empiriques. Ces outils constituent des moyens de comprendre la perception et chercher des informations contenues dans le discours des sujets de recherche. Pour la réalisation de cette collecte de données, nous opterons pour de techniques comme les entretiens semi-directifs, l'observation participante, l'observation documentaire et l'échantillonnage.

9-2-Les entretiens semi-directifs

L'entretien semi-directif, encore nommé entretien centré est une technique de collecte d'informations orales qui permet au chercheur de choisir et d'annoncer au préalable le thème ou les thèmes consignés dans un guide d'entretien. Il permet de centrer le discours des personnes interrogées autour des différents thèmes définis au préalable par les enquêteurs. Ici, le sujet est invité à répondre dans ses propres termes et avec son propre cadre de référence à une question générale (thème), pour approfondir, le chercheur peut introduire des sous thèmes sur lesquels le sujet peut apporter de nouveaux éléments de manière spontanée. Contrairement à l'entretien directif, l'entretien semi-directif n'enferme pas le discours de l'interviewé dans des questions prédéfinies, ou dans un cadre fermé. Il lui laisse la possibilité de développer et d'orienter son propos, les différents thèmes devant être intégrés dans le fil discursif de l'interviewé. L'entretien semi-directif permet de recueillir des informations de différents types : des faits et des vérifications de faits, des opinions et des points de vue, des analyses, des propositions, des réactions aux premières hypothèses et conclusions des évaluateurs. Cette technique nous a permis d'obtenir l'impact des violences basées sur le genre auprès des personnes et témoins victimes de violence, dans les églises de réveil de Yaoundé, en recueillant leur point de vue.

9-3- L'observation participante

L'observation participante consiste pour l'enquêteur, à faire partie du contexte dans lequel le comportement d'un individu est étudié. Ainsi, le chercheur observe de lui-même, des processus ou des comportements se déroulant dans une organisation pendant une période de temps délimité. Il est aussi possible d'interagir avec la ou les personnes observées pour poser des questions (Thietart et *al.* 2003). Cette méthode permet de vivre la réalité des sujets observés et de pouvoir comprendre certains mécanismes difficilement décriptables pour quiconque demeure en situation d'extériorité. En participant au même titre que les acteurs, le chercheur a un accès privilégié à des informations inaccessibles au moyen d'autres méthodes empiriques. Dans le cadre de cette recherche, cette méthode nous aura permis d'observer le comportement des dominants et des dominés dans le cadre des églises de réveil, mais aussi dans la vie quotidienne de ces chrétiens réveillés.

9-4- L'observation documentaire

Pour Loiseau (2017), l'observation documentaire est sans doute l'instrument de collecte de l'information le plus utilisé en recherche qualitative. La plupart des recherches en sciences sociales et humaines s'appuie, d'une façon ou d'une autre, sur des documents de toute nature provenant des travaux antécédents sur leur sujet de recherche. L'observation documentaire est un outil de collecte de l'information consistant à recueillir des informations de différentes natures (textuelles, graphiques, statistiques...). Ce procédé a ainsi permis à travers les articles scientifiques, les coupons de presse, les rapports, les plaidoyers etc. d'avoir des informations sur les violences dans les nouvelles églises chrétiennes de la ville de Yaoundé. C'est d'ailleurs à travers l'exploitation des données scientifiques produites sur les violences genrées dans les communautés religieuses que la problématique de cette recherche a été élaborée.

9-5- Échantillonnage :

Un échantillon est un modèle réduit de la population. Son choix vise à obtenir une meilleure représentativité possible compte tenu des contraintes de temps, de moyens matériels et financiers imposés par l'enquête. L'échantillon peut être défini comme la partie représentative d'un tout social (Grawitz ,1965).

Bachelard (1934) illustre le choix de la technique d'échantillonnage de la manière suivante :

L'idéal dans une recherche scientifique est de se renseigner auprès de la population on laquelle on s'intéresse. Cela devient difficile dès lors que l'effectif dépasse quelques centaines d'éléments et quasi impossible quand on passe à des millions à cause des ressources et des coûts que cela implique. De même on peut être limité par peu d'informations existantes sur la population donnée, son accès difficile ou des règlements quant à la confidentialité de certaines listes d'individus. Il faut donc procéder par prélèvement d'un échantillon d'individus.

Au total, soixante-cinq (65) entretiens ont été menés auprès de vingt-huit (28) femmes, dix-sept(17) hommes, douze (11) leaders d'églises et huit(9) enfants. La sélection s'est faite par le biais de deux méthodes à savoir :

Pour la première, nous avons utilisé la méthode « boule de neige ». Il s'agit d'une méthode d'échantillonnage non probabiliste dans laquelle on commence par sélectionner une personne, puis par le biais de cette dernière, on obtient une ou une liste de personnes (femmes

chrétiennes) ayant les mêmes caractéristiques que l'individu initialement sélectionné, et ainsi de suite. Ceci dit, c'est grâce à une choriste d'une église que nous avons été liés à ses compagnes.

La deuxième méthode quant à elle a été « l'échantillon sur place ». En effet, faisant nous-même d'une part partie d'une église de réveil, et d'autre part ayant mes parentés dans d'autres églises de réveil, nous nous déplaçons fréquemment vers plusieurs églises lors des cultes et des jours de prière.

Tableau 1: Récapitulatif des personnes interviewées par sexe et catégorie

Sexe Catégorie	Hommes	Femmes	Leaders d'églises	Enfants	Total
Membres de l'EMEC	4	5	2	1	12
Membres de la CMCI	1	3	1	1	6
Membres d'AMC	2	3	1	2	8
Membres de la SD	2	3	2	1	8
Membres du Full G	1	3	1	1	6
Membres de la CEV	2	4	1	1	8
Membres de le CDLF	3	3	1	1	8
Membres de VER	2	4	2	1	9
Total	17	28	11	9	65

Source : enquête de terrain

9-6- Traitement et analyse des données

Les procédés utilisés dans le cadre de cette recherche ont permis de recueillir les données qualitatives. Ces données ont ainsi été traitées et analysées par le biais de l'analyse de contenu. En effet, fréquemment utilisée en sciences sociales, l'analyse de contenu qui a été

développée aux Etats-Unis dans les années 1920 pour étudier les discours politiques et les articles de presse est une technique de traitement des données par recensement, classification et quantification des traits d'un corpus obtenu auprès des unités ayant fait l'objet d'une observation minutieuse. De façon claire et précise, « *l'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste des communications ayant pour but de les interpréter* » (Berelson et Lazarsfeld, 1992).

L'analyse de contenu permet ainsi d'opérer des déductions logiques et de rapporter les variables aux objectifs de la recherche. Elle consiste à faire des descriptions, des commentaires, des interprétations pouvant faciliter la compréhension d'un phénomène donné. Ainsi, pour mieux analyser et traiter les données recueillies sur le terrain, l'analyse de contenu est fondée sur l'analyse des catégories thématiques. Parmi ces catégories thématiques, nous avons entre autres:

- implantation et structuration des nouvelles églises chrétiennes à Yaoundé ;
- formes et impacts des Violences Basées sur le Genre dans les nouveaux mouvements chrétiens à Yaoundé ;
- place de l'Etat et des Organisations Internationale dans la lutte contre les Violences Basées sur le Genre au Cameroun.

10- PLAN DU MÉMOIRE

Pour ce qui est de la structuration de ce mémoire, elle est bâtie autour de deux parties subdivisées en quatre chapitres. La première partie porte substantiellement les notions de genre, de violences et de religion. Au chapitre un, nous dégagons et analysons le lien entre le genre et les violences dans les mouvements religieux en occurrence l'islam, le protestantisme, le pentecôtisme, le catholicisme et le judaïsme. Le chapitre deux de ce travail quant à lui place au cœur de son analyse les églises de réveil au Cameroun. D'emblée, les éléments susceptibles de nous permettre de comprendre l'émergence des nouvelles religiosités en contexte camerounais seront traités et analysés dans ce chapitre. Au-delà de l'émergence de ces mouvements religieux, un point d'ancrage est mis sur la structuration et le fonctionnement de ces églises.

Pour ce qui est de la deuxième partie, elle traite des modalités et dynamiques des violences dans les églises de réveil au Cameroun. Se faisant, le chapitre trois analyse les réalités des violences de nature protéiformes dans les églises dites de réveil notamment à

travers ses formes, ses origines, ses manifestations et ses conséquences dans la ville de Yaoundé. Cette partie culmine avec les mécanismes de ripostes et de défense selon le genre dans son chapitre quatre. L'étude de ces mécanismes nous conduits *in fine* aux propositions des mesures palliatives de la violence genrée dans les églises de réveil à Yaoundé. Telles sont ci-dessus, les différentes articulations de cette recherche.

PREMIÈRE PARTIE :
GENRE, VIOLENCES ET RELIGION :
DÉCRYPTAGE CONCEPTUEL

Dans la religion en général, le sexe d'un individu détermine de prime à bord le regard et la considération qui lui sont attribués. À partir de cette division sexuelle, l'on occupe soit une position élevée ou subordonnée selon qu'on est homme ou femme. Cette différenciation est également celle qui définit les différentes formes de violences basées sur le genre dans la religion. Cette partie, élucidera brièvement l'histoire de certaines religions monothéistes, tout en catégorisant les différences formes d'églises présentes au Cameroun, mais aussi les violences religieuses y afférentes.

CHAPITRE 1 : **GENRE ET VIOLENCES DANS LA RELIGION**

Ce chapitre traite du rapport entre le genre et la violence dans la religion. Il mobilise à cet effet les différentes religions monothéistes qui ont cours dans les sociétés contemporaines à savoir le christianisme, l'islam, et le judaïsme. Depuis l'existence des êtres humains, ceux-ci ont toujours manifesté le désir de vivre ensemble. Cette nécessité de vivre avec leur semblable les amène à se regrouper en communauté. Ces communautés peuvent prendre des colorations ethniques, politiques, économiques voire religieuses. Ainsi, le désir de vivre ensemble va se bâtir autour du christianisme, de l'islam et du judaïsme. Pour mieux donner un sens à ce travail, il est important de présenter les religions suscitées et l'intérêt qu'elles portent pour le genre.

1- LE CHRISTIANISME

S'il est de plus en plus établi que la religion est un élément fondateur de la relation sociale, cela est d'autant plus pertinent dans la mesure où les individus sont avant tout des êtres de foi et de croyances avant d'être des êtres de pensée (Weber, 1905). En effet, à l'aube du 18^e siècle, se basant sur un certain nombre d'éléments donc les progrès scientifiques et techniques, Weber (1905) avait déclaré que l'époque dans laquelle il vivait était devenu indifférent aux dieux et aux prophètes. Par cette déclaration, il consacrait en quelque sorte la mort de Dieu et ses corollaires que sont la religion. Quelques siècles plus tard, une telle déclaration se retrouve frappée de scepticisme dans la mesure où la religion demeure un facteur déterminant et structurant de la vie sociale. L'Homme se présente ainsi à cet effet comme un être profondément religieux de par son essence (Poupard, 1984). C'est dans cette mouvance qu'Agossou (1987) soutient que :

Depuis qu'il y'a des hommes qui pensent être ou qui croient être jusqu'à démontrer pouvoir faire, la religion existe et dit à l'homme qu'elle demeure et vit tant que survit l'homme. La religion vit au creux de l'existence humaine. Que je l'accepte ou que je la refuse, elle est là.

1-1- Naissance du Christianisme

L'histoire du christianisme est vieille et polémique (Boissier, 1882). Son caractère polémique est lié à la figure de Jésus qui pour certains, est Dieu et qui pour d'autres n'est qu'un messager de Dieu au même titre que les autres. En effet, d'après Mulekya Kinombe (2020), l'histoire du christianisme est inséparable de l'histoire de Jésus qui est l'incarnation de Dieu. C'est ainsi que,

Dire que le christianisme est constitutivement référé à Jésus est la fois énoncer une évidence et soulever un problème. En effet, si l'histoire de la philosophie et la théologie des religions imposent bien de reconnaître un tel rattachement, elles n'en manifestent pas moins des divergences importantes lorsqu'elles s'emploient à rendre compte des fondements qui l'assurent et des modalités qu'il revêt (Poupard, 1984 : 847).

D'après Armogathe (2010), le christianisme est né en Palestine au sein du judaïsme, il s'affirme progressivement dans l'Empire romain puis se diffuse dans le monde entier. Son développement s'accompagne d'une grande diversité doctrinale et rituelle. Lorsque les controverses deviennent trop tranchées, elles donnent lieu à des schismes. Le christianisme se présente donc comme une religion aux branches multiples. Les premières communautés chrétiennes apparaissent en Palestine, après la mort de Jésus-Christ, formées de juifs qui reconnaissent en lui le Messie. Le christianisme se répand progressivement dans l'Empire romain, puis au-delà. Fondé sur le message d'un homme transmis par les Évangiles, sur des rites (baptême, messe, communion) et sur des croyances, le christianisme traverse dès lors, ses débuts des crises doctrinales qui le divisent profondément. Les croyances du christianisme sont l'objet de débats doctrinaux ; la tenue de conciles œcuméniques a pour but de trancher ces querelles, en définissant plus précisément les dogmes et en condamnant les hérésies. D'après l'encyclopédie du protestantisme⁵ les divisions du christianisme se regroupent en trois grandes branches à savoir : les orthodoxes, les catholiques et les protestants. En 1054, le grand schisme d'Orient sépare les orthodoxes et les catholiques ; en 1517, la réforme donne naissance au protestantisme.

Étant l'une des plus grandes religions monothéistes dans le monde, le christianisme, d'après le Fond Mondial de la Population (UNFPA) (2015), aujourd'hui compte plus de 2,2 milliards de fidèles représentant environ 38 % de la population mondiale. Leur répartition est

⁵ www.amazon.com > encyclopedie-du-protestantisme (consulté le 20 juin 2021)

à peu près égale entre l'Europe (26 %), l'Amérique latine et les Caraïbes (24 %) et l'Afrique subsaharienne (24 %). Ce rapport d'UNFPA (2015) présente clairement les statistiques des trois branches du christianisme :

L'église catholique romaine, de loin la plus importante avec 50 % des chrétiens, l'Église protestante (37 %, elle-même subdivisée en plusieurs courants) et l'Église orthodoxe (13 %). Avec de légers changements, les chrétiens ont plusieurs textes sacrés: La Bible, composée de l'Ancien Testament (qui correspond à peu près à la Torah⁶ juive) et du Nouveau Testament, qui renferme l'enseignement de Jésus et des premiers chrétiens. Ces textes partagent tous les mêmes principes fondamentaux : Foi en Dieu, le créateur du monde, foi en Jésus-Christ, le sauveur, et en l'Esprit Saint représentant la puissance divine.

1- 2- Les divisions du Christianisme

Comme nous l'avons précédemment dit, le christianisme regroupe trois grandes branches, mais ces divisions sont en réalité plus nombreuses, comme en témoigne le schéma des confessions chrétiennes qui sera ci-dessous présenté. Si certaines Églises se séparent, d'autres se rapprochent au cours du temps. Les Églises catholiques orientales (souvent appelées « uniates ») se sont ainsi ralliées à l'Église catholique romaine à des dates diverses ; les mouvements vaudois et hussites se sont ralliés à la réforme protestante au début du 16^e siècle (Fath, 2005). Nous pouvons ainsi citer :

❖ Les orthodoxes

D'après une étude menée par Fath(2005), le schisme d'Orient sépare en 1054 les églises d'Orient et d'Occident. Les orthodoxes constituent alors la principale branche des chrétiens d'origine orientale. Leur organisation a varié au cours des siècles. Après les églises de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, plusieurs églises autocéphales se sont constituées. Les Églises d'Orient et d'Occident formaient une même Église lorsque le schisme d'Orient survient en 1054. Le schisme se traduit par des excommunications réciproques. Il est dû à des divergences anciennes, accentuées par des querelles :

- D'ordre hiérarchique (l'évêque de Rome revendique la première place hiérarchique dans le clergé chrétien),

⁶ Torah désigne les cinq premiers livres de la Bible hébraïque

- D'ordre théologique (querelle du *filioque* : le Saint-Esprit procède-t-il du Père, ou bien du Père *et du Fils* ? Ce dogme du *filioque*, qui a été introduit par Charlemagne dans la version latine du Credo, est rejeté par les Églises d'Orient),
- D'ordre liturgique et ecclésial (le patriarche de Constantinople reproche aux latins l'observance du jeûne le samedi et la permission de la consommation de laitages pendant la première semaine du Carême ; il dénonce également l'obligation du célibat des prêtres).

Fath (2005) soutient que les excommunications de 1054, en dépit de leur caractère spectaculaire, n'ont qu'une portée mineure, et les relations entre Constantinople et Rome perdurent. La rupture réelle est consommée en 1203-1204. Cherchant du soutien pour faire face à la menace turque, l'Église orthodoxe accepte de participer à un concile œcuménique, (qui se termine à Florence en 1439) décide de l'union des églises grecques et latine mais reste sans effet. La prise de Constantinople par les Ottomans en 1453 accentue la séparation entre catholiques et orthodoxes.

L'Église orthodoxe, ou Communion des Églises orthodoxes, regroupe l'ensemble des « Églises des sept Conciles », c'est-à-dire qui ne reconnaissent que les sept premiers conciles œcuméniques. Le nombre des Églises orthodoxes autocéphales ayant à leur tête un patriarche ou un métropolitain indépendant a varié au cours des siècles. Ce sont aujourd'hui les Églises orthodoxes : De Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem, de Chypre, de Serbie, de Russie, de Grèce, de Roumanie, de Bulgarie, de la Pologne, d'Albanie, et de la République tchèque et Slovaquie.

Il existe également des Églises autonomes et des Églises indépendantes. Trois branches se sont détachées de l'orthodoxie pour rejoindre le catholicisme, tout en conservant leur liturgie : l'Église gréco-catholique d'Ukraine en 1596, l'Église gréco-catholique de Roumanie en 1688, et l'Église grecque melkite catholique, issue de l'Église d'Antioche, en 1724.

❖ **Les catholiques**

D'après Brulez (2010), Les catholiques constituent la branche la plus nombreuse de la chrétienté. Ils appartiennent à l'Église romaine et aux Églises orientales unies à Rome.

Les Catholiques romains

Ce sont les chrétiens appartenant à l'Église catholique apostolique et romaine, sous l'autorité du pape, ainsi qu'aux Églises orientales unies à Rome. On l'appelle également Église latine au Moyen-Orient, par opposition aux Églises orientales qui n'utilisent pas le latin dans leurs liturgies. Après le schisme d'Orient, l'Église catholique a convoqué des conciles, souvent dits œcuméniques mais qui ne rassemblent en réalité que les évêques catholiques. Donc les trois derniers sont les suivants : Le Concile de Trente (1545-1555 et 1559-1563), le Concile du Vatican (1870) et le Concile du Vatican II (1962-1965) (Brulez, 2010)

Les Églises orientales unies à Rome

Il s'agit de : L'Église maronite (Ve siècle) et l'Église malabare (Ve siècle), jamais séparées de Rome et des Églises, issues des Églises nestorienne, monophysite et orthodoxe, qui se sont unies à Rome au cours de leur histoire ; elles sont pour cette raison souvent appelées « uniates ». Elles ont conservé leur liturgie et leur organisation propre, avec à leur tête un patriarche ou un chef d'Église. Ces uniates sont entre autres : L'Église chaldéenne, l'Église syro-malabare catholique, l'Église syriaque catholique, l'Église arménienne catholique, l'Église copte catholique, l'Église éthiopienne catholique, l'Église gréco-catholique d'Ukraine, l'Église gréco-catholique de Roumanie, et l'Église grecque-melkite catholique.

Les Vieux-Catholiques

Ce sont les chrétiens issus du catholicisme romain, mais qui ont rompu avec Rome. La première Église vieille catholique est constituée à Utrecht (Pays-Bas) en 1724, après un litige avec le pape sur l'élection de l'archevêque d'Utrecht. C'est autour d'elle que se fédèrent 150 ans plus tard les catholiques qui refusent les dogmes de la primauté et de l'infaillibilité pontificales proclamés par le Concile du Vatican en 1870. Ils se situent aujourd'hui principalement en Suisse (Église catholique-chrétienne), en Allemagne, en Autriche et en République tchèque. Ils se sont rapprochés des Anglicans, avec lesquels ils sont en intercommunion. (Brulez, 2010).

❖ Les Protestants

Initiée par Luther en 1517, la Réforme a donné naissance à des courants divers, quoique fondés sur des principes communs. Sous l'influence des mouvements de Réveil, de

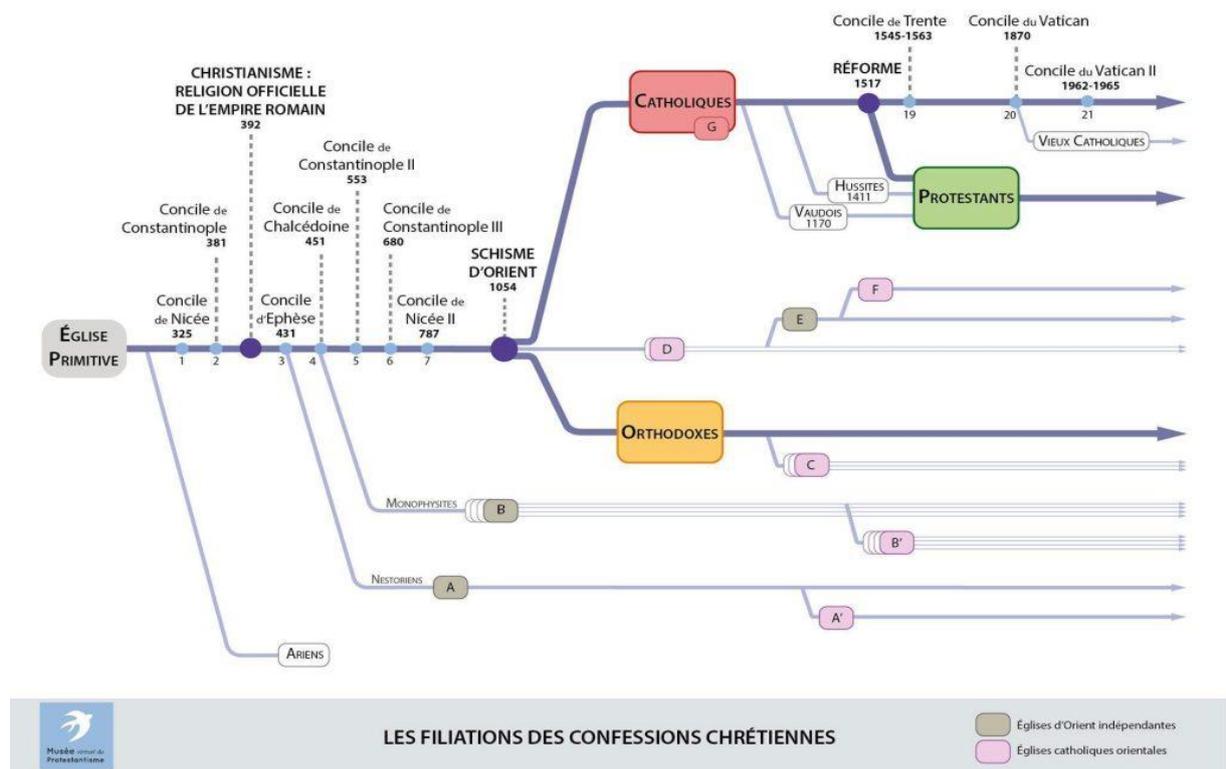
nouvelles dénominations protestantes se sont constituées au fil des siècles. Au XVI^e siècle apparaissent quatre modèles de Réforme qui, tous, adoptent les principes énoncés par Martin Luther (1483-1546) : Jésus Christ seul, l'Écriture seule, la grâce seule, la foi seule. (Fath, 2012).

On distingue ainsi :

- La Réforme luthérienne, instaurée par Luther,
- La Réforme initiée par Zwingli et Calvin (courant réformé),
- La Réforme radicale, avec les anabaptistes,
- La Réforme anglicane, initiée en Angleterre par Henri VIII.

Plus tard ces quatre modèles ont donné naissance à des courants divers.

Photo 1: Filiation des confessions chrétiennes



Source : www.museeprotestant.org visité le 05/02/2022

1-3- Les différents courants du protestantisme

Étant donné que notre sujet est orienté sur les églises pentecôtistes qui ne sont autre qu'une branche du protestantisme, nous avons jugé opportun de faire une brève présentation des différents courants du protestantisme, afin de permettre la bonne visibilité des origines des églises dites de réveil, sur lesquelles porte notre recherche.

D'après Armogathe (2010) et Fath(2005), les différents courants du protestantisme se classent comme suit :

- Les luthériens qui ont adopté le modèle de l'Église organisée par Luther, aussi bien sur la doctrine que sur la liturgie. Depuis le XVI^e siècle, ils sont restés très proches les uns des autres.
- Les réformés, aussi appelés calvinistes sont issus du courant développé par Ulrich Zwingli (1484-1531) et poursuivi par Jean Calvin (1509-1564). Dans les pays anglo-saxons, les réformés sont appelés presbytériens.
- Les puritains se rattachent au courant calviniste : Désignés par leurs adversaires après 1560, ils souhaitaient aller plus loin dans la Réforme de l'Église d'Angleterre, jugeant les mesures prises par la reine Élisabeth 1^{ère} trop timides.
- Le mouvement vaudois, créé par Pierre Valdo à la fin du XII^e siècle à Lyon, il s'étend dans toute l'Europe au Moyen-Âge et rejoint le courant réformé en 1532.
- L'Église hussite, née du mouvement de réforme opéré par Jan Hus au 14^e siècle en Bohême et en Moravie, devient progressivement une Église protestante.
- La Réforme radicale se caractérise par la volonté de dépasser les autres Réformes qui, selon elle, ne vont pas assez loin, en particulier, elle refuse le baptême des enfants. Les courants qui en proviennent sont ceux :
 - Des hutériens, disciples de Jacob Hutter (1500-1536), qui rejettent toute forme de violence ;
 - Des mennonites, disciples de Menno Simons (1496-1561), qui veulent l'indépendance de l'Église et de l'État, et rejettent de même la violence et la guerre ;
 - Des unitariens, qui contestent le dogme de la trinité et nient la divinité de Jésus-Christ.

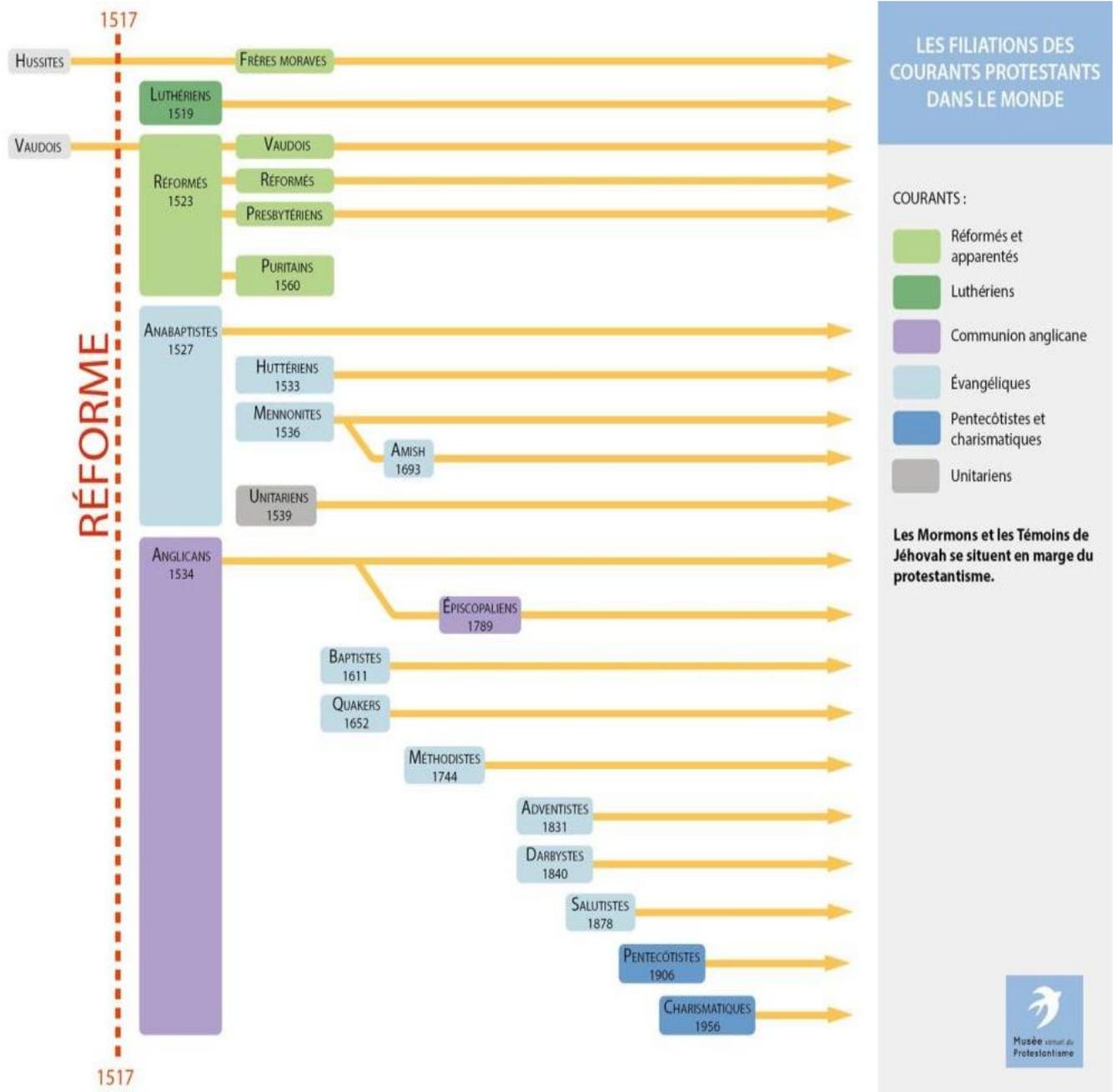
- Les amish apparaissent en Alsace à la fin du XVIIe siècle, au sein de la communauté mennonite. Leur fondateur, Jacob Amann, réclame une plus grande rigueur dans la discipline.
- Le schisme de l'Église d'Angleterre, qui se sépare de Rome en 1534 sous l'impulsion du roi Henri VIII, ouvre la voie à un rapprochement avec le protestantisme : l'Église anglicane adopte en 1563, sous le règne de la reine Élisabeth 1ère, une confession de foi inspirée par la Réforme.
- Les épiscopaliens sont issus des anglicans des États-Unis. Après la déclaration d'indépendance de 1776, ils se sont dégagés de la tutelle du roi d'Angleterre, tout en restant dans la communion anglicane nombreux courants sont issus de mouvements de Réveil au sein de l'anglicanisme depuis le 17e siècle. Comme les courants issus de la réforme radicale,
- Les baptistes, apparus au début du 17e siècle aux Pays-Bas, réservent le baptême aux adultes.
- Les quakers se réunissent en « assemblées des amis », sans chant et en silence, chacun étant libre de sa croyance religieuse.
- Les méthodistes, inspirés par John Wesley et George Whitefield, donnent une grande importance à la sanctification par les œuvres, témoin concret de l'état de grâce du croyant.
- L'Église adventiste est fondée par William Miller (1782-1849) dans l'attente de la fin du monde et l'espérance du retour du Christ, elle respecte le sabbat et certaines prescriptions alimentaires de l'Ancien Testament.
- Les darbystes sont issus de dissidents de l'Église d'Angleterre qui avaient refusé l'influence de l'État dans la vie de l'Église. Ils relèvent du piétisme avec une théologie réformée et se réunissent en assemblées de frères sous la direction d'anciens.
- Les salutistes appartiennent à l'Armée du salut, mouvement fondée par William Booth (1829-1912) pour l'évangélisation en milieu populaire et fortement orienté vers la lutte contre la misère.

Au 20e siècle, deux mouvements majeurs de Réveil apparaissent à savoir :

- Les pentecôtistes qui mettent l'accent sur les conséquences miraculeuses de la foi (guérison, le parler en langues, les prophéties), par l'œuvre du Saint-Esprit.

- Les charismatiques, proches des pentecôtistes, s'en distinguent par des pratiques culturelles plus diversifiées et une insistance marquée pour l'épanouissement personnel. Transconfessionnel, le courant charismatique se retrouve également un peu à l'intérieur des autres Églises protestantes et même de l'Église catholique.

Photo 2: Les filiations des courants protestants dans le monde



Source : www.museeprotestant.org visité le 05/02/2022

2 - GENRE ET VIOLENCES DANS LA RELIGION

Dans toutes les grandes religions soutenait Dubesset (2003), la différence des sexes est très présente dans les grands récits de la Création du monde comme ceux de la Genèse, 1^{er} livre de la Bible. Le premier récit de la Genèse dit « *Dieu créa les êtres humains à sa ressemblance ; il les créa homme et femme* ». La dualité du genre humain est ici clairement énoncée sans hiérarchisation explicite de l'un par rapport à l'autre. Mais c'est le second récit qui a été retenu par la tradition chrétienne, celui qui met en scène la création d'abord de l'homme puis de la femme comme aide et compagne qui apparaît donc en position seconde. À cela s'ajoute l'affaire de la faute originelle. Les pères de l'Église, aux premiers temps du Christianisme, ont lourdement insisté sur la part prise par Ève, la première femme. D'où la suspicion à l'égard du sexe féminin, tentateur, dangereux et à l'égard de la sexualité en général, qui a marqué la culture chrétienne. On retrouve donc, aux origines même des religions dites du Livre⁷ (Judaïsme, Christianisme et Islam) ou du moins dans l'interprétation dominante de leurs grands textes fondateurs, ce que Héritier(1996) a appelé « *la valence différentielle des sexes* ». Il faut bien sûr préciser ici que, ces religions sont apparues et se sont développées dans une aire géographique qui va de la Méditerranée orientale au Golfe arabo-persique, dans des sociétés patriarcales, au sens strict du terme (Dubesset, 2003).

Dans le même ordre d'idées, l'auteure ci-dessus citée pense que l'une des traductions concrètes de la position subalterne des femmes au plan religieux comme dans d'autres domaines, est leur impossible accès à la sphère du sacré dans des religions monothéistes où la figure du Dieu unique est masculine, même quand celle-ci n'est pas représentée : Cas de Yahvé ou de Allah. La situation est différente dans les religions polythéistes de l'Antiquité gréco-romaine où des femmes, dans certaines conditions, pouvaient être porteuses du sacré et présentes dans les espaces sacrés. Cette exclusion des femmes est liée à la question de l'impureté des femmes, très présente dans la tradition juive et en islam mais aussi dans d'autres contextes culturels et religieux. Aujourd'hui, c'est bien en raison de leur sexe et au nom d'une longue tradition de strict partage des rôles entre hommes et femmes, justifiée par un discours très construit autour de la différence des sexes, que l'Église catholique romaine

⁷Une expression courante pour désigner les religions abrahamiques, inspirées par le monothéisme de l'Ancien Testament, soit le judaïsme, le christianisme et l'islam.

continue de refuser l'ordination des femmes aux ministères consacrés tels être prêtre, pour une femme, est toujours impossible voire impensable, vu de Rome.

D'après Jaspard (2005), toutes les religions ont traité le sujet de la femme. Certaines d'elles ont été plus «ouvertes» envers les femmes que d'autres. Certaines religions ne peuvent pas nier le rôle de la femme d'abord comme épouse et partenaire dans la constitution de la maison et de même comme mère où elle tient la responsabilité de l'éducation de ses enfants, et doit les préparer de façon correcte à confronter la vie et ses difficultés. Cela n'a pas empêché que quelques religions ont adopté de lois en défaveur des femmes, elles ont garanti la puissance et la domination à l'homme ; pour elles, le rôle de la puissance, du chef, du responsable, du décideur est consacré à l'homme, la femme n'a pour seul rôle que celui du récepteur, fidèle et institutrice. Face au christianisme qui a interdit aux femmes le sacerdoce, il y a eu l'islam qui oblige encore les femmes à porter le voile. Bhutto (1995) le Premier Ministre pakistanais durant l'un de ses discours affirmait que : «*Le Coran a garanti des droits trop souvent déniés aux femmes*». Il y a lieu aussi de mentionner ici, l'ordination des femmes résiste également dans le judaïsme.

En France, parmi les données socioculturelles recueillies en métropole, la religion apparaît comme un facteur déterminant: 17% des répondantes musulmanes ou juives étaient en situation de violences conjugales, 9,1% des enquêtées catholiques et protestantes contre 7,8% de celles qui n'ont déclaré aucune religion. Les femmes élevées dans la religion catholique sont plus distanciées par rapport à la religion que les musulmanes dont, signe d'appartenance communautaire, huit sur dix ont déclaré accorder de l'importance à la religion. En fait, quelle que soit l'appartenance religieuse, le niveau très grave de violences conjugales s'accroît avec le degré de dépendance religieuse : 5,2% de celles qui considèrent la religion comme très importante sont en situation très grave de violences contre 2% de celles qui ne lui accordent pas d'importance (Jaspard, 2005).

Allant dans le même sens sur la question du genre et de la violence, Rigollet (1996) déclarait :

A l'aube de l'humanité, les premières divinités sont féminines, la femme est alors l'unique symbole de la fécondité. Puis l'homme, pour sauvegarder son pouvoir s'assure la maîtrise de la puissance féconde. Aujourd'hui, les inégalités et le poids des mentalités et des dogmes s'apparentent pour les femmes à une chape de plomb: interdiction de

sacerdoce et absence de liberté de procréer dans l'église catholique, mise sous tutelle masculine. Des femmes musulmanes en vertu de la prééminence reconnue aux hommes sur elles, lapidation pour la femme adultère dans certains pays comme l'Iran, port obligatoire du foulard (hijab) ou du voile (tchador) dans le cadre de la Chariaa (loi islamique) (Rigollet, 1996 :20).

3- LA FEMME DANS LA RELIGION CHRÉTIENNE

Comme dans les autres religions, la différence sexuée a toujours été un élément important dans les religions monothéistes auxquelles le christianisme en fait partie (Dubesset, 2003). Comme nous l'avons précédemment mentionné plus haut, Mathilde Dubesset (2003) décrit si bien la dualité du genre aux origines de la création : « *Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme* » (Genèse 1 :27) mais c'est le récit qui met en scène la création d'abord de l'homme et la femme comme étant une aide est celui qui a été retenu par la tradition chrétienne.

En lisant très attentivement le chapitre premier du livre de la Genèse, nous apprenons que Dieu a d'abord dit : « *Faisons l'homme à notre image et selon notre ressemblance* » (Génèsel :26). Directement après au chapitre suivant, Dieu complète sa pensée en disant « *Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme* ». Ce verset insiste sur l'égalité ou mieux la dualité fondamentale entre l'homme et la femme. Pourtant, dès le deuxième chapitre, cette égalité semble battue en brèche. Une lecture attentive permet de dire que l'homme et la femme ont été séparés pour devenir des individus indépendants l'un de l'autre : « *Alors l'Éternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme, qui s'endormit; il prit une de ses côtes, et referma la chair à sa place. L'Éternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise de l'homme, et il l'amena vers* » (Genèse 2 :21-22). Cependant, le texte rapporte que, voyant Ève, Adam déclare: « *Voici cette fois, celle qui est chair de ma chair et os de mes os* ». Cette seconde version confirme donc une vision égalitaire entre l'homme et la femme.

À côté de la question de la hiérarchisation de la création de l'homme et de la femme qui infériorise la femme dans la religion chrétienne, il s'y adjoint l'affaire de la faute originelle. Les grandes figures de l'Église, aux premiers temps du christianisme, ont prétentieusement insisté sur la part prise par Ève, la première femme. D'où la méfiance à

l'égard du sexe féminin qui est présenté sous la casquette du tentateur, dangereux et à l'égard de la sexualité en général, qui a marqué la culture chrétienne (Héritiers, 1996).

Il se dégage que la femme dans la religion chrétienne, occupe une position de subordonnée voire subalterne. L'on se rend à cet effet compte qu'une des traductions matérielles de la position inférieure des femmes, au plan religieux comme dans d'autres domaines, est leur impossible accès à la sphère du sacré dans des religions monothéistes où la figure du Dieu unique est davantage masculine, même quand celle-ci n'est pas représentée : Cas de Yahvé ou de Allah (Dubesset, 2003). Cette masculinisation de la divinité consacre ainsi une place de second plan à la femme dans la mesure où les traditions religieuses « *insistent, en leurs textes fondateurs, en leurs mythes, en leurs principes de vie, sur la différence sexuelle, et en proposent une interprétation plus ou moins infléchie par les modalités de leurs cheminement dans l'histoire* » (Martini, 2002 : 7).

En insistant sur les inégalités de genre dans la religion chrétienne, nous pouvons citer en exemple comme cas d'espèce un extrait du texte de l'évangile de Jean dans son huitième chapitre parlant de la femme prise en flagrant délit d'adultère :

Jésus se rendit à la montagne des oliviers. Mais, dès le matin, il alla de nouveau dans le temple, et tout le peuple vint à lui. S'étant assis, il les enseignait. Alors les scribes et les pharisiens amenèrent une femme surprise en adultère; et, la plaçant au milieu du peuple, ils dirent à Jésus: Maître, cette femme a été surprise en flagrant délit d'adultère. Moïse, dans la loi, nous a ordonné de lapider de telles femmes: toi donc, que dis-tu? Ils disaient cela pour l'éprouver, afin de pouvoir l'accuser. Mais Jésus, s'étant baissé, écrivait avec le doigt sur la terre. Comme ils continuaient à l'interroger, il se releva et leur dit: Que celui de vous qui est sans péché jette le premier la pierre contre elle. Et s'étant de nouveau baissé, il écrivait sur la terre. Quand ils entendirent cela, accusés par leur conscience, ils se retirèrent un à un, depuis les plus âgés jusqu'aux derniers; et Jésus resta seul avec la femme qui était là au milieu. Alors s'étant relevé, et ne voyant plus que la femme, Jésus lui dit: Femme, où sont ceux qui t'accusaient? Personne ne t'a-t-il condamnée? Elle répondit: Non, Seigneur. Et Jésus lui dit: Je ne te condamne pas non plus: va, et ne pèche plus. (Jean8 :3-11)

Marquons une petite pause pour, faire un bref commentaire de ce texte qui se présente sous un ton à la fois pathétique et tragique soulevant ainsi plusieurs interrogations au passage.

Le premier constat qui apparaît est chosification de la personne de la femme. Pour « éprouver » Jésus, c'est la femme a servi pour objet aux pharisiens (hommes). La deuxième remarque est que, avant même d'avoir écouté Jésus, les bourreaux de cette femme ont de prime à bord tenu à rappeler à Jésus ce que disait la loi de Moïse ; pour voir si Jésus dévierait « la loi de Dieu ». Dans l'extrait étudié plus haut, il est dit : « *Moïse, dans la loi, nous a ordonné de lapider de telles femmes* ». Or en réalité cette loi de Moïse dont ils font mention se trouve dans le livre de Lévitiques au vingtième chapitre et se formule comme suit : « *Si un homme commet un adultère avec une femme mariée, s'il commet un adultère avec la femme de son prochain, l'homme et la femme adultères seront punis de mort.* » (Lévitiques 20 :10). La conclusion que l'on peut tirer de cette narration c'est la place que la société accorde au patriarcat qui par moment se place aussi au-dessus de la loi divine. Toutefois, il y'a fort à constater quelques évolutions récentes concernant la place de la femme dans la religion chrétienne. L'on peut citer quelques cas : La première s'appelle nous avons Marianne Pohl-Henzen, qui a été nommé déléguée épiscopale pour la partie germanophone du canton de Fribourg dès le 1er août 2020 par Mgr Charles Morerod, évêque de Lausanne, Genève et Fribourg. Le deuxième cas pour ne citer que celles-là, s'appelle Anne Soupa, elle est candidate à l'archevêché de Lyon pour succéder à Mgr Philippe Barbarin. L'Église catholique romaine et l'Église orthodoxe n'admettent certes pas l'ordination de femmes prêtres ou diacres, mais les faits montrent que les attitudes sont en train de changer. Selon un sondage mené auprès des fidèles catholiques en 2014 dans 12 pays, 78 % des catholiques espagnols et 59 % des catholiques américains seraient favorables à la prêtrise des femmes, contre 38 % des catholiques polonais et 21 % des philippins (Warlop, 2020).

En concluant ce chapitre sur le genre et la violence dans la religion, nous pouvons simplement dire à propos que la religion ainsi peinte agit directement et indirectement sur l'individu. Une religion qui annonce des lois et leçons qui dévalorisent la femme et la rendent inférieure à l'homme, va inciter l'homme à agir parfois inconsciemment contre la femme en se complaisant dans le rôle du dominant.

CHAPITRE 2 : LES ÉGLISES DE RÉVEIL AU CAMEROUN

L'histoire des églises dites de réveil au Cameroun est vieille de plusieurs décennies. Ces *églises thérapeutiques* (Ela, 2006) ont émergés dans un environnement de plus en plus marqué par une explosion des mouvements religieux. En effet, depuis sa rencontre avec les colons, le marché de la foi au Cameroun est alimenté par plusieurs congrégations religieuses. Certaines évoluant en toute illégalité. Pour mieux appréhender la dynamique des églises de réveil au Cameroun, nous ferons un bref historique sur la genèse des églises de réveil dans le monde.

1- BREVE HISTOIRE DES ÉGLISES DE RÉVEIL

Nous présentons les principaux évènements qui ont marqué l'histoire des églises de réveil.

1-1- Dans le monde

Très brièvement, rappelons que au 16^{ème} siècle en Europe, éclate la réforme protestante avec pour principaux instigateurs Calvin en France et Luther en Allemagne. Un siècle plus tard, la première église évangélique baptiste ouvre ses portes à Amsterdam, tandis que le mouvement se développe en Suisse et en Angleterre. Dans ces pays, les évangéliques se présentent comme un mouvement transconfessionnel incluant entre autres des églises presbytériennes, méthodistes, ou encore baptistes. Il est possible de regrouper en deux grandes familles religieuses cette diversité intrinsèque, avec d'un côté les « piétistes-orthodoxes »⁸ et de l'autre, les « charismatiques-pentecôtistes ». Concernant plus particulièrement le mouvement pentecôtiste, il est fondé en 1906 dans la banlieue de Los Angeles par un homme considéré comme le père fondateur du pentecôtisme du nom de William J. Seymour, c'était un noir américain. Il était pasteur de la chapelle *Azusa Street Mission*. Il instaura la prédication de l'évangile en trois temps : La conversion, la

⁸ Le piétisme est un important mouvement religieux protestant fondé par Philipp Jacob Spener (1635-1705)

sanctification, le baptême du Saint d'Esprit. En 1907 il créa la « church of God » (Soiron Fallut, 2012).

Pour ce qui est du continent africain d'après Fallut (2012), les églises de réveil s'y installent dès le début du XXème siècle. Issues de mouvements religieux américains, ceux-ci s'exportent d'abord en Afrique de l'Ouest (Liberia, Sierra-Léone, Benin, Togo, Nigéria) puis observent une diffusion très rapide. La deuxième grande vague de ces églises s'étend de la période allant des indépendances à la fin des années 1980. Celle-ci se propage principalement en raison de la déception grandissante des fidèles chrétiens à l'égard des structures religieuses classiques, et du déploiement d'un regard critique des populations sur la gestion politico-sociale de leurs pays. Enfin, la troisième vague, la plus fertile et sur laquelle nous nous concentrons, débute en 1990-91 : Années de la proclamation de la liberté d'association au Gabon, et de la liberté de culte au Cameroun et au Congo Brazzaville, coïncidant avec celles des conférences nationales.

1-2- Au Cameroun

Reconnu par décret présidentiel le 26 avril 1969, la première église dite de réveil s'installe au Cameroun sous le nom de la Mission du Plein Évangile. Elle attendra longtemps avant de voir naître une seconde. Entre les années 1970 et 1990 l'on a assisté à une explosion ecclésiastique des églises pentecôtistes suite à l'article 23 de la loi N°90/53 du 19 décembre 1990 relative à la liberté d'association disposant que « *toute association religieuse doit être autorisée. Il en est de même de tout établissement congréganiste* », ainsi, les églises de réveil obtiennent la possibilité de se rendre visibles et d'agir dans l'espace public. Avant cette promulgation de la liberté d'association, le Cameroun n'avait que quatre appartenances confessionnelles à savoir les religions traditionnelles ancestrales, l'Islam, le Catholicisme et le Protestantisme (Soiron, 2012). Bien que la liberté de religion ait été accordée, les églises de réveil connaissent encore un réel problème de visibilité au Cameroun. Ce n'est qu'en 1997 que dix églises se regroupent au sein de la Fédération des Églises et Missions Évangéliques du Cameroun (FEMEC) afin d'avoir un porte-parole commun. Cette organisation a pour fonction de coordonner les œuvres sociales, mais surtout de représenter les églises inscrites auprès des pouvoirs publics (Bayart, 1973).

De nos jours d'après le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) le Cameroun reconnaît officiellement quarante-sept (47) organisations religieuses la dernière datant de 2009. Il y a donc lieu de remarquer que c'est

depuis treize ans aucun décret présidentiel n'a été signé portant création d'une église. Mais sur le terrain, nous constatons une pléthore des nouvelles églises qui se propage jour après jour. Concernant le nombre de fidèles que pourrait contenir chacune des églises pentecôtistes au Cameroun et à Yaoundé en particulier, peu de chercheurs se sont avancés à donner un chiffre exact, les estimations selon Soiron(2012) varient entre 5%et 7% de la population totale, soit un peu plus d'un million de personnes, principalement réparties dans les régions du Centre et du Littoral. Vue l'importance de ces chiffres, il y a lieu de s'interroger sur le contexte d'émergence des églises de réveil au Cameroun.

2- CONTEXTE D'ÉMERGENCE DES ÉGLISES DE RÉVEIL AU CAMEROUN

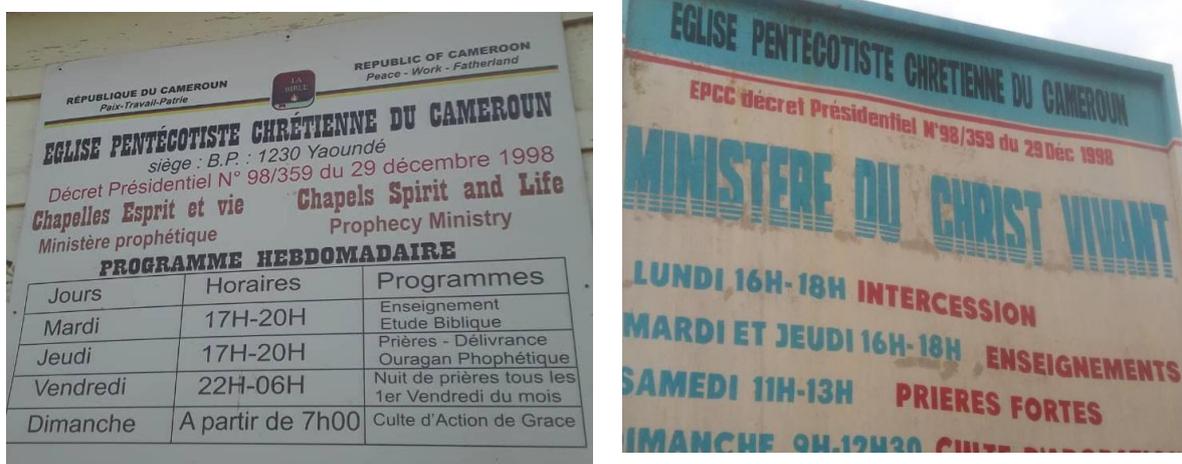
L'essor des églises de réveil au Cameroun saute à l'œil nu car officiellement reconnu qu'au nombre de quarante-sept, l'on peut aboutir à une conclusion très évidente que les églises de réveil qui ne détiennent aucune autorisation seraient plus nombreuses sur le terrain. Les procédures de créations d'une confession religieuse et les raisons justifiant la forte audience dans ces milieux est ce que nous essayerons de comprendre dans la suite de notre travail.

2- 1- Fondement juridique d'une association religieuse

D'après le MINATD, pour créer une église, il faut déposer un dossier au Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Après vérifications des pièces requises, le Ministère transmet l'identité du promoteur à la Direction Générale de la Recherche Extérieure (DGRE, Renseignements) pour enquête de moralité. Ce sont les résultats de cette investigation qui permettent au Ministère de classer le dossier ou d'émettre un avis favorable au Président de la République. La procédure paraît simple, mais, dans les faits, peu d'autorisations sont accordées. Mais un autre constat est fait sur le terrain ; par des voix « miraculeuses », empruntant corruption, pot de vin, abus de pouvoir, certaines de ces églises naissent sans autorisation au jour le jour. Selon notre observation sur le terrain lorsqu'un pasteur crée une nouvelle église, celui-ci débute généralement par une cellule de prières dans les appartements, ou dans la maison de l'un des membres de la communauté, réunissant quelques dizaines de personnes, et si les prédications ont du succès, cette cellule au fur et à mesure loue ou sous-loue divers types de locaux (hangars, grandes maisons, caves, usines désaffectées anciennes boîte de nuit etc.) et donc elle devient une assemblée, puis une paroisse. Lorsque l'église n'obtient pas l'autorisation nécessaire pour exercer par un décret,

celle-ci peut se mettre sous la couverture d'une autre église déjà légalement reconnue. Il faut alors faire la demande et souvent un rapport mensuel de leurs activités. Ces églises sont donc en quelque sorte supervisées mais en réalité sur le terrain, les thèmes abordés et les activités menées par ces églises couvertes par d'autres ne sont pas dictés par « le parrain ». Une redevance financière est cependant versée soit mensuellement soit annuellement. À Yaoundé principalement où nous avons axé notre étude, il a été noté la présence de plusieurs églises fonctionnant avec le décret de l'Eglise Pentecôtiste Chrétienne du Cameroun (EPCC) dont dirige le Pasteur Fondateur Achille MENDOGO. C'est le cas ci-dessus sur cette image ci-dessous.

Photo 3: Pancartes de deux églises de réveil sous la couverture de l'EPCC



Source de terrain : photos prises 19/07/2020

Sur ces images, nous avons deux églises de réveil l'une se nomme Chapelle Esprit et Vie, et l'autre Ministère du Christ Vivant. Cependant ces deux églises sont juridiquement couvertes par le décret de l'EPCC.

En nous rapprochant d'un haut responsable du MINATD, nous avons pu avoir le nombre et les noms des associations religieuses autorisées au Cameroun illustré dans le tableau ci-dessous. Notons cependant qu'une liste interminable des demandes d'autorisation est déposée chaque année au Ministère.

Tableau 2: Les confessions religieuses autorisées au Cameroun par ordre chronologique.

Nro	Nom de l'église	Cadre légal
1	Société Missionnaire Baptiste Européenne	Décision n° 5851 du 16 novembre 1952
2	Assemblée Chrétienne des Témoins du Christ	Lettre n° 1319/INT/2 du 29 juin 1960
3	Mission Catholique Romaine	Décision n° 16/ATF/APA/2 du 20 février 1962
4	Presbyterian Church in Cameroon (PCC)	Letter n° 1 du 14 avril 1962
5	Eglise Presbytérienne Camerounaise (EPC)	Décision n° 55/ATF/2 du 14 juillet 1963
6	Eglise Protestante Africaine du Cameroun (EPA)	Décision n° 55/ATF/AT/2 du 25 février 1964
7	Eglise Evangélique Luthérienne du Cameroun	Décision n° 63/ATF/AG2/2 du 3 juillet 1967
8	Eglise Apostolique du Cameroun	Décret n° 68/DF/246/2 du 10 juillet 1968
9	Eglise Fraternelle Luthérienne du Nord Cameroun	Décret n° 69/DF/154/du 26 avril 1969
10	Full Gospel Mission ou Mission du Plein Evangile	Décret n°69/DF/246/du 26 avril 1969
11	Eglise des Frontières Globales	Décret n° 69/DF/418/du 20 Octobre 1969
12	Assemblée Spirituelle Nationale des Baha'is	Décret n° 68/DF/436/du 8 novembre 1969
13	Union des Eglises Evangélique du Nord Cameroun	Décret n° 70/DF/-5 du 13 janvier 1970
14	Eglise Presbytérienne du Cameroun Orthodoxe (EPCO)	Décret n° 70/DF/88 du 18 février 1970
15	Union des Eglises Baptistes du Cameroun (UEBC)	Décret n° 71/DF/518 du 29 Octobre 1971
16	World Wide Mission	Décret n° 71/DF/608 du 13 décembre 1971
17	Eglise du Christ	Décret n° 71/DF/619 du 14 décembre 1971
18	La vraie Eglise de Dieu du Cameroun	Décret n°71/DF/639 du 31 décembre 1971
19	Eglise Baptiste du Cameroun(EBC)	Décret n° 72/DF/87 du 16 février 1972
20	Congrégation Baptiste Camerounaise	Décret n° 74/34 du 19 janvier 1974
21	Eglise Evangélique du Cameroun	Décret n° 74/DF/853 du 14 Octobre 1974
22	Association Culturelle Islamique du Cameroun	Décret n° 88/319 du 17 mars 1988
23	Eglise Anglicane	Décret n° 89/143 du 27 janvier 1989
24	Cameroon Baptiste Convention	Décret n° 90/838 du 4 mai 1990
25	Mission de l'Eglise Evangélique Camerounaise	Décret n° 91/159 du 11 mars 1991
26	Lutherian Church of Cameroon	Décret n° 91/257 du 30 mai 1991

27	Eglise baptiste Nationale du Cameroun	Décret n° 91/381 du 16 août 1991
28	Eglise Biblique de la Vie Profonde	Décret n° 91/484 du 3 décembre 1991
29	Association Solidaire de la Vocation Islamique	Décret n° 92/032 du 21 février 1992
30	Eglise Universelle de Dieu	Décret n° 92/172 du 27 août 1992
31	Eglise Néo-Apostolique du Cameroun	Décret n° 92/224 du 30 Octobre 1992
32	Eglise Jean Baptiste du Cameroun	Décret n° 92/226 du 30 Octobre 1992
33	Union Islamique du Cameroun	Décret n° 92/236 du 13 novembre 1992
34	Les Témoins de Jehovah du Cameroun	Décret n° 93/034 du 3 février 1993
35	La Voie du Cameroun	Décret n° 93/158 du 28 mai 1993
36	Apostolic Faith Church	Décret n° 93/148 du 9 juin 1993
37	Eglise Méssianique et Evangélique du Cameroun	Décret n° 93/171 du 1 ^{er} juillet 1993
38	The Church of Christ Later Days	Décret n° 93/238 du 9 septembre 1993
39	Mission Chrétienne du Cameroun	Décret n° 93/287 du 21 Octobre 1993
40	The Grace Bible Church in Cameroon	Décret n° 94/220 du 7 novembre 1994
41	Church of God Prophecy	Décret n° 96/067 du 4 avril 1996
42	The Native Church in Cameroon	Décret n° 98/047 du 27 mars 1998
43	Union des Eglises Adventistes du 7 ^{ème} Jour	Décret n° 98/049 du 27 mars 1998
44	Union Baptiste Camerounaise	Décret n° 98/050 du 27 mars 1998
45	Mission Evangélique Vie et Paix	Décret n° 98/302 du 18 novembre 1998
46	Eglise Pentecôtiste Chrétienne du Cameroun	Décret n° 98/359 du 29 décembre 1998
47	La Sainte Métropole Gréco-Orthodoxe du Cameroun	Décret n° 070 du 12 février 2009

Source : données du terrain

2-2- Les raisons justificatives de l'adhésion aux églises de réveil

Se présentant comme une solution idoine face aux multiples manquements relevés dans les églises classiques, le marché de la spiritualité des églises dites de réveil à Yaoundé voit sa demande sociale s'accroître (Demart, 2013). Le mouvement pentecôtiste privilégiant d'après Willaime (1999), un leadership pastoral structuré, non sur un diplôme de théologie et la reconnaissance d'une institution, mais davantage sur le charisme d'une personne, son aptitude et sa capacité à communiquer avec *la divinité* et à manifester indubitablement la

puissance divine de façon efficace ; ces lieux se sont vu pris d'assaut par une forte audience à la quête du miracle.

Les églises classiques, fidèles à leurs dogmes où le questionnement est interdit, la lourdeur et la monotonie de la célébration des cultes statiques (Demart, 2013), ceci a ouvert les portes à une forte demande en milieu réveillé où l'ambiance est chaude. En outre, la sonorité a été aussi un appât pour de nombreuses personnes dans les nouvelles églises. Contrairement aux églises confessionnelles où tout semble être très protocolaire et très diplomatique, chez les pentecôtistes par contre, on se défoule sans modération. Les rythmes sont cadencés ne laissant personne indifférente ni même les passants. L'accueil y semble plus chaleureux. Dans les confessions religieuses pentecôtistes d'après l'observation sur le terrain, les pasteurs semblent plus disponibles et entretiennent une certaine proximité avec leurs fidèles contrairement aux prêtres qui ont souvent conservé leur sainte distance avec leurs paroissiens.

Ouvertes dans une Afrique où la sorcellerie se présenterait comme le vécu quotidien de presque toutes les ethnies et de toutes les familles, au point où les histoires de sorcellerie ont souvent été jugées dans des tribunaux, les églises de réveil au Cameroun vont se présenter comme des potentiels détenteurs de solutions (Nana, 2020). Des personnes vivant sous le joug de l'emprise des mauvais esprits à la recherche de la délivrance, des maladies cliniquement déclarées incurables en quête de la santé, les femmes stériles voulant concevoir, les chômeurs à la recherche du travail, ceux ayant des difficultés dans leur foyer, ceux qui veulent se marier ou voyager ou encore mieux ceux qui veulent prospérer dans leurs affaires. La liste ne saurait être exhaustive. C'est ainsi que les effectifs des églises de réveil sont gonflés au jour le jour et les cérémonies de guérison, délivrance et libération qui durent parfois toute la nuit (Dozon, 1995).

Frappées par la pauvreté ambiante, les maladies tropicales, le chômage, et la misère, certaines personnes en majorité les femmes et les jeunes se tournent vers des églises de réveil dans l'espoir de décrocher un « miracle » qui pourrait changer leurs conditions de vie. Selon notre observation sur le terrain, les fidèles des églises de réveil cherchent en permanence un coupable à abattre, un bouc émissaire qui serait le diable. Dans les églises de réveil, soutenait Nana (2020), les consciences sont instrumentalisées par le fait que tout est diabolique. On est pauvre non à cause de la situation économique du pays, mais à cause du diable. On échoue aux examens à cause du diable et non parce qu'on n'étudie pas ses leçons ou que les notes

soient trafiquées. On est en chômage à cause du diable, et non à cause de la crise de l'emploi dans le pays ou du manque de compétences. Ainsi dont la solution idoine serait de se retourner vers un Dieu nouveau, un Dieu providentiel qui a des solutions et des réponses. Pour parvenir à cette solution miraculeuse, il faut obligatoirement « naître de nouveau » « born again ». La nouvelle naissance est en réalité la plus-value que présentent les églises de réveil pour marquer la différence avec ce qu'elles appellent « églises mortes ». C'est d'ailleurs la nouvelle naissance qui, d'après les nouvelles églises chrétiennes leur accorde le titre de « église de réveil » ; car selon un pasteur interrogé sur le terrain, en s'appuyant sur le verset trois de Jean trois (*En vérité en vérité, je te le dis, si un homme ne naît de nouveau, il ne peut voir le royaume de Dieu*) ce dernier soutenait que les autres églises dites « mortes » ne prêchent pas la nouvelle naissance et par ricochet celles-ci sont des chemins ouverts à la perte. Pour les églises de réveil, toute personne qui ne naît de « nouveau » est voué à l'enfer ; la nouvelle naissance étant ici présentée comme l'unique chemin par lequel le chrétien emprunte pour faire la rencontre de son Dieu. Ne pas « naître de nouveau » est synonyme d'être simple créature de Dieu au même titre qu'un arbre ou qu'un poisson (Tannee, 1996). Tout comme la conscience différencie l'homme de l'animal comme le soutenait Descartes, la nouvelle naissance pour l'église de réveil est ce qui différencie le vrai chrétien du chrétien ambigu. La nouvelle naissance pouvait affirmer un chrétien de l'une des églises de réveil « *est la certitude d'être un enfant de Dieu et donc sur le bon chemin* ». Pour renchérir son propos, ce dernier pris l'exemple de Nicodème était un grand docteur (grand prêtre) de la parole de Dieu mais aussi longtemps qu'il n'était pas né de nouveau bien que grand prêtre il ne pouvait pas entrer au ciel (Jean : 3). D'après la plus part des théologiens pentecôtistes interrogés, la nouvelle naissance qui n'est autre qu'un serment prêché au nom de Jésus selon les étapes suivantes : Reconnaître qu'on est pécheur, confesser ses péchés, reconnaître que Jésus est l'unique Dieu qui pardonne les péchés, promettre abandonner son ancienne vie, ouvrir son cœur pour recevoir Jésus par l'action du Saint d'Esprit puis promettre de ne plus jamais renoncer à cette alliance.

Pour la plupart de temps et selon l'expérience vécue sur le terrain, cette prière de « nouvelle naissance » est un serment, où l'initié lève la main droite devant l'assemblée et répète les paroles prononcées par un dirigeant. Une fois la prière terminée, les anciens membres de l'église entourent le nouvel entrant en l'embrassant et en le félicitant de son engagement. « *C'est le plus grand engagement qu'une personne puisse prendre sur la terre* » a déclaré un pasteur lors d'un culte auquel nous avons assistés. Tout le protocole autour de cet

exercice rassure le chrétien récipiendaire en lui procurant une certaine satisfaction qui lui prête à croire qu'il est différent des autres chrétiens des églises classiques. Cette sensation confère à l'individu bénéficiaire de cette prière une certaine garantie du salut éternel en lui donnant l'impression d'être un peu plus en dessus des autres chrétiens des églises où la nouvelle naissance n'est pas prêchée.

En dehors de la nouvelle naissance qui semble le message qui attire des foules dans les églises de réveil, il y a aussi le phénomène prépondérant des miracles qui est à souligner. Les leaders des églises de réveil présentent le miracle comme étant la porte de sortie rapide immédiate, instantanée à tout problème de la société (Nana, 2020). Une jeune femme témoignant dans la « Sainte Église de Dieu » un dimanche a confirmé avoir été guérit du VIH qu'elle traînait depuis huit années tenant en mains ses différents examens avant et après la prière. Après plusieurs séances de prières et à l'aide d'une bouteille d'eau bénie par le pasteur, la jeune fille attestait les prouesses de son miracle. Ainsi donc la quête effrénée du miracle, ou mieux d'une solution ne respectant aucune norme scientifique, plusieurs partisans des églises de réveil proscrivent l'utilisation de leur intelligence ou de leur réflexion qui sont très souvent vu ici comme des obstacles à la réalisation du miracle. « *Il ne faut pas réfléchir, il faut croire c'est tout.* » disait un pasteur lors d'un programme de délivrance. Par le miracle, l'on peut trouver un emploi, une guérison, un mariage, un voyage, une promotion, etc. Les problèmes sociaux étant inhérents aux hommes, ceux-ci empruntent le « chemin du salut » qui se trouverait dans les églises de réveil.

Comme autre élément, d'après les sources du terrain, qui ferait émerger les églises de réveil, nous pouvons citer le Saint d'Esprit et ses manifestations. Rappelons un tout petit peu que, dans le contexte culturel camerounais et africain en général les hommes sont socialisés à des pratiques culturelles telles la voyance, la consultation les tradi-praticiens, des mediums ou les marabouts en vue de s'enquérir de leur avenir, de leur sort, ou encore pour questionner l'origine de leurs malheurs. Fort est de noter que les pasteurs pentecôtistes n'ont fait qu'appliquer ce que Nouthe (1982) appelle le « suivisme ». ⁹Ayant déconstruit les pratiques traditionnelles africaines telles que la consultation des voyants, les églises de réveil en revanche proposent les manifestations du Saint d'Esprit la plus célèbre étant la prophétie. Il est donc à noter que les églises de réveil où le pasteur est un prophète sont les plus fréquentées. Ici, le prophète qui usurpe le titre de « Dieu » « qui voit tout », « sait tout, »

⁹ Technique de communication qui permet de copier la concurrence en ne modifiant que certains détails.

« peut tout, » « entend tout » etc. se livre en spectacle sous l'admiration de son audience lors des séances des prophéties. D'après notre observation sur le terrain, lors de la prophétie, il est question de trouver de prime à bord le bourreau qui occasionne les malheurs des chrétiens en quête de prospérité financière, matérielle, sentimentale etc., ensuite il faut le détartrer et si possible de le calciner par « les flammes du Saint d'Esprit » en vue afin de libérer l'âme en souffrance. Cette partie de la prophétie où l'on dévoile en plénière le potentiel loup ravisseur très souvent est le moment le plus désastreux. C'est ce moment qui, souvent génère des luttes, des trahisons, des haines et des tensions entre les membres des familles car le bouc émissaire est toujours quelqu'un de proche. « *C'est ta maman qui bloque tes finances* » déclarait un certain pasteur Jean de l'église « Les Vainqueurs de Christ » à un jeune entrepreneur de son église lors d'une séance de prophétie. Trouver le commanditaire du malheur est l'une des facettes de la prophétie ; l'autre étant de déclarer des paroles alléchantes où l'on miroite un avenir beau et sans embûches fut – t-il vrai ou faux. L'objectif à cette partie de la prophétie est de maintenir les consciences dans l'attente d'un futur glorieux. C'est le cas de cette femme que plusieurs ont vu dans les réseaux sociaux au Cameroun récemment. Un célèbre pasteur de l'église « Cathédrale de la foi » aurait promis à cette femme que son fils serait retenu dans un grand club de football en Europe ; mais les délais indiqués par le prophète s'étant écoulés, la dame toujours dans l'espoir que la chose arriverait a évité de tenir son prophète pour menteur en jetant la faute au diable. Selon le constat fait sur le terrain, très fréquemment, après les déclarations prophétiques, s'enchaînent les séances de délivrances. Étant donné que les églises de réveil se présentent davantage comme des Entreprises chrétiennes, chaque leader s'investit pour marquer la différence afin d'attirer le plus les fidèles d'où la pluralité des églises de réveil.

3- TYPOLOGIE ET STRUCTURATION DES ÉGLISES DE RÉVEIL A YAOUNDÉ

Avant de préciser les typologies des églises de réveil, il est important de souligner ici que, les typologies d'églises dont nous ferons mention à cette partie de l'étude ne sont pas les différentes filiations chrétiennes historiquement connues, mais il s'agit ici de classer les différentes églises pentecôtistes et néo-pentecôtistes selon leur ligne ecclésiastique, leur vision; ou mieux il s'agit de faire un distinguo dans ce qui caractérise chacune des églises de réveil visitées à Yaoundé. Ayant certes à leur base certains points communs, les églises de réveil se séparent lorsqu'il s'agit de certains dogmes dans la bible. D'après notre observation

sur le terrain nous pouvons regrouper les typologies d'église de réveil à Yaoundé ainsi comme suit :

3-1- Typologies

Les typologies d'églises suscitées sont présentées selon le mode d'actions et le centre d'intérêts de tout un chacun.

❖ Les églises de réveil évangéliques

Elles ont une mission principale : Prêcher l'évangile du salut. Dans ce type d'église de réveil, l'évangélisation est le mot d'ordre de l'assemblée. Les grandes et petites campagnes d'évangélisation, la distribution des tracts à l'invitation au culte, la médiatisation de tous les programmes de l'église sont principalement les activités des évangéliques. Excepté l'accent mis sur l'évangélisation, les églises de réveil évangéliques sont celles qui se rapprochent le plus des églises presbytériennes dans leur liturgie. Qu'elle soit pentecôtiste ou néo-pentecôtiste¹⁰ l'église de réveil évangélique met un accent particulier sur l'accroissement en nombre des membres à travers l'évangélisation. Sur le terrain nous avons investigué sur l'église Évangélique du Cameroun où nous avons assisté trois campagnes d'évangélisation en l'espace de quatre mois seulement.

❖ Les églises de réveil prophétiques

Elles sont les plus fréquentées. Leur stratégie d'appel n'est pas forcément des programmes d'évangélisation mais par contre les programmes libération et des déclarations prophétiques. Elles abondent de monde car assoiffées de savoir ce que réserve l'avenir les foules se bousculent dans des églises de réveil à caractère prophétiques. Il faut noter que, dans les ministères prophétiques, les chrétiens ont tendance à croire plus à ce que déclare le prophète qu'à ce qui est écrit dans la Bible. Une église de la place sur la route de Yaoundé-Soa serait devenue l'une des plus célèbres de la ville en matière de prophéties d'après les sources de terrain. Dans ces milieux, le prophète est capable de vous décrire votre vie passée simplement en vous fixant dans les yeux. Lors des prédications le pasteur passe plus de la moitié de ses sermons non à prêcher ce qui est dans la Bible mais plutôt à miroiter aux chrétiens un avenir merveilleux sans embuches en lisant sur leur visage. L'une des techniques que nous avons le plus observée sur le terrain est la suivante : le pasteur se lève et déclare

¹⁰ Les églises qui naissent des mouvements pentecôtistes

dans une salle de plus de deux cent cinquante membres : « *Qui s'appelle Nathalie ici ?* ». Ou alors, il marmonne au micro en disant « *J'attends Jacques, Jacques !* ». Aussitôt une panoplie de personnes ayant bien évidemment le même prénom se bouscule pour se retrouver devant. Le prophète continuant son spectacle improvise une série des questions aux concerné(es). Ayant quelques indices de réponses sur les vies des personnes présentées, ce dernier enchaîne des histoires qui ont généralement pour objectif de détartrer le loup ravisseur qui pour la plus part des cas a toujours semblé être un bouc émissaire. Et ce bouc émissaire pour la plus part des cas observés, est toujours un membre proche de la famille, un collègue, un ami etc. Les églises de réveil dites prophétiques sont celles où nous avons le plus observé une barbarie incontrôlée. Des personnes qui, luttant avec les esprits mauvais se livrent à des spectacles débordant allant jusqu'à déchirer tous les vêtements. Ces églises qui sont très souvent taxées d'être les plus mercantiles. On vend tout car tout est prophétique : L'eau, l'huile, le sel, les mouchoirs, les parfums, les bracelets, les vins etc. Un membre de l'église « Va et Raconte » dont dirige le pasteur Tsala Essomba ici à Yaoundé témoigne avoir acheté une bouteille d'eau d'un litre et demi à cinq mille FCFA. L'eau qui était destinée à purifier les entrailles de sa femme afin que celle-ci puisse porter une grossesse. Mais malheureusement le projet n'a jamais abouti. Les églises prophétiques sont en majorité celles qui ont apporté beaucoup de zizanies dans les couples, les familles, les vies professionnelles des chrétiens etc.

❖ **Les églises de réveil communautaires**

Cette catégorie d'églises a existé juste après l'ascension de Jésus-Christ au ciel (Actes 5 :1-11). Les disciples étant rassemblés ont créé une église dont l'apôtre Pierre en était le leader. Cette église était purement une église communautaire. En nous référant du chapitre cinq du livre des Actes des apôtres au verset un à onze, nous voyons une église où chacun vendait ce qu'il possédait et venait déposer le revenu à l'église afin que ceci soit partagé à tous. L'histoire relatée ci-dessous nous montre l'influence physique et spirituelle que possédait le leader des églises communautaires sur les fidèles au point où il était pratiquement impossible de mentir sur le gain obtenu à la suite des ventes.

Mais un homme nommé Ananias, avec Saphira sa femme, vendit une propriété, et retint une partie du prix, sa femme le sachant; puis il apporta le reste, et le déposa aux pieds des apôtres. Pierre lui dit: Ananias, pourquoi Satan a-t-il rempli ton cœur, au point que tu mentes au Saint-Esprit, et que tu aies retenu une partie du prix du champ? S'il n'eût pas été vendu, ne te restait-il pas? Et, après qu'il a été vendu, le

prix n'était-il pas à ta disposition? Comment as-tu pu mettre en ton cœur un pareil dessein? Ce n'est pas à des hommes que tu as menti, mais à Dieu. Ananias, entendant ces paroles, tomba, et expira. Une grande crainte saisit tous les auditeurs. Les jeunes gens, s'étant levés, l'enveloppèrent, l'emportèrent, et l'ensevelirent. Environ trois heures plus tard, sa femme entra, sans savoir ce qui était arrivé. Pierre lui adressa la parole: Dis-moi, est-ce à un tel prix que vous avez vendu le champ? Oui, répondit-elle, c'est à ce prix-là. Alors Pierre lui dit: Comment vous êtes-vous accordés pour tenter l'Esprit du Seigneur? Voici, ceux qui ont enseveli ton mari sont à la porte, et ils t'emporteront. Au même instant, elle tomba aux pieds de l'apôtre, et expira. Les jeunes gens, étant entrés, la trouvèrent morte; ils l'emportèrent, et l'ensevelirent auprès de son mari. Une grande crainte s'empara de toute l'assemblée et de tous ceux qui apprirent ces choses (Actes5 :1-11).

De nos jours, les églises communautaires se font rares. Au contraire d'après notre observation sur le terrain, nous avons plutôt soupçonné un esprit concurrentiel entre les fidèles des églises de réveil. Concurrence aboutissant parfois à des jalousies qui produisent la haine, la rivalité entre anciens d'église, diaconesses ou chantres etc.

❖ **Les églises de réveil humanitaires**

Ce type d'églises de réveil d'après nos recherches sur le terrain se font rare dans les pays francophones ; car de nos jours, les églises de réveil sont plutôt devenues des « banques » où l'on vient déposer argent, dons, etc. Qu'à cela ne tienne, nous avons pu en recenser une église humanitaire à Yaoundé. Dans ces églises, l'on prône le bien-fondé de l'évangélisation par les biens matériels. Il s'agit ici d'apporter une aide humanitaire et sociale aux membres de l'église afin de les maintenir dans l'assemblée. Se basant sur des faits tels que Jésus ait nourrit des foules, (Jean 6 :11) les églises à caractère humanitaires sont également celles qui abondent d'effectifs. Au quartier Mballa2, nous avons côtoyé l'église « Semence divine ». Pratiquement tous les dimanches à la sorties des cultes tous les membres ont droit à un casse-croute offert par les dirigeants de l'église. Trimestriellement, l'église offre un dîner aux membres et distribue des provisions alimentaires à toute l'assistance. Chaque rentrée scolaire, l'on fait un recensement des besoins des élèves et étudiants de l'église et l'on leur distribue des fournitures et de l'argent pour leur année scolaire. Tous les cas d'anniversaire, de maladies, des obsèques, mariages ou quelques autres évènements heureux ou malheureux sont signalés à la hiérarchie et sont soutenus par l'assemblée. Les églises à

caractère humanitaires, contrairement aux églises prophétiques semblent investir dans les vies des leurs membres mais en revanche cela est une technique pour attirer plus de foule et maintenir celle déjà acquise.

❖ **Les églises de réveil fondamentalistes**

On pourrait leur attribuer le nom de fondamentalistes car ces églises de réveil sont généralement fondées sur des principes ancrés dans certaines traditions chrétiennes. Nous prendrons le cas de l'Église Messianique Évangélique du Cameroun (EMEC) ou du Full Gospel. Ces églises ont gardé les fondements et les principes jadis instaurés par les pères fondateurs. Ce qui caractérise ces deux églises citées plus haut c'est l'intérêt porté sur l'étude de la parole de Dieu. « *Dieu a tout créé par sa parole et non par la prophétie* », soutenait le pasteur Ruben de l'EMEC. Ils mettent un accent particulier sur les enseignements bibliques, sur la trinité en particulier sur la personne du Saint d'Esprit. Les églises à caractère fondamentalistes telles l'EMEC ont abondé dans la culture des dogmes religieux où la place de la femme reste effacée dans l'église. Les femmes ne prêchent pas, elles ne peuvent être consacrées pasteurs ni anciennes d'église, elles ne dirigent pas de culte etc. Celles-ci n'ont pas non plus droit de porter aux parures extérieures (boucles, perruques, vernis, maquillage etc.). Se prêtant comme des gardiens de la loi de Moïse et par ricochet de Dieu, les églises fondamentalistes ont créé d'autres lois supplémentaires pour mieux s'affirmer. C'est par exemple le cas sur la loi du baptême. Défini bibliquement comme étant l'engagement d'une bonne conscience, les fondamentalistes messianiques ont fait du baptême une obligation. Le refus ou le retard pour un chrétien de l'EMEC de se baptiser est interprété comme un manque de sérieux de la part de celui-ci ou celle-ci. Dans ces églises la confession publique des péchés est un exercice inévitable pour en devenir membre. Les églises de réveil fondamentalistes généralement sont très conservatrices et très souvent se heurtent aux meurs et aux sensibilités de plusieurs, qui pour finir, quittent l'église.

3-2- Structuration

Les églises de réveil sont structurées en plusieurs organes de gestion et de décision. Il est cependant difficile de trouver les mêmes organes de gestion et de décision dans toutes les églises en raison de la diversité de leur organisation et de leurs structures. L'église de réveil (EMEC^o) où nous avons investigué est structurée comme suit.

- Une Assemblée Générale : qui est l'intense supérieure de prise des décisions, des reformes des lois ;
- Un Conseil Exécutif : c'est l'organe qui fait exécuter les lois ; dans certaines églises cet organe se comporte comme le Conseil d'Administration ;
- Un Secrétariat Général : c'est l'organe qui est chargé de la rédaction, de la publication et de l'archivage de toutes les informations capitales de l'église ;
- Un Comité Régional : il regroupe les chefs des régions ;
- Le Comité Sectoriel : il regroupe les chefs des secteurs, (les secteurs en zone urbaine ne sont autres que les arrondissements.)
- Le Comité Paroissial : il est composé du pasteur local, des anciens, des diacres, des conseillers, de la chorale, du groupe d'hommes, du groupe de femmes, du groupe d'enfants communément appelé « l'école du dimanche. »

Cette structuration très souvent est observable dans les églises juridiquement autorisées. Les autres églises fonctionnant sous la couverture des autres n'ont en leur sein que le comité paroissial.

4 - LE FONCTIONNEMENT DES ÉGLISES DE RÉVEIL

Excepté quelques-unes des églises de réveil, nous pouvons déduire à l'aide des études sur le terrain que 95% des églises de réveil fonctionnent de la même façon.

4-1- Organisation interne

Les églises de réveil qui pour la plupart sont juridiquement reconnues par l'Etat fonctionnent dans un contexte formel et ayant une structuration bien organisée. Mais généralement elles aussi marquent leurs faibles commencements de façon informelle par une cellule de prière réunissant quelques dizaines de personnes dans des maisons ou appartement des membres de la communauté (Nana, 2020). Au fur et à mesure, selon leurs moyens, cette cellule passe à la location ou sous-location de divers types de locaux (hangars, grandes salles, usines désaffectées, anciennes boîtes de nuit etc.) pour établir leur temple et accueillir une assemblée. Très souvent c'est lorsqu'une église atteignait le stade d'assemblée que celle-ci qu'alors elle fait recourt à une demande officielle auprès du MINATD afin d'exercer en tant qu'association religieuse. (Source de terrain).

Nous avons investigué sur certaines églises à Yaoundé pour comprendre comment elles fonctionnent. C'est le cas du Full Gospel Mission ou Mission du Plein Évangile qui a été

reconnu au Cameroun par décret présidentiel N°69/DF/246/du 26 avril 1969, La Voie du Cameroun : reconnue par Décret N° 93/158 du 28 mai 1993 ; l'Église Messianique et Évangélique du Cameroun reconnue par Décret N° 93/171 du 1^{er} juillet 1993 ; la Mission Évangélique Vie et Paix reconnue par Décret n° 98/302 du 18 novembre 1998 ; et l'Église Pentecôtiste Chrétienne du Cameroun sous le Décret N° 98/359 du 29 décembre 1998. Nous pouvons suite à notre synthèse dire que presque toutes ces églises de réveil fonctionnent de la même façon. Les pasteurs, les évangélistes, ou les missionnaires formés dans leurs différents centres de formation ou écoles de théologie (pour celles qui en possèdent), à leur sortie sont affectés soit dans les jeunes assemblées nouvellement créées, soit pour seconder un pasteur dans une ancienne assemblée. Ceux-ci ont une rémunération à la fin du mois. Le clergé est en majorité ou exclusivement composé des hommes ainsi que toutes les instances supérieures de prises de décisions. La ligne éditoriale ou mieux la ligne ecclésiastique est bien connue de tous et doit être scrupuleusement respectée. Toujours sur le plan institutionnel, les pasteurs peuvent être mutés ou affectés à des postes différents après la tenue d'un conseil d'église qui se tient généralement deux fois par an et une fois par an chez certains. Dans le fonctionnement de l'église proprement dit, il est important de souligner que l'assemblée est subdivisée en groupes. Nous avons d'abord le clergé lui-même, est généralement composé d'hommes ; ensuite il y a le groupe d'hommes qui regroupe tous les hommes de l'assemblée. On note aussi le groupe des femmes (où fréquemment la femme du pasteur en est le leader), le groupe des jeunes, la chorale, le groupe d'enfants communément appelé « école du dimanche ». Notons ici que, chacun de ces groupes a son propre cahier de charge à lui mais toutes les activités convergent au développement de l'église. Les services dominicaux dans la plupart des églises sont meublés par les chants, les prières, les témoignages, les prédications, la prise des offrandes les communiqués et surtout la présentation des nouveaux membres. Pendant la semaine, l'église a des programmes de prières de délivrances, et les réceptions des chrétiens désirant se faire écouter dans la profondeur. Cette pratique où les chrétiens viennent se confesser auprès soit d'un pasteur soit d'un dirigeant a souvent été parfois très mal gérée dans certaines églises de réveil car, nombreux sont des pasteurs qui ne gardent pas le secret de confession. Cette incontinence a souvent amené certaines personnes à quitter l'église. Généralement chaque dernier vendredi du mois l'église organise une nuit de prière où tous les membres sont conviés. Les églises de réveil en grande majorité disposent d'un matériel de sonorisation très efficace. De manière prosaïque, ce système de sonorisation participe pour des fidèles interrogés à l'idée de l'éveil. L'objectif est de diffuser le message de Jésus le plus loin et le plus fort possible. Ces installations sonores font néanmoins l'objet de multiples plaintes, et

dans certains cas exceptionnels, des églises ont pu être condamnées à fermer à raison des nuisances sonores.

En ce qui concerne le domaine financier, les quêtes sont ouvertes à chaque rencontre de dimanche ou de la semaine ainsi que dans chaque différent groupe. Les diaconesses et les diacres qui sont désignés et consacrés par le pasteur principal s'occupent de la décompte et de la trésorerie. Seul le pasteur est autorisé à faire sortir l'argent collecté de la caisse. Si l'argent est destiné à un ouvrage important de l'église, l'autorisation de décaissement se décide en Assemblée Générale. Certaines églises ont des registres où tout est noté et d'autres, plus efficaces encore, ont des comptes bancaires où tout est reversé. Les offrandes ordinaires se donnent à chaque rencontre de façon spontanée. Les dîmes¹¹ quant à elles se donnent pour la plupart une fois par mois car c'est le dixième des revenus ou du salaire de chaque chrétien. Les actions de grâces spéciales se donnent soit en fin d'année, soit de façon spontanée par un membre de l'église qui manifeste une reconnaissance à Dieu. Dans ce cas (actions de grâces) les dons en nature ou en matériel sont acceptés.

Hors mis ces différentes catégories de dons et offrandes, nous pouvons aussi mentionner l'offrande du pasteur. Ici toute l'église apporte au pasteur des dons, de l'argent, de la nourriture, des billets d'avion, des titres fonciers, des voitures etc. une fois par mois très souvent cette quête se passe à la fin du mois. Concernant les messages prêchés dans les églises de réveil, chaque église suit sa ligne ecclésiastique. Par exemple à l'EMEC, il est interdit d'aborder les thèmes en faveur du divorce ou de l'avortement sous peine d'être complètement exclus de la congrégation. Mais le message commun que prônent toutes les églises de réveil, c'est la seconde venue de Jésus, le salut de l'âme, et l'abandon du péché. Plusieurs également promeuvent la délivrance et la guérison par des miracles. D'autres vendeurs d'illusions dont profitent de la largesse de certains versets bibliques pour amadouer les consciences des chrétiens en leur vendant à un prix exorbitant des accessoires (mouchoirs, parfums, eaux, sel, huiles, liqueurs, bouquins) destinés à leur guérison, leur promotion, leur mariage etc.

Notons que les églises de réveil autorisées selon la législation ont un fonctionnement différent au niveau de la hiérarchie qui diffère considérablement des églises qui fonctionnent sous la couverture des autres. Cette différence se situe à ce niveau où les églises officiellement légalisées ont des organes supérieurs de décisions qui recadrent l'association

¹¹ Pratique juive appliquée dans la bible qui consiste à donner le dixième de ses revenus à Dieu

religieuse et veillent sur orientation fondamentale de la vision de l'église. Par contre les églises qui ne sont pas légalisées pour la plus part n'ont que le comité paroissial à leur sein. Comme nous l'avons mentionné dans la structuration, ayant dont pas à leur tête une main forte, les pasteurs de ces églises deviennent à la fois des juges et parties. « Les faiseurs » et les « défaiseurs » de leurs propres lois. Comme l'un des cas de déviations de ces églises nous pouvons citer cette information diffusée sur la chaîne de télévision privée Canal 2 où élèves de classe de terminale appartenant à une certaine église de réveil dans la ville de Douala ont boycotté l'examen écrit du baccalauréat au profil d'un programme de prière organisée dans leur église à la même période¹². Étant donné que ces églises n'ont à leur tête aucune hiérarchie institutionnelle, elles se livrent à leurs propres désirs et c'est dans ce mode de fonctionnement que l'on enregistre le plus des dérapages.

4-2- Place des supports médiatiques dans les églises de réveil à Yaoundé

Selon le constat fait sur le terrain, les médias jouent un rôle prépondérant dans la visibilité et l'émergent des églises de réveil. Les médias tels que la télévision, la radio, l'affichage, l'affichage sauvage et les réseaux sociaux sont le moyen de communication le plus visé par les églises de réveil. L'on peut cependant constater une panoplie des plaques publicitaires et de banderoles sur toute l'étendue de la ville de Yaoundé. La plupart des messages qui y sont contenue tournent autour des messages de délivrance, de libération et de miracles ; indiquant aussi les horaires des rassemblements. L'affichage sauvage est le moyen de communication les plus utilisé ; on assiste à une atomisation d'affiches dans les lieux culturels, les terminus de bus, les grands carrefours, les bacs à ordures etc. Aujourd'hui certaines églises de réveil possèdent leurs propres chaînes de télévision et de fréquences radio¹³. Les médias tels la radio et la télévision diffusent des messages relatant des témoignages de réussite et de guérison qui ont changé les vies de ceux qui ont accueilli Jésus Christ. Les églises à cet effet, profitent de cet espace médiatique pour faire de la publicité du marketing des produits qu'elles offrent. Certains leaders de ces églises qui n'ont pas leur propre chaîne de radio animent des émissions interactives des chaînes privées laïques ou d'autres chaînes de radios chrétiennes (l'une des plus ancienne de Yaoundé étant Radio Bonne Nouvelle »). Émissions pendant lesquelles ils prient pour les auditeurs en ligne tout en leur prodiguant certains conseils. D'autres encore font recours aux différents réseaux sociaux pour créer une certaine notoriété autour d'eux.

¹² Journal télévisé du 20 juillet 2020, 19h50

¹³ Telles que Dunamis FM, propriété de l'église Cathédrale de la foi ; Rhema FM, propriété de Rhema Ministry.

Photo 4: Affichettes de deux prophètes annonçant leurs programmes spéciaux



Source de terrain : 16 mars 2022, 11h42

Ces deux images nous présentent deux prophètes l'une de la Chapelle Esprit et Vie et l'autre du ministère Évangélique et Prophétique de l'Espérance ; tous deux annonçant chacun un programme spécial.

Il ressort de ce chapitre que les églises de réveil au Cameroun bien que diversifiant dans leurs typologies fonctionnent toutes presque de la même façon. La différence réelle qui existe entre les églises officiellement légalisées et celles qui ne le sont pas, se situe au niveau de leur structuration. Et l'on a pu noter que les églises de réveil autorisées se présentent nettement comme des organisations bien ficelées avec à leur tête des organes exécutifs. Contrairement aux églises informelles qui selon notre observation sur le terrain ne possèdent d'aucun canevas fiable et stable de leur fonctionnement, exposant ainsi les chrétiens à toutes formes de violences, lesquelles nous étudierons dans le prochain chapitre.

DEUXIÈME PARTIE :
MODALITÉS ET DYNAMIQUES DES VIOLENCES
DANS LES ÉGLISES DE RÉVEIL AU CAMEROUN

Cette deuxième partie de notre recherche met en exergue les réalités de violences dans les églises. D'où proviennent-elles ? Quelles en sont les différentes formes et manifestations que celles-ci abhorrent ? Comment les conséquences de ces violences impactent-t-elles la vie de leurs victimes ? Telles sont les questions que traitera cette partie. La recherche des mécanismes de ripostes et de défense des victimes des VBG dans les églises de réveil, ainsi que la proposition de quelques solutions liées à ce fléau concluront cette deuxième partie de notre travail.

CHAPITRE 3 : LES RÉALITÉS DES VIOLENCES DANS LES ÉGLISES DE RÉVEIL

La question des Violences Basées sur le Genre est une préoccupation grandissante dans toutes les sociétés actuelles. Ignorer cette réalité serait comme ignorer la société elle-même car les violences sont inhérentes à celle-ci. Dans les églises de réveil, les violences sont de tout ordre et touchent toutes les couches sociales et tous les sexes et principalement les femmes. Ces violences prennent des formes différentes selon les congrégations ou les assemblées, mais il y en a qui sont communes à toutes les églises. Se servant de certains passages bibliques interprétés à leur convenance, certains leaders d'église sont devenus des producteurs de violences sur les fidèles. Nous avons des cas de violences qui touchent à la fois les femmes et les hommes, et les enfants, mais il en existe d'autres qui sont principalement axées sur les femmes et malheureusement, selon notre constat sur le terrain, celles-ci sont majoritaires dans les églises de réveil.

1- LES ORIGINES DES VIOLENCES DANS LES ÉGLISES DE RÉVEIL

Bien que venant de divers origines, toutes les violences vécues à l'église tout comme ailleurs ont une seule et unique finalité détruire la personne victime. D'après nos investigations, les violences vécues dans les nouvelles églises chrétiennes ont plusieurs origines proches et lointaines.

1-1- Origines lointaines

La formation de la femme

Mathilde Dubesset (2003) soutenait déjà que « *Dieu créa l'homme à son image, il le créa à l'image de Dieu, il créa l'homme et la femme* » (Genèse 1 :27), mais c'est le récit qui met en scène la création d'abord de l'homme et la femme comme étant une aide est celui qui a été retenu par la tradition chrétienne. Cette hiérarchisation de la création d'abord de l'homme puis de la femme est l'une des origines lointaines de l'assujettissement de la femme dans la société et plus dans les églises de réveil. Pour certains hommes des églises de réveil, le fait que l'homme ait été formé et matérialisé en premier lui confère une supériorité sur la femme. Dans certaines locales du pays, comme la langue Bassa, même l'appellation du mot femme

est péjorative et diminutif de par sa position dans la création. Elle est appelée « *mouraa* » littéralement qui signifie « *c'est quand même aussi un être humain* ». Quand même pour dire qu'elle n'a pas toutes ses habilités mais à cause de sa morphologie humaine qu'on lui confère le titre d'être pensant. Tout ce rabaissement est simplement dû à sa position dans la création.

Le péché de la femme au jardin d'Éden

Nous référant du livre de la Genèse chapitre trois, le péché de la femme dans le jardin d'Éden reste la plus grande cause de ses violences dans l'église. Cette fatale erreur commise par Ève dans le jardin d'Éden était le fait que cette dernière avait non seulement cueilli le fruit défendu, mais elle l'a consommé en le faisant aussi consommer à son mari. Par cet acte d'après les saintes écritures, la souffrance est pris corps sur la terre. Cette désobéissance est donc l'une des principales et sévère cause lointaine qui jusqu'à nos jours continue de servir d'outil pour crucifier les femmes dans presque toutes les églises et en particulier les églises de réveil. Certes que pour plusieurs penseurs philosophiques, cette histoire d'Adam et Eve n'était qu'une allégorie, mais dans le contexte religieux cette légende garde toute sa véracité et démontre qu'effectivement ce couple fut le premier à occuper notre terre. Selon le livre de la Genèse, l'on constate qu'après sa création l'homme est resté fidèle, obéissant et assidu à toutes les prescriptions de son créateur. Le mal se fera connaître qu'après la création ou mieux la formation de la femme. Selon les auteurs de la Bible, la femme est décrite comme étant l'instigatrice du péché, la mère fondatrice de la rébellion et de la destruction. C'est par elle que la souffrance est venue sur la terre et même la mort. Pour avoir cueilli le fruit défendu, l'avoir mangé et l'avoir fait mangé à son mari, celle-ci venait de porter toute la grande responsabilité de la destruction terrestre. Générations après générations, cela ne semble pas avoir changé dans les mentalités des hommes à l'église et même des hommes dans la société. La femme vit avec l'épée de Damoclès sur la tête, toutes les violences qui lui sont infligées proviendraient du fait que cette dernière est siècle après siècle accusée et jugée coupable.

La Domination masculine

Lorsque nous parcourons le récit du livre de Genèse au chapitre trois, nous constatons que, après la consommation du fruit défendu par la femme et l'homme, la suite nous relate les différentes sentences qui avaient été prononcées par le créateur en guise de punition à l'endroit du premier couple terrestre. Et parmi ces sentences l'on note la domination masculine instaurée par Dieu lui-même. « *Il dit à la femme : J'augmenterai le souffrance de tes grossesses, tu enfantera avec douleur, et tes désirs se porteront vers ton mari, mais il*

dominera sur toi » (Genèse 3 :16). Cette domination masculine apparaît ici comme une loi promulguée par Dieu lui-même autorisant ainsi, d'une manière comme d'une autre, les hommes et en particulier les hommes d'églises à exercer leur suprématie sur les femmes.

La soumission

Il est écrit dans la Bible que « *En effet, l'homme n'a pas été créé à partir de la femme, mais c'est la femme qui a été créée à partir de l'homme...* » (1Corinthiens 11 :8) ; mais aussi que « *Femmes, soyez soumises à vos maris comme il convient dans le Seigneur* » (Colossiens 3 :18). Voilà les versets bibliques qui ont ouvert la porte aux abus sur les femmes dans les églises et dans les couples des chrétiens des nouvelles églises. Ici, la perception de soumission est vue comme de la légitime subordination. C'est un des commandements de Dieu qui a institué que les hommes soient des chefs et les femmes les subordonnées ; alors vouloir se soustraire de cette loi est signe de rébellion aux saintes écritures et à Dieu lui-même. Selon notre observation sur le terrain, dans la quasi-totalité des églises de réveil, toutes les lois axées sur la femme sont celles que l'on cherche à faire le plus respecter. La soumission est aussi l'une des causes des violences dans les églises pentecôtistes. Certains hommes en profitent pour maltraiter les femmes, les assujettir et les discriminer. C'est à cause de cette soumission que la femme a le rôle de figurant dans l'église de réveil, un complément d'effectif, une personne dont on peut se passer. Cet ardent désir à vouloir imposer aux femmes une soumission bon gré malgré a souvent généré des situations irréparables dans les couples mais aussi au sein de l'église.

Les mariages arrangés

« Les rings de boxe » construits entre l'homme et la femme diligentés par les dirigeants des églises dites de réveil ne sont autres que les mariages arrangés. Suite aux avis des personnes interrogées, nous pouvons résumer que les mariages arrangés se forment simplement par les intérêts égoïstes de certains membres de l'église. Voulant voir leur fils ou leur fille marié(e) à la personne qui leur convient plus à eux parents qu'aux personnes concernées, ils tissent un mariage arrangé. Très souvent, ces derniers font un arrangement avec le pasteur résident moyennant parfois d'énormes présents afin que le leader puisse coacher le dossier. Le pasteur étant vu comme un demi-dieu ne peut en aucun cas être désobéi par un fidèle. Dans d'autres cas, les mariages arrangés se forment autrement. Certains pasteurs, ne pouvant se marier sous un régime polygamique préfèrent confier la jeune fille qu'ils convoitent en secret dans leur cœur à un chrétien qui est totalement sous le contrôle de

ce dernier, ainsi donc, le pasteur par interposition jouit de cette satisfaction de faire dicter sa loi à la fille au travers de son mari. D'autres mariages arrangés naissent des fausses prophéties et fausses révélations proférées à l'église parfois de façon publique lors d'un culte. Il suffit de prouver que la prophétie ou la révélation vient de Dieu et tout le monde se soumet. Les mariages arrangés sont l'une des causes fondamentales des violences dans des couples chrétiens. Ces violences proviennent du fait que les unions ne sont pas fondées sur l'amour, mais plutôt sur une idéologie, et généralement c'est la femme qui subit le plus. Pour avoir observé son mode de vie nous pouvons dire que le chrétien des nouvelles églises est un individu qui aime généralement sauvegarder l'image et soigner les apparences dans le but de miroiter au monde extérieur que le bonheur céleste se trouverait à l'église. Les mariages arrangés sont donc des centres de destruction massive car, devenant des tombeaux blanchis, des prisons dorées où la culture du silence est imposée car, il faut maintenir et entretenir l'illusion au dehors. Exposer son couple ou du moins avouer les maltraitances vécues dans son couple est synonyme de trahir Jésus et son église. « *Tout va bien, Dieu est au contrôle* », « *ça va bien par la grâce de Dieu* », voilà quelques réponses passe-partout que miroitent certains fidèles des églises de réveil pour masquer la réalité.

1-2- Les origines proches

La pauvreté ambiante

L'état de pauvreté vécu dans la plus part des familles en général et dans des familles chrétiennes en particulier selon notre observation sur le terrain, contribuerait à environ 50% aux violences basées sur le genre. Plusieurs femmes voulant échapper de justesse à la précarité de leur maison choisissent de se jeter dans les bras du premier venu.

Après sa séparation avec mon père, ma mère s'est remariée. Son nouveau mari avait des grands enfants qui nous menaient la vie dure mais voulant sauvegarder son mariage ma mère gardait le silence. À l'âge de 18ans j'ai décidé d'accepter la proposition de mariage du pasteur de notre église.

Ces paroles recueillies sur le terrain auprès d'une victime sont la preuve de ce que la pauvreté est le train qui mène plusieurs femmes dans les bras de leurs bourreaux. C'est d'ailleurs aussi cet état de pauvreté qui conduit plusieurs personnes dans les églises de réveil qui, dans l'espoir d'un retournement miraculeux de leur situation précaire au contraire s'enfoncent encore dans un désagréable borbier des situations inattendues.

La médiocrité

En plus des fondements des mariages erronés à la base, de la pauvreté ambiante, en étudiant les causes des violences faites aux femmes dans les églises de réveil, il est apparu que la médiocrité de la gente masculine dans ces milieux occasionnent les incompréhensions et la routine dans les couples. La principale cause de cette médiocrité quant à elle est liée à la sous scolarisation de plusieurs membres et fondateurs de ces mouvements pentecôtistes et surtout néo-pentecôtistes. Très peu de fondateurs des églises néo-pentecôtistes ont fait les études supérieures; ils ont une ou deux fois fait quelques démonstrations en puissance et très rapidement cela leur a valu une notoriété et une forte audience. S'il est vrai que les diplômes n'exemptent pas un homme des comportements bestiaux, la sagesse voudrait qu'on aligne la foi et la science. La Bible même le recommande en disant « *joindre à la foi la vertu, à la vertu la science...* » (2Pierre 1 :5-6). L'église en principe devrait être le centre et le lieu indiqué de l'excellence et de la perfection car, incarnant la divinité, malheureusement de nos jours, elle est devenue le seuil où reposeraient paisiblement toutes formes de médiocrité.

Le Saint d'Esprit comme on le qualifie est la force motrice qui aide le chrétien dans l'exercice de sa fonction. Il est sensé aider les disciples de Jésus dans la prière, la compréhension de la Parole de Dieu, la vie sociale, en famille bref en tout. On observe malheureusement que les chrétiens des églises du réveil se sont peu à peu débarrassés de leurs responsabilités naturelles et ordinaires en tant qu'hommes pour les faire endosser au Saint d'Esprit. Cette médiocrité à vouloir tout confier au Saint d'Esprit à l'onction ou à la « grâce de Dieu » a aliéné le chrétien pentecôtiste. Il est pourtant connu de tous qu'un esprit fut-t-il saint ou souillé a besoin d'un corps pour fonctionner. Tout comme chaque artiste pour perfectionner son talent qui est bien sûr naturel a encore besoin de fournir des efforts dans le travail. Le Saint d'Esprit de même pour fonctionner, a besoin de la contribution de l'homme, de son corps, son intelligence, sa sagesse, son dynamisme, etc. Il serait donc facile de déduire qu'une personne douée d'intelligence n'a pas besoin du Saint d'Esprit pour comprendre qu'un homme qui est de vingt ans l'ainé de sa femme vieillira certainement plus rapidement pendant que celle-ci aura encore toute sa vigueur. L'être humain en réalité devrait être capable de résoudre des problèmes normaux, vitaux et communs à son mode de vie sans l'aide du Saint d'Esprit. Le Saint d'Esprit ne devrait intervenir que pour des cas supra naturels et extraordinaires qui ne seraient pas à la portée de la science humaine. Malheureusement, les hommes des églises de réveil ont très vite démissionné de leurs rôles primaires aussitôt qu'ils ont reçu le Saint d'Esprit. Cette inactivité volontaire se traduisant par une chaîne des pratiques médiocres telles :

- l'inertie dans la production des idées;
- l'incapacité et le manque de volonté à enrichir leurs connaissances dans plusieurs domaines : vie sociale, amour, politique etc. ;
- la paresse dans la recherche de l'emploi ;
- la négligence sur le plan vestimentaire et corporel (*c'est l'Esprit qui compte la chair de sert de rien*) ;
- l'incapacité, et la mauvaise foi à poser quelques actes de romantisme pour maintenir la flamme d'amour dans le couple ;
- la promptitude à juger et condamner ce qu'ils maîtrisent le moins ;
- le refus volontaire par certains d'étudier la science, la philosophie, etc. ;
- la maladresse dans certaines actions (ex : prier ou lire sa Bible au lieu de service et aux heures de travail, parler de Dieu là où il faut faire intervenir la science) ;
- l'ingérence de manière inopinée dans les vies des autres ;
- le non-respect de certaines coutumes traditionnelles nécessaires (Ex : la dote, le deuil, etc.)
- le refus de certaines prescriptions médicales ;
- la fausse consolation dans le manque (*heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux*) (Matthieu5 :3).
- etc.

Nulle part dans le monde un homme a eu besoin du Saint d' Esprit pour dire des paroles valorisantes à son épouse, lui offrir des cadeaux ou des moments de qualité et de détente pour maintenir la flamme d'amour. Dans la plupart des couples chrétiens des églises de réveil selon notre lecture sur le terrain, le romantisme est perçu comme un acte mondain et impudique. Or, il est communément connu de tous que là où la flamme d'amour n'est pas maintenue, les portes de la routine s'ouvrent, menant ainsi le couple au dégoût et pour finir à la séparation.

L'abstinence sexuelle avant le mariage

Souvent considérée à première vue comme une chose louable, l'abstinence sexuelle est perçue comme étant une des méthodes contraceptives les plus indiquées pour éviter les maladies sexuellement transmissibles, les grossesses non-désirées. Malheureusement, bien qu'étant une solution à certaines situations, l'abstinence sexuelle paradoxalement est devenue le manteau qui couvre les manquements sexuels de plusieurs individus mal intentionnés dans les nouvelles églises de nos jours. La quasi-totalité des hommes vivant avec une impuissance

et une faiblesse sexuelle se cachent derrière la chasteté avant le mariage pour voiler leur handicap. Une fois le mariage célébré la fille se sentira obligée de vivre auprès de cet homme invalide, le divorce étant totalement proscrit dans ces milieux.

Manque d'autonomie financière

La dépendance financière de la femme envers son mari a toujours été source de nombreuses violences dans les couples fussent-ils chrétiens ou pas (Iglésias, 2020). Le fait que les femmes chrétiennes des nouvelles églises manquent d'activités génératrices de revenu est aussi à l'origine de plusieurs formes de violences au sein des familles. L'église elle non plus ne produisant aucun effort pour encourager les femmes à travailler. Il est important de souligner que d'après notre constat, les nouvelles églises ont beaucoup contribué à faire perdurer le patriarcat et la socialisation différenciée dans la société. Dès leur fondation, certaines nouvelles églises à l'instar de l'EMEC interdisaient toute activité professionnelle même aux hommes, car selon les fondateurs de ces mouvements pentecôtistes, la recherche volontaire du bien être financier et matériel était considérée comme un péché. Un « vrai chrétien » ne devrait vivre que par la foi, il faut tout attendre de Dieu juste par une simple prière. Telle était l'idéologie des pères fondateurs de certaines églises. Si l'homme socialement présenté comme producteur des biens économiques ne pouvait déjà pas exercer un métier sous peine de se voir excommunié, à plus forte raison une femme pouvait-elle avoir une activité génératrice de revenus ? Nous avons ce témoignage lors de nos descentes sur le terrain de cette jeune dame qui dit avoir été chassée de son église après que les leaders lui aient fait à plusieurs fois pression de démissionner de son poste de travail. La raison que les pasteurs d'église avançaient était que l'opulence financière d'une femme la rend insoumise et rebelle à son mari. Le paradoxe dans tout cela est que ces églises qui d'une part n'encouragent pas des membres à trouver du travail, sont d'autre part, aussi celles qui exigent à tous de s'acquitter de leurs contributions financières hebdomadaires, mensuelles et annuelles. Tout comme les autres causes de violences en milieu religieux, le manque d'autonomie financière chez les femmes est autant dangereux et conduit à la déchéance.

La mauvaise interprétation de la parole de Dieu

La mauvaise interprétation volontaire de la parole de Dieu est l'apanage de la quasi-totalité des églises pentecôtistes et néo-pentecôtistes. Cet exercice provoque d'innombrables violences dans les congrégations. En se servant des versets bibliques à leur convenance, les « hommes de Dieu » s'infiltrèrent selon eux dans la pensée de Dieu pour faire connaître au

peuple quelle est la volonté parfaite de Dieu pour l'homme sur la terre. Cette forme de violence psychologique touche bien sûr les hommes, mais les femmes en sont plus victimes. Cette méthode permet aux leaders d'église de créer une certaine intimidation dans la conscience des chrétiens, la peur et la frayeur, mais paradoxalement, cette stratégie par moment aussi rassure le chrétien du fait qu'il communique directement avec Dieu au travers de sa parole. Nous avons comme exemple des versets bibliques généralement mal interprétés par des pasteurs à l'instar de: « *Donnez et vous recevrez* » (Matthieu 7 :7). Certains pasteurs récupèrent ce passage biblique pour s'amasser des richesses auprès des fidèles. « *La femme doit être soumise à son mari* » (Ephésien 5 :22) : les hommes profitent de ce verset pour assujettir leurs femmes. « *Apportez dans la maison de Dieu tous les trésors* » (Habacuc 3), c'est l'un des versets qui sert d'appas à certains leaders d'églises pour s'enrichir. La mauvaise interprétation de la bible déforme l'homme dans sa manière d'agir et de vivre. Cette forme de violence a aussi causé beaucoup de dégâts dans les familles et les couples en particulier. Certains hommes se sont désolidarisés de leurs membres de famille qui ne font pas partie de leur église sous prétexte que ceux-ci sont des ennemis. La mauvaise interprétation de la parole de Dieu reste jusqu'à nos jours, la stratégie la mieux utilisée des églises de réveil pour assujettir, estoquer, effrayer, violenter voire détruire.

2- LES FORMES DE VIOLENCES DANS LES ÉGLISES DE RÉVEIL

Edith Schlaffer (1984) disait : « *où que vous alliez dans le monde, là où les gens sont malheureux, les femmes sont encore plus malheureuses* ». Ceci pour expliquer que le fait que la femme ait souvent été subordonnée et assujettie à l'homme, cette dernière subit alors deux fois plus de flagellation que son mari. Ce cas est observé dans les nouvelles églises chrétiennes. Ici, tous les fidèles de l'église subissent souvent de manière unanime des violences qui leur sont infligées par la hiérarchie. Toutefois, il est important de noter que même lorsqu'une violence concerne les deux sexes, celle-ci a plus de conséquences sur la femme que sur l'homme. Car, la situation pourrait être la même pour les deux sexes, mais la condition dans le vécu de cette situation est toujours différente. Notons de prime abord que dans la majorité des églises de réveil, la hiérarchie est constituée en majeure partie d'hommes. Ainsi donc, on a une minorité d'hommes dominant sur certains autres hommes et sur toute la quasi-totalité des femmes. Cette inter-sectionnalité pèse énormément sur les femmes. Elles sont violentées d'une part parce qu'étant des femmes, en plus parce qu'appartenant à une église de réveil dirigée presque uniquement par des hommes, et d'autre part parce qu'elles sont

pauvres, stériles ou célibataires. Les formes de violences qui touchent à la fois l'homme et la femme sont de plusieurs ordres, mais celles axées sur les femmes uniquement restent les plus nocives.

2-1- Formes de violences sur le genre dans les églises de réveil

❖ Le contrôle systématique des fidèles

Cette forme de violence semble être symbolique, mais elle a pour but d'amener le dirigeant de l'église à avoir la main mise d'une façon subtile sur tous ses fidèles. Cette forme de violence se manifeste par le trafic d'influence. Ici, le leader centralise tout sur lui, se faisant lui-même « un petit dieu », la personne incontournable et indispensable. Au travers des versets bibliques bien sélectionnés et mal interprétés, le pasteur développe des philosophies selon lesquelles il serait le canal sûr par lequel Dieu passe pour communiquer avec son peuple et par ricochet, le peuple devrait aussi passer par lui pour atteindre Dieu. Ceci dit, le pasteur se livre souvent à des scènes allant jusqu'à prononcer des paroles créant une certaine frayeur et stupeur dans les cœurs des chrétiens et ces derniers voulant fuir la colère de Dieu se trouvent être obligés de suivre à la lettre, les instructions du pasteur « demi dieu. » Au travers de ce trafic d'influence, le dirigeant d'église contrôle tous les fidèles. Il contrôle tous les projets de ses fidèles, leurs finances, leur vie professionnelle, leur vie maritale et parfois même sexuelle. Il est celui qui interprète les songes, prodigue les conseils, fait des prières, libère les prophéties et combat les ennemis. Ainsi, le pasteur jouit du pouvoir exécutif dans la vie de tous les paroissiens. Il devient donc le coach, le manager, le conseiller technique, le guide, etc. Cette forme de violence a un impact très négatif dans la vie des fidèles. Ceux-ci perdent leur liberté d'expression, d'action, de décision. Ils perdent aussi leur personnalité et leur identité. Tout est centralisé sur le pasteur et ainsi ces fidèles se détournent de leur relation personnelle avec leur créateur pour l'orienter vers leur leader. Pour maintenir ce pouvoir alléchant, le chef d'église utilise des méthodes stratégiques afin de pérenniser son autorité sur les fidèles. Par exemple, il peut lors d'un culte, mettre debout quelques fidèles qui lui sont fidèlement dévoués, leur faisant des éloges en public il invitera plusieurs autres à suivre leur exemple. Étant donné que chacun veut avoir l'approbation et l'admiration du leader, personnellement chaque fidèle se lance dans une compétition sans merci pour faire partie des privilégiés.

❖ L'aliénation des esprits

Cette forme de violence est la plus dangereuse des violences connues dans les

nouvelles églises chrétiennes que nous avons observée sur le terrain. Elle aliène l'homme, le formate et le reprogramme. Lorsqu'un fidèle est victime de cette forme de violence, celui-ci perçoit la société autrement. La Communauté Missionnaire Chrétienne Internationale (CMCI) dont le fondateur se nommait Zacharias Tannee Fomum enseignait dans son église qu'un fidèle après sa conversion, (nouvelle naissance) peut rompre avec sa famille biologique. Faisant écho à ce discours, de nombreuses personnes ont rompu les relations avec leur parentèle pour entrer dans ce qu'il appelait « *la famille chrétienne* », car disait-il ceux qui ne sont pas avec lui à l'église sont du diable. Devenu paranoïaque ce genre de fidèle vit dans les nuages, il a son monde à part et toute personne voulant le ramener à la raison est traitée de sorcier et d'ennemi. Les fidèles qui passent par cette forme de violence deviennent automatiquement vulnérables, fragiles pessimistes et hystériques. Le lavage du cerveau a poussé certains à devenir paresseux, castrés, négligés. Certains se contentent de vivre dans la pauvreté car selon eux la bible a dit : « *heureux les pauvres en esprit, car le royaume des cieux est à eux* » (Matthieu5 :3). Lors de nos investigations sur le terrain, nous avons rencontré des personnes qui ont démissionné de leur fonction professionnelle pour ne servir que Dieu car selon eux, un serviteur de Dieu ne doit pas être à la poursuite du matériel ni de l'argent, cela étant la préoccupation des païens. Cette forme de violence nous a conduit à la découverte d'une jeune fille qui aurait refusé tous ses prétendants car d'après ses propos, elle aurait reçu la révélation selon laquelle le Saint d'Esprit descendrait sur elle comme ce fut le cas de la vierge Marie. Cette forme de violence qui s'est faite beaucoup d'adeptes a pour but de maintenir les gens dans l'ignorance, le dérèglement, afin de permettre aux dominants de mieux dicter leur loi. L'aliénation des esprits a eu des conséquences catastrophiques dans la vie de ses victimes. Les mariages ont fait naufrage parce que soit la femme est subitement devenue sorcière par les déclarations du pasteur et vice-versa. Les familles se sont divisées, les haines se sont installées, les luttes allant jusqu'à la perte en vie humaine ont été enregistrées. Parvenir à faire sortir un fidèle prisonnier de l'aliénation est une équation à plusieurs inconnues, car cette forme de violence s'apparente à une maladie psychique.

❖ **L'exploitation de l'homme par l'homme**

Cette forme de violence est douloureuse dans ce sens que ceux qui la subissent ne la perçoivent pas comme violence mais plutôt comme un dévouement à Dieu. Sarriette Batibonak, (2017 :72) disait déjà :

On constate dans ce Ministère, une forme de « sacrifice » ou « don de soi » de la part de certains responsables et fidèles. La notion de sacrifice

est d'ailleurs utilisée dans la quasi-totalité des ministères. Ainsi les sacrifices en temps, en énergie, en argent et en matériel d'une importance capitale sont encouragés.

L'exploitation de l'homme par l'homme est la forme de violence la plus vulgaire de plusieurs nouvelles églises chrétiennes à Yaoundé au Cameroun et même à travers le monde. Comme nous le disions plus haut, lorsqu'un homme subit une violence, sa femme en subit le double. Dans chaque nouvelle église chrétienne, les dirigeants ont tendance à employer les fidèles gratuitement, ceci étant perçu comme un sacerdoce pour Dieu. Ainsi, des fidèles sont les chauffeurs des pasteurs, ils s'occupent de la plupart et parfois de tous les travaux ménagers, certains sont des coursiers mais aussi, les répétiteurs des enfants des pasteurs, tandis que leurs épouses se font gratuitement coiffer par des talentueuses coiffeuses de l'église. Tous ces services doivent être accomplis avec gaieté de cœur et sans revendication aucune. Le refus d'obtempérer est synonyme de rébellion, d'insoumission et de désobéissance à Dieu d'abord qui demande de respecter l'autorité religieuse, puis au pasteur lui-même.

D'après leur mauvaise interprétation des saintes écritures, certains pasteurs soutiennent que, plus l'on aura servi gratuitement sur terre, mieux on sera récompensé au ciel. Les fidèles s'impliquent aveuglément pour apporter leur contribution louable à l'édifice du royaume des cieux. La violence sous forme d'exploitation de l'homme par l'homme est parfois ce qui pousse certains membres des églises pentecôtistes à démissionner, devenant eux-mêmes pasteurs néo-pentecôtistes dans l'objectif d'être aussi servis. Autrement dit, certains s'en vont simplement parce que convoitant la place du pasteur. Ils se retirent pour devenir aussi des patrons. D'autres par contre quittent l'église, car ayant pris conscience de leur maltraitance. Certains encore, bien que maltraités et conscients de l'être, gardent leur même position soit dans la peur de la malédiction, soit parfois que ces derniers espèrent une quelconque nomination, afin de perpétrer sur d'autres ce qu'ils auraient vécu. Contrairement à d'autres formes de violences vécues à l'église de réveil, cette dernière est facilement curable, car il suffit à un fidèle de prendre conscience.

❖ **Matraquage financier :**

Dans la quasi-totalité des églises que nous avons approchées au cours de ce travail de recherche, 98% des prédications des pasteurs des nouvelles églises chrétiennes auxquelles nous avons assisté tournent autour de la prospérité. « *Celui qui sème abondamment récolte abondamment* ». Ici, c'est la course au maillot jaune. C'est le fidèle ayant versé le plus d'argent qui bénéficie de plus de prières et de privilèges de la part du pasteur. Par exemple

dans le Ministère International « *Va et Raconte* » comme le dit Sarriette Batibonak (2017) cette,

église fonctionne comme une entreprise religieuse. Le fondateur se présente comme le chef d'entreprise et les employés (pasteurs, évangélistes choristes etc.) se mettent à son service pour accomplir les diverses tâches imparties.

Ici, les troncs qui sont faits pour recueillir les offrandes sont catégorisés, à savoir le panier d'offrandes pour les « Very Important Personality » (VIP) où l'on dépose les montants à partir de cinquante mille francs Cfa et plus ; le panier d'offrandes de moyen de gamme où l'on dépose au moins vingt-cinq mille francs, le panier d'offrande dit intermédiaire où l'on dépose les sommes à partir de cinq mille francs et enfin, le panier d'offrande bas de gamme qui commence à cinq cent francs. Il faut préciser que les cinq cent francs en question doivent obligatoirement être en billet, car aucune pièce n'est acceptée. Apporter les pièces en présence de Dieu est un signe de mépris. Le matraquage financier est devenu monnaie courante dans les nouvelles églises, à telle enseigne que les lieux de culte sont devenus de véritables supermarchés où l'on vend des produits de toute espèce : l'eau, l'huile, le sel, le savon, la littérature, les chapelets, les pierres, les marteaux, les machettes (pour abattre les ennemis), les mouchoirs, les calendriers, les prophéties etc. Le pasteur qui joue l'agent marketing encourage et parfois même oblige les fidèles à acheter tout ce qui est proposé en échange de la bénédiction de Dieu. Cependant, année après année, ce sont les pasteurs, apôtres et évêques eux-mêmes d'après les constats faits qui voyagent, roulent dans les voitures de luxe, fréquentent de grands restaurants, s'habillent cher, tandis que les fidèles deviennent de plus en plus malheureux. À cause de cette forme de violence, les couples et les familles se sont ruinés, car n'ayant jamais reçu les choses escomptées. Dans l'une des églises où nous nous sommes rendus pour besoin d'enquêtes, nous avons rencontré une dame qui a été repudiée par le mari, car cette dernière avait versé une somme de six millions cinq cent cinquante-cinq mille francs CFA contre une prophétie jamais réalisée. Cet argent avait été épargné pour les études de leurs enfants. Nous avons également les dires de cet homme qui a dévalisé sa maison au profit du pasteur qui lui avait rassuré que c'était la volonté de Dieu et que quelques semaines plus tard il devait en recevoir au centuple. Malheureusement trois années après, ce fidèle n'a jamais pu reconstituer ses biens perdus. Le matraquage financier appauvrit le chrétien et le met dans une position de concurrence avec son semblable. Nous avons investigué dans une église où tous les travailleurs salariés devaient déclarer leur salaire

auprès du pasteur y compris les primes et les avantages de service. La raison officielle qu'avancait le pasteur pour justifier cet acte était qu'il a la responsabilité de menacer le dévoreur spirituel des finances de ses chrétiens. Mais officieusement, c'est tout simplement parce que ce dernier veut avoir l'œil ouvert sur le salaire de tous, afin de calculer la dîme que chacun est sensé payé chaque fin du mois. En dehors des offrandes ordinaires des dîmes et des offrandes spéciales, chaque fidèle mature et dévoué selon la loi de l'église devrait faire des dons volontaires. Ainsi, les chrétiens sont perdus dans un tourbillon du donné sans retour.

Les jours de cultes sont multipliés dans la semaine et à chaque rencontre, une offrande. Sortir de cette forme de captivité n'est généralement pas facile, mais une fois la conscience éclairée, l'on s'en détourne.

2-2- Les formes de violences axées sur les femmes

✚ Les violences verbales :

Cette forme de violence est vulgaire dans les nouvelles églises. Les leaders et pasteurs emploient les paroles blessantes pour outrager les femmes, les ridiculiser, les dénigrer avec pour intention de les reléguer au second plan. Dans certaines églises de réveil où la tenue vestimentaire et les parures de la femme sont interdites, le langage que l'on emploie pour mettre les femmes en garde est si péjoratif qu'on croirait que les femmes ne sont que des esclaves. Jean Paul Sartre disait « *les mots sont les pistolets chargés* ». La violence verbale est autant dangereuse que les autres, car elle écoeure la femme, la plonge dans les soucis qui parfois provoquent une perte de confiance en soi.

✚ Les violences physiques :

Celles-ci sont de plus en plus fréquentes dans les couples chrétiens et même à l'église. Godonou (2021) raconte l'histoire d'une jeune fille qui s'est faite bastonnée en pleine culte par son pasteur pour avoir mal dirigé la louange. De même, dans les foyers les femmes des pasteurs, des anciens d'église et même des simples fidèles subissent les violences physiques. Celles-ci d'après les témoignages sont souvent bastonnées, mais gardent cependant silence dans le but de sauvegarder l'image de l'église. Au-delà d'une image de l'église à sauvegarder, il y a aussi une image spirituelle d'un « *Jésus qui sauve et guérit* » qu'il faut aussi préserver. La culture du silence qui est entretenue au sein de ces milieux pentecôtistes est ce qui crée toute la complication quant à la libération de ces femmes des églises de réveil. Elles ne se confient presque jamais, bien que vivant sous le joug de la torture. La peur, soit de

la malédiction ou de l'excommunication venant du pasteur, ou encore mieux, la peur de la répudiation venant du mari, et celle d'être appelée femme insensée et rebelle qui expose l'église est ce qui justifie le silence de ces femmes victimes des VBG dans les églises de réveil. Face à cette montagne d'obstacles, elles adoptent l'attitude d'une carpe muette et préfèrent souffrir au-dedans d'elles, sacrifiant ainsi leur vie, leur liberté, leur dignité et leur destinée. Les violences physiques ont laissé beaucoup de séquelles dans la vie de plusieurs femmes chrétiennes, plusieurs ont perdu l'utilisation d'un membre de leur corps, leur dentition, un œil et même leur vie. Pour certaines, il a fallu arriver au pire pour briser le silence.

Photo 5: Séance de délivrance lors d'une campagne d'évangélisation en plein air au quartier Nkol-Ndom



Source : enquête du terrain du 23 mai 2019 à 13h26mn

Les images montrent une séance de délivrance lors d'une campagne d'évangélisation organisée en plein air au quartier Nkolodom, par l'Assemblée Maranatha du Cameroun.

✚ Les violences psychologiques :

Cette catégorie de violences n'est pas en reste dans les nouvelles églises chrétiennes. Les femmes sont martelées psychologiquement au point de perdre leur personnalité. « *C'est la femme qui a amené le péché dans le monde* ». Cette stigmatisation a fragilisé la femme dans le réveil pentecôtiste. Elle a été réduite à un complément d'effectif qui n'a pas un très grand rôle à jouer dans le changement où dans le développement, car étant la cause de la destruction. Dans certains de ces nouveaux mouvements chrétiens à l'instar de l'Église

Messianique Évangélique du Cameroun, aucune femme ne fait partie du conseil d'église. D'ailleurs, aucune n'a la responsabilité au sein de l'église, si ce n'est qu'au milieu des autres femmes. Même l'homme le plus incapable est placé devant toutes les femmes de l'assemblée fussent-elles intellectuelles, nanties ou pas. Les violences psychologiques ont la peau très dure elles restent ancrées dans l'esprit, perdurent même après plusieurs années. Ces violences qui prennent la forme des préjugés et des stéréotypes affaiblissent leurs victimes, les rend prisonniers dans la douleur et les empêchent d'émerger.

Les violences psychiques

Comme toutes les autres formes de violence, celles qui sont psychiques sont aussi dangereuses que les autres. Elles se manifestent généralement par des traumatismes notamment, la perte totale de son identité et de sa personnalité. Cette catégorie de violence aliène l'homme et la femme, les plongeant dans une certaine peur. Sur le terrain, nous avons eu le cas de cette jeune dame qui vit un certain traumatisme aujourd'hui à cause de violences conjugales causées par son mari pasteur. Elle a des pertes de mémoire et aussi une voix grelottante lorsqu'elle s'exprime. Pourtant cela n'est que la conséquence des peurs accumulées dans son subconscient. Tout comme les violences psychologiques, les violences psychiques sont difficilement curables.

Les violences morales

Considérée comme l'atteinte à la dignité humaine, à l'intégrité morale d'une personne ou d'un groupe et plus précisément l'atteinte à l'honneur, à la réputation ou à la considération sociale, les violences morales sont celles qui nuisent à l'intégrité morale d'une personne. Ces violences sont en quelque sorte tous gestes, actes, paroles, allusions diffamation, écrits, dessins, qui résultent en un outrage, une calomnie, une stigmatisation, une discrimination, un dénigrement, une humiliation, visant à discréditer publiquement ou subrepticement un individu. Elles sont monnaie courante dans les nouvelles églises. « *La femme ne doit pas être pasteur, la femme ne prêche pas, la femme ne dirige pas un culte etc.* ». Toute une longue liste des interdits visant à jeter le discrédit sur la gente féminine.

Que les femmes se taisent dans les assemblées car il ne leur est pas permis d'y parler, mais qu'elles soient soumises selon que le dit aussi la loi. Si elles veulent s'instruire sur quelque chose qu'elles interrogent leurs maris à la maison ; car il est malséant à une femme de parler dans l'église (1corinthiens 14 :34-35).

Se basant sur de tels versets bibliques cités ci-dessus, certains pasteurs stigmatisent ainsi les femmes tout en les déshumanisant. Dans ce passage biblique plus haut cité, l'homme est présenté comme celui qui monopolise la connaissance et la femme quant à elle est dépourvue de sens et reléguée au second plan. Elle doit faire recours à son mari, autrement dit à son chef pour accéder à la connaissance. Cette hiérarchisation des niveaux de connaissances qui se définit non par la valeur intrinsèque et intellectuelle d'une personne, mais plutôt par son appartenance sexuelle n'est autre qu'une forme de violence toute aussi dangereuse.

Les violences sexuelles

Les violences sexuelles sont celles qui sont restées tabous à l'église fut-elle de réveil ou pas. Personne n'en parle et pourtant elles se vivent et persistent d'ailleurs. Plusieurs hommes de Dieu abusent sexuellement des femmes et des jeunes filles. D'après nos enquêtes sur le terrain, certaines femmes acceptent la proposition de délivrance par voie sexuelle que propose le pasteur dans le processus de recherche d'une progéniture. D'autres par contre se retrouvent dans les draps des « serviteurs de Dieu » parce qu'escomptant un quelconque mariage, une promotion, etc. en ce moment précis, cet acte sexuel avec le pasteur cesse d'être un adultère ou une fornication encore moins un péché ; mais plutôt une forme de purification et sanctification des entrailles de la femme à la recherche d'une solution. De même que les serviteurs abusent des femmes au niveau de l'église, de même les maris à la maison en font de même. Les violences sexuelles sont devenues très répétées en milieux religieux. Elles créent d'innombrables dégâts au sein de l'église. Les rivalités entre femmes, les luttes, les haines, les jalousies. Notre enquête menée sur terrain révèle que trois filles sur cinq ont soit été violées par un serviteur de Dieu, soit envoutées ou abusées. Il est difficile d'avoir les chiffres exacts dans ce domaine car, plusieurs femmes gardent le secret de peur d'être maudite par le pasteur où chassées de l'église ou alors être tuées. Ces violences s'enchaînent avec de nombreuses conséquences telles les grossesses non-désirées, les maladies sexuellement transmissibles, les envoûtements, les détournements de conscience, etc.

Les violences spirituelles

Dans nos recherches, il a été constaté que les violences spirituelles sont fréquentes dans les nouveaux mouvements chrétiens. Vue comme celle qui a apporté le péché dans le monde, la femme dans l'église dite de réveil est parfois relayée au second plan en ce qui concerne les activités spirituelles de l'église. Dans certaines églises telles que l'Église Messianique du Cameroun (EMEC), Le Plein Évangile, La Sainte Église, La Vraie Église,

l'Assemblée Maranatha du Cameroun (AMC) etc., seuls les hommes sont autorisés à monter à la chaire pour enseigner. La femme dans ces différents mouvements chrétiens est considérée comme un être inférieur qui n'est pas douée de connaissances et par conséquent ne peut enseigner à l'église. Il existe certes des églises où les femmes prennent les devants, mais cette catégorie d'église est taxée d'hérésie par les autres commandées et dirigées par les hommes.

Les violences spirituelles revêtent souvent d'autres formes à savoir, les poursuites nocturnes dans les rêves, les couches de nuit qui sont fréquentes chez les femmes. On y note aussi les menaces dans les prédications, les prières dangereuses et d'intimidation, la profération maléfique de certaines paroles des pasteurs à l'endroit des femmes dites insoumises. Comme autres formes de violences spirituelles l'on peut mentionner aussi l'utilisation des potions (huile, eau, sel, parfum, mouchoir, poudre, savon...) sur certaines femmes dans le cadre de leur séance de délivrance. Séances de délivrance qui ont parfois tourné en séance d'envoutement des femmes.

Les violences économiques

De façon généralisée, la violence économique est peu documentée. Elle est encore plus masquée dans les couples des fidèles des nouvelles églises. D'après notre lecture, 87% des femmes rencontrées connaissent une violence économique dans leur ménage. Il est à noter de prime à bord que la majorité des femmes appartenant aux églises de réveil sont dépendantes financièrement de leur époux. La violence financière et économique est donc l'une des plus fréquentes violences que connaissent les femmes des églises pentecôtistes. Leur subordination économique est la porte ouverte quotidiennement aux injures, à l'assujettissement et au mépris. Cette forme de violence se manifeste par certains actes tels que le contrôle économique quotidien par l'homme, la dépossession totale des moyens d'autonomie de la femme, la gestion exclusive par l'homme du compte bancaire, le contrôle total des ressources du couple et leur utilisation, la privation des ressources, plaçant la femme en situation de demande permanente même pour les achats quotidiens de la famille. Dans le cas des séparations ou des divorces, cette violence se manifeste par le refus volontaire de versement de la pension alimentaire et la dissimulation du patrimoine du conjoint. Cette forme de violence est à l'origine de plusieurs infidélités et même des divorces.

Les violences sanitaires

Les violences sanitaires tout comme ailleurs sont présentes dans les couples de ceux qui fréquentent les nouveaux mouvements chrétiens. Tout comme les autres formes de violences qui sont dissimulées, celle-ci est encore plus couverte et pourtant elle va souvent jusqu'à la perte des vies humaines. Selon l'OMS de façon généralisée, les femmes victimes des violences conjugales perdent entre une à quatre années de vie en bonne santé et ces violences sont à l'origine d'un doublement de dépenses totales de la santé annuelle chez la femme. Les violences sanitaires peuvent être catégorisées en trois types majeurs de troubles médicaux : traumatiques, gynécologiques et psychologiques. Pour ce qui est des lésions traumatiques, plus des deux tiers des femmes interrogées ont eu des lésions traumatiques suite aux violences subies principalement les bleus et les plaies superficielles et profondes. Quant aux troubles émotionnels, psychosomatiques et psychiques, 95% des femmes rencontrées sur le terrain déclarent avoir eu des troubles émotionnels, psychosomatiques, psychiques, suite aux violences qu'elles ont subies. Pour ce qui est de l'état dépressif, nous pouvons mentionner les idées suicidaires, les maux de tête, les vertiges, les palpitations, la fatigue, le mal d'estomac dû aux soucis. Au niveau émotionnel, ces violences ont provoqué soit un sentiment d'humiliation, la peur, la honte, l'anxiété, la colère. À tout ce qui précède, nous pouvons ajouter les troubles de sommeil et d'alimentation. 90% des femmes interrogées ont eu des troubles du sommeil et d'alimentation. Toujours dans le cadre des violences sanitaires, nous pouvons ajouter les troubles gynécologiques et l'impact négatif sur les grossesses. En ce qui concerne les troubles gynécologiques, 55% des femmes témoignent avoir connu les troubles de règles, de la sexualité, des infections génitales et ou urinaire à répétition. Une parmi ces victimes, la femme d'un pasteur, nous a confirmé avoir subi une opération risquée due à une contagion sexuellement transmissible provenant de son mari. 20% des femmes interrogées ont avoué que les violences conjugales ont eu un impact négatif sur leur grossesse à savoir l'aggravation de l'hypertension artérielle, l'accouchement prématuré, l'avortement volontaire et involontaire. Certaines femmes ont perdu leur vie suite à ces violences sanitaires. Le cas de cette femme que nous avons enregistré sur le terrain qui a perdu la vie suite à un avortement imposé par son mari (ancien d'église) en reste une preuve.

Les violences conjugales

Définies comme la violence exercée par l'un des conjoints sur l'autre au sein d'un couple et s'inscrivant dans un rapport de domination et se distinguant par des disputes entre

individus, les violences conjugales sont le vécu journalier de plusieurs couples des fidèles des nouveaux mouvements chrétiens. Ces violences se manifestent sous la forme des insultes répétées, des harcèlements sexuels, de la subordination ou même la bastonnade. 90% des femmes interviewées vivent dans un rapport de domination perpétuelle. C'est la relation « *maître-esclave* ». La majorité des femmes rencontrées vivent soit sous la privation de plusieurs de leur liberté (balade, voyage, appartenance à un groupe ou une association, visites dans la famille, formation professionnelle etc.). Dans nos investigations, trois couples sur quatre connaissent des violences conjugales, mais très peu se confient car, embrigadés par les traditions ecclésiastiques, ou parfois par des lois bibliques les empêchant de jouir de leur liberté d'expression.

3- LES MANIFESTATIONS DES VIOLENCES

Les violences connues dans les églises de réveil se manifestent de plusieurs manières mais convergent toutes vers la même destination la destruction des vies humaines. Nous pouvons noter le cas des violences verbales qui provoquent la honte chez la personne violentée, la perte de confiance et de personnalité, la dévalorisation de soi. Lors des cultes, certains pasteurs par leurs discours portent atteinte à la vie et à l'intimité de plusieurs fidèles. L'on peut aussi noter la manifestation physique. Pendant les séances de délivrance, le pasteur tentant d'enlever un démon qui loge dans un corps et ne voyant pas le démon, c'est le corps du malheureux candidat à la délivrance qui est généralement livré à toutes sortes de tortures. Plusieurs individus ressortent souvent de ces séances avec des entorses, des fractures, des courbatures, des vêtements déchirés, etc.

Photo 6: Croisade de fin d'année dans l'Assemblée Maranatha du Cameroun



Source : enquête de terrain le 31 décembre 2019 aux environs de 00h30mn

Ces photos ont été prises lors de la grande nuit de la traversée du 31 décembre. Les délivrances qui s'opèrent généralement ce jour sont celles qui enregistrent un plus grand nombre de violences physiques, car le protocole est souvent incapable de gérer des foules de personnes qui se renversent.

La violence physique fait partie de la vie conjugale des fidèles des églises de réveil même si elle est dissimulée. Nous avons enregistré plusieurs cas sur le terrain, des femmes qui auraient perdues des dents à la suite d'une bagarre, des yeux, l'usage d'un membre, etc. Les violences vécues dans les églises de réveil ont tout aussi les mêmes manifestations que celles vécues ailleurs. Psychologiquement des personnes sont atteintes, elles sont moralement affectées et diminuées et parfois hantées par un traumatisme psychologique et physique. La frustration et la chosification surtout des femmes face au besoin financier abouti à leur dévalorisation totale, suites aux multiples paroles qu'elles encaissent au quotidien. La violence économique se manifeste aussi par certains actes tels que le contrôle économique quotidien par l'homme, la dépossession totale des moyens d'autonomie de la femme, la gestion exclusive par l'homme du compte bancaire, le contrôle total des ressources du couple et leur utilisation, la privation des ressources plaçant la femme en situation de demande permanente même pour les achats familiaux. Dans le cas des séparations ou des divorces, cette violence se manifeste par le refus volontaire de versement de la pension alimentaire et la dissimulation du patrimoine du conjoint. Bref nous pouvons nous résumer en disant que les violences verbales se manifestent par des paroles choquantes, dévalorisantes, blessantes, etc. Les violences physiques se soldent par des coups de poings, des chocs physiques, tandis que les violences financières quant à elles se manifestent par le refus de fournir la ration quotidienne à la femme ou le refus de lui donner l'argent de poche. Les violences touchent

affectent le caractère de l'individu. Sur le plan spirituel, on constate que les signes de violence se traduisent par les poursuites ou les bagarres dans les rêves. Pour finir, sur le plan sexuel les violences se manifestent soit par un refus de consommer le mariage, soit par une obligation à le faire.

4- LES CONSÉQUENCES DES VBG DANS LES ÉGLISES DE RÉVEIL

Les conséquences des violences connues dans les églises de réveil au Cameroun touchent à la fois les hommes, les femmes et les enfants. Celles-ci paraissent lourdes et profondes. Tous les dominés sans distinction de sexe ou d'âge en payent le lourd tribut. Ces violences affectent moralement, psychologiquement, physiquement, spirituellement, financièrement, socialement, etc. Hors mis les conséquences déjà documentées telles que le sentiment d'être inutile, l'état dépressif, les troubles de sommeil et d'appétit, les idées suicidaires, les avortements provoqués, le manque de confiance en soi etc., il existe d'autres conséquences des VBG récurrentes dans le cadre des églises de réveil. La liste ne saurait être exhaustive mais nous pouvons citer entre autres, des familles divisées soit à cause du divorce ou des séparations de corps provoqués par des fausses prophéties indexant un membre de la famille ; les enfants abandonnés soit par le père ou par la mère, des épouses répudiées, les maris abandonnés, les fonds pillés. Il y a aussi des cas où des personnes sont décédées à la suite d'une démonstration spectaculaire de délivrance ou de miracle. Nous pouvons aussi noter la privation de nourriture (jeûne) pendant plusieurs jours, allant jusqu'à causer des maladies. Comme autre conséquence, nous avons des personnes qui ont connu des troubles mentaux en entrant dans une église de réveil, d'autres sont devenues paranoïaques à cause des fausses prophéties. Nous avons aussi enregistré des jeunes filles abusées sexuellement, à la suite, certaines sont tombées enceintes involontairement, d'autres ont contracté des maladies sexuellement transmissibles. Certains hommes ont perdu leur emploi par le conseil du pasteur qui les a excités à se mettre à plein temps au service de Dieu, perdant ainsi leur dignité et leur pouvoir économique auprès de leurs épouses. Plusieurs femmes aussi ont contracté des mariages avec des hommes sexuellement impuissants qui se sont cachés derrière la chasteté avant le mariage. Tout ceci entraîne des dépressions et parfois des envies suicidaires.

5- LES RÉCITS DE VIE

À l'aide des entretiens semis directs, nous avons pu approcher certaines personnes victimes et témoins des violences dans les nouveaux mouvements chrétiens. Il est fort bien de préciser ici que cette investigation aura été très difficile car la plus part des femmes interrogées étaient complètement fermées malgré leur traumatisme. Il a fallu parfois faire recours à certaines techniques sur le terrain telles que la contextualisation pour pouvoir avoir certaines informations. Pour les besoins de la préservation d'images, nous n'avons mentionné ici que les prénoms des concernés et les noms des églises de ces personnages ont été croisés.

1° Annette : *Il était pire qu'un non chrétien bien que Pasteur*

Élevée dans une famille décomposée avec une mère abandonnée par son mari et remariée à un autre dont les enfants plus grands que moi me maltrahaient visiblement, j'ai dû me jeter dans un mariage arrangé par des Pasteurs. En me mariant, en réalité je n'étais pas amoureuse de cet homme, mais j'espérais par-là, fuir le calvaire que me faisait subir mon père adoptif et mes frères consanguins. Conscient de ma situation familiale et sachant que je n'avais aucun soutien, et financièrement fauchée, mon mari m'a fait subir toute sortes de violence. (Physique, psychologique, verbale, sexuelle, spirituelle, morale sociale etc.) Les premiers actes de violence remontent à trois jours après notre mariage. M'étant mariée vierge, je n'avais eu aucune préparation physique et psychologique de l'acte sexuel. Il faut préciser que le sexe était un sujet tabou et même interdit dans notre église. Ce qui fait qu'une fois dans mon foyer je n'en prenais pas plaisir. Et lorsque mon mari avait besoin d'un contact sexuel et que je n'avais pas consenti, au lieu de m'y amener par la douceur et les câlins, il préférait me rouer de coups de fouets et après que je me sois fatiguée sous le coup des pleurs et de la bastonnade, je m'apportais par le sommeil et il profitait pour me violer. Les conséquences de ces violences en sont de divers ordres, perte de ma personnalité, troubles psychologiques, et en plus je ne crois plus en l'amour, tous les hommes m'effraient. Plusieurs personnes témoins de notre histoire ont résigné de s'engager à la foi chrétienne en voyant le mode de vie (soulard, bagarreur, adultérin, irresponsable ...) de mon mari pasteur. Pour ma part c'est mon plus grand échec. Voir des personnes qui refusent de s'engager à servir Dieu à cause du comportement d'un serviteur de Dieu. Après onze ans de vie commune et trois enfants eus ensemble, j'ai enfin décidé de partir malgré tout. J'ai compris que si en onze ans de vie commune il n'a pas pris conscience, même en trente ans il ne le fera pas ; autant être vivante dans la rue que de mourir dans un foyer de nom. Mon cri est à l'endroit premièrement de

toutes les femmes victimes de ces violences, je les invite à briser le silence et à se confier pendant qu'il est encore temps. Elles doivent comprendre que Dieu nous a créés pour vivre dans la liberté et non dans l'esclavage. Ensuite j'aimerais urgemment que la Communauté Internationale, les Nations Unies, les Organismes en charge des droits des humains, le Gouvernement et la Société civile tournent leur regard dans les églises du réveil du monde entier où plusieurs femmes sont en train de mourir sans défense.

2° Jacqueline : *Il m'a manqué de courage*

Mariée à 22 ans, car ne pouvant plus poursuivre mon cursus scolaire à cause des nombreuses maladies inexplicables qui ne commençaient qu'à la veille des examens, en choisissant volontairement le chemin du mariage j'ai moi-même creusé ma propre tombe pour y descendre vivante. Voilà quatorze ans que je vis le martyr avec un homme qui se fait appeler évangéliste. Il m'a manqué le courage de tout abandonner pour aller recommencer ailleurs. Jour après jour, j'avais espoir que demain irait mieux et que je pourrai tout quitter au moment où tout allait s'arranger cédant ma place à une autre qui allait profiter de mon travail. Mais malheureusement j'aurai dû me décider à la première année de mariage. Car quatorze ans plus tard, et quatre enfants issus de cet homme j'ai vu tous mes espoirs sombrer dans l'ombre. Au lieu du changement positif que j'avais nourri jour après jour, au contraire je vis le pire. Je suis atteinte d'une psychose, du mal des nerfs, du mal d'estomac, du stress... J'ai été plusieurs fois opérée et paralysée d'un côté à cause de la tension élevée, en vivant en plus dans une pauvreté ambiante qui bat son plein. J'ai perdu ma personnalité et toute confiance en moi. Ce mélange de maux a causé aujourd'hui en moi des troubles de mémoire, j'oublie beaucoup. Il faut me rappeler une même chose plusieurs fois pour me voir la faire. Les violences psychologiques et morales sont celles dont j'ai été le plus victime ; ajoutée quelques fois la violence physique. J'avoue que malgré toute cette violence j'ai gardé le silence pour sauvegarder l'image de notre couple et de notre église. Il y a aussi le fait que je ne voulais pas décourager les autres jeunes filles de l'église qui aspiraient au mariage. Moi je n'ai pas trouvé le courage d'en parler si tôt ni même le courage de partir, mais je prie que les femmes des églises de réveil arrêtent de masquer les choses.

3° Doline : *La honte du qu' « en dira-t-on » ?*

J'ai fait quatre enfants dans un mariage qui a duré onze ans tout simplement parce que la honte du qu'en dira-t-on dominait ma pensée. Ma maman était divorcée et j'avais promis la corriger, mais plusieurs fois j'ai risqué ma vie au point où le médecin qui me suivait s'est senti

à un moment obligé de m'administrer les médicaments des personnes du troisième âge pour me soulager car j'étais atteinte d'une dépression avancée jamais observée en médecine. Contrairement à d'autres femmes dont les maris font subir tout genre de violences parce qu'étant dépendantes financièrement, moi au contraire, j'étais « l'homme » et la femme en même temps. J'avais un revenu mensuel et parallèlement, je menais d'autres affaires génératrices de revenu. Mon pasteur de mari par contre se contentait de me ruiner au travers des dettes qu'il contractait dehors, m'obligeant de les payer. J'étais plus qu'une esclave dans ma propre maison, je devais tout fournir, l'argent, la ration quotidienne, la scolarité des enfants, le loyer, le sexe, son argent de poche etc. Et comme si cela n'en était pas assez, Monsieur mon mari se permettait des filles même dans notre lit conjugal à mon absence et parfois dans son bureau de l'église. Je n'avais pas le droit de parler ni de me plaindre sinon il allait profiter de ses prédications pour régler ses comptes en public. J'ai dû me contenir jusqu'au jour où je me suis vue être opérée d'une maladie vénérienne sexuellement transmissible dont j'ignorais moi-même l'existence avant que je n'en sois victime. J'ai tout digéré mais le jour où je l'ai pris en flagrant délit d'adultère dans son bureau de l'église, était le jour où la goutte d'eau a débordé le vase. Il m'avait dit qu'il avait une nuit de prière. Et même pris dans la main dans le sac, mon mari a retourné la situation contre moi me taxant de femme insoumise qui déshonore son mari en fouillant dans ses affaires. Il m'a interdit formellement de n'en parler à personne de ce que j'avais vu. Alors j'ai donc opté de plier bagage pour laisser mon départ parler à ma place. Aujourd'hui, je suis prête à témoigner devant toutes les caméras du monde entier pour prévenir les jeunes filles chrétiennes et aider d'autres femmes qui, je sais sont en train de mourir dans ces milieux par le manque de courage. Il est aussi grand temps que l'Etat et les Organismes ouvrent leurs yeux sur les libertés et les droits des chrétiens en particulier car ces derniers, bien qu'appartenant à une république qui a des lois vivent cependant en autarcie.

4° Cathy : *J'ai dû quitter l'église pendant un temps*

Après mes études secondaires passées dans une périphérie j'ai dû me rendre ici à la capitale pour le cycle universitaire. Mon domicile étant très loin de mon église d'origine, j'ai dû intégrer une église sœur non loin de notre maison ; mais j'y ai été tellement violentée qu'au point où près de vingt ans plus tard je m'en souviens encore. À peine j'entrais pour la première fois dans cette église qu'une femme en plein culte était venue mettre ses doigts dans mon foulard pour fouiller si je portais des mèches en dessous. Toutes les prédications étaient centrées sur la gente féminine et l'interdit. Mon plus grand « péché » aura été ma décision de me marier dans cette église. L'on a découragé mon mari de s'unir avec moi, on a même

menacé de le chasser de l'église s'il le faisait. La raison avancée était que je sortais d'une autre congrégation et que mes apparences physiques n'étaient pas accommodées à leur milieu bien que mon habillement eut été correct. Cette église a catégoriquement refusé de célébrer notre mariage sous prétexte que ma robe de la circonstance bien que descente ne correspondait pas à leurs critères. Une robe de mariage avec une traine était mondaine et païenne selon eux, il fallait que je me fasse un ensemble simple, chose que j'ai aussi refusé. Je me souviens qu'un pasteur m'a presque giflé le jour de mon mariage (jour qui est supposé être le plus beau d'une fille) à cause de ce choix vestimentaire. Après ce geste mon mari et moi sommes sortis et nous avons été accueillis par une autre église qui a accepté de nous unir avec nos vêtements de noces. Après notre union, mon mari s'est fait licencier dans l'entreprise où il travaillait car celle-ci appartenait à l'un des dirigeants de l'église. Nous avons beaucoup souffert après notre mariage et il nous a fallu beaucoup de temps pour pardonner et retourner dans cette église. Jusqu'aujourd'hui, dans ce milieu, la femme continue d'être martelée. Elle est fustigée dans tous les plans : Vestimentaire, moral social, spirituel, elle doit garder la place de l'esclave dont le rôle se résume à la cuisine et à la maternité. Si rien n'est fait par les femmes elles-mêmes pour revendiquer leur liberté, les dégâts ne pourront que s'accroître.

5° Damaris : (*Défunte*) *Oui pour le pire et pour la mort !*

Ce témoignage nous a été rapporté par la meilleure amie de Damaris qui, six ans plus tard ne s'est jamais remise de la mort de sa copine de suites des souffrances et violences accumulées. Mariée vierge, Damaris connaîtra la mort seize ans après sans jamais jouir de bonheur marital, sexuel, social etc. j'étais la seule qui savait qu'elle suffoquait dans ce foyer. Après plusieurs investigations auprès de son mari ce dernier me répondait toujours par une promesse de s'améliorer, mais jamais il ne l'avait fait. Je me souviens qu'à son cinquième accouchement (il faut préciser qu'elle concevait fréquemment) elle a passé des jours à l'hôpital avant que son mari n'y mette pieds. Damaris était plus qu'une esclave dans sa propre maison, elle devait s'occuper de tous les travaux ménagers non seulement pour sa propre maison mais pour toute la belle famille qui habitait sous son toit. Avec son petit commerce elle devait nourrir et s'occuper de tous les besoins de famille au milieu des injures et des bastonnades. Humiliée et chosifiée même devant les étrangers, elle n'avait pas droit de se plaindre. Elle aura connu tout genre de violences. Il faut préciser que Damaris était originaire du Nord Cameroun. Damaris n'a fait que vivre dans une inter-sentionnalité permanente. D'abord assujettie de par sa tradition d'origine nordiste, puis assujettie en tant que femme d'un ancien d'église pentecôtiste, et assujettie aussi parce qu'étant pauvre et dépendante. À sa

douzième année de mariage, elle a m'avoué n'avoir jamais connu le plaisir sexuel car même dans leur intimité la torture perdurait. Le pire arriva lorsque Damaris conçoit son sixième enfant, son mari renie cette grossesse et l'oblige à se faire avorter. N'ayant aucune notion de cela car peu instruite, elle a résisté pour un temps avant de succomber à la tentation après de nombreuses pressions et bastonnades affligées par son mari. Mais l'affaire va mal tourner et le matin où Damaris a commencé à perdre du sang à la maison, son mari s'en est tiré en l'abandonnant dans cet état. Quelques heures après elle a rendu l'âme et ce sont les voisins qui se sont chargés de mettre son corps à la morgue. Son mari ne reviendra à la maison que cinq jours plus tard. Cela fait six ans aujourd'hui et j'ai toujours la mort de ma copine de travers. J'ai promis de lutter jusqu'à ce que justice soit faite. J'ai créé une association à la suite de ce drame. Et je prie les Organisations en charge des droits des femmes de nous venir en aide car plusieurs criminels comme le mari de ma copine continuent d'égorger des femmes dans ces églises et sous le regard impuissant des autres.

6° Magdala : *Il m'a détruit avec les mots*

Lorsque celui qui deviendra mon mari m'a demandé en mariage, j'ai ri et je me suis moquée de lui dans mon cœur, car il n'était en rien mon genre d'homme. Mais quelques temps après j'ai eu une succession de songes dans lesquels il apparaissait comme mon époux et j'ai cru que c'était Dieu qui me montrait qu'il était l'homme qu'il avait choisi pour moi. Après ces songes je suis allée en parler à mon pasteur qui m'a directement confirmé que mes songes venaient de Dieu. Je me suis efforcée de l'aimer, mais j'avoue j'ai cédé à sa proposition de mariage plus par obéissance à Dieu que par amour. Notre vie commune ne durera que deux ans, après quoi, je suis partie car la douleur morale et psychologique était devenue insupportable. Avant notre mariage je l'avais bien tenu à lui mettre au courant de mon statut sérologique qui était positif. Il m'a fait dire que cela n'était pas un obstacle à notre union et d'ailleurs qu'ensemble nous allions prier car rien n'est impossible à Dieu. Mais malheureusement pour moi, une fois dans le foyer, le langage avait changé. Il suffisait d'un rien pour qu'il me rappelle la faveur qu'il m'avait faite en m'épousant. Il me rappelait comment il s'était montré courageux pour épouser une séropositive et que cela suffisait pour que je ne lui demande plus rien. Il allait jusqu'à dire que j'étais venue gâcher sa vie car depuis notre mariage, il vit sous une peur permanente de découvrir qu'il est aussi contaminé. À cause de mon statut sérologique, il m'outrageait, m'affligeait et me brisait le cœur en permanence par ses mots. Il me menaçait de divorce tous les jours et me démontrait combien il serait libéré d'un lourd fardeau le jour où je partirai. Il faut préciser que cela faisait neuf ans que

j'avais découvert mon statut sérologique, mais jusque-là je n'avais jamais fait de maladie. Et en plus, j'avais transcendé cela dans mon esprit, je menais ma vie avec pleine de joie et de gaieté jusqu'à ce que je me marie. Figurez-vous que vous êtes atteintes d'une maladie pour laquelle la société elle-même n'a pas encore trouvé la solution ; cela suffit pour que vous soyez déjà moralement abattus et même découragé de la vie. Néanmoins, vous réussissez à vous placer au-dessus mais en revanche c'est la personne la plus proche de vous, celle supposée être la plus importante de votre vie et normalement celle qui devrait vous aider à surmonter la douleur, c'est plutôt elle qui vous enfonce tous les jours le couteau dans la plaie.

La fin de mon histoire est très belle. Pour finir, ce n'est pas lui qui a divorcé de moi, mais c'est moi qui suis partie après que je me sois rassurée qu'il ait fait son test qui, bien évidemment avait été déclaré négatif ainsi que celui de notre fils. Et pour me consoler de toutes mes nuits de pleurs, de douleur et de gémissements, grâce aux prières des serviteurs de Dieu, le VIH avait complétement disparu de mon sang. Après avoir refait plusieurs tests dans des centres agrégés et avérés, les résultats ont été déclarés négatifs. À la même période, j'ai été engagée dans une grande Entreprise comme employée. En un seul mois Dieu avait changé mon histoire. Certes jusqu'à nos jours je ne me suis pas encore totalement remise du traumatisme, mais je garde espoir que l'avenir sera meilleur. Ce que je peux dire aux femmes qui ont subi les violences ou qui continuent d'en subir dans les églises de réveil est que : « À Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César ». Ce n'est pas parce que votre mari pasteur vous a blessé que vous allez rompre votre relation avec Dieu. Apprenons à faire la part des choses.

7° Clarisse : *Il m'a trompé qu'il allait m'épouser*

J'ai fait quatre ans de vie commune avec un célèbre pasteur qui avait promis de m'épouser mais qui n'a jamais respecté sa promesse. Lorsqu'il me propose d'être sa maîtresse il est déjà marié officiellement sous régime monogamique. La raison qu'il m'avancait sans cesse pour profiter de ma jeunesse et de ma beauté était la stérilité de sa femme. Il me disait que si je lui faisais un enfant, il m'épouserait et divorcerait de sa femme. Deux ans après notre relation, j'ai accouché d'un garçon. J'étais au petit soin car à cause l'enfant il passait plus de temps avec moi qu'avec sa femme. Je dormais sur mes lauriers, car pour moi le pari était déjà gagné. Un jour j'ai eu un rêve dans lequel j'ai vu une fille qui est arrivée à l'église se passant pour une fille aisée financièrement et dans ce songe mon prétendant, père de mon enfant m'a abandonné pour cette femme. Il a immédiatement accéléré le processus de son divorce non

pour moi mais pour cette inconnue. Lorsque je me suis réveillée je lui ai fait part de ce songe et il m'a répondu que ce n'était qu'un songe et que je ne devais rien considérer de tout cela car je suis celle qui lui aura donné le bonheur qu'il a tant désiré sur la terre : un enfant mâle. Deux ans plus tard une prostituée de luxe sortant de l'Europe viendra dans notre église et se passant d'être sous l'emprise des esprits mauvais, elle va tout faire pour attirer l'attention du pasteur. Elle va lui miroiter l'Europe en lui promettant de l'y emmener. Elle lui faisait aussi beaucoup de cadeaux. Mon amoureux va commencer à prendre les distances et notre relation a commencé à refroidir au jour le jour. Il va quitter la ville où nous étions pour s'installer à Yaoundé où la femme louait un appartement. Un jour il est arrivé à la maison me disant qu'il voulait son fils pour une simple balade je lui ai remis l'enfant. Quelques jours après j'ai découvert les photos sur les réseaux sociaux il s'était marié à cette femme. C'est la raison pour laquelle il était venu prendre l'enfant. Dès lors j'ai perdu à la fois et mon mari et mon enfant cette femme m'avait tout ravi. Je suis partie aussi de cette église et de cette ville. J'ai voulu recommencer une autre vie ici à Yaoundé, mais ce n'est pas du tout facile pour moi. Jusqu'à nos jours j'ai toujours le sentiment d'avoir tout perdu en un seul jour. J'ai haï tous les pasteurs et toutes les églises dites de réveil. J'avoue que moi-même j'étais une gangrène pour sa première femme car j'étais son pire cauchemar mais en tout honnêteté, je ne voulais en réalité pas qu'il divorce de sa femme mais je voulais simplement qu'il me prenne aussi comme sa deuxième épouse. Sa première femme et moi étions en guerre tout le temps mais pour finir il nous a quitté toutes les deux pour se mettre avec une troisième sortie de nulle part. Je n'ai jamais trouvé la force en moi pour lui pardonner ; et je pense qu'il est temps que les structures en charge des luttes contre les violences sur les femmes connaissent les réalités cachées dans les nouveaux mouvements chrétiens au Cameroun et axent des études dans ce sens pour aider les femmes. Ma seule consolation dans cette histoire est que notre fils jusqu'à ce jour est son unique enfant qu'il a pu avoir.

8° Joseph B : ils m'ont tout volé !

Pendant dix-sept ans, j'étais technicien dans une compagnie de téléphonie mobile de la place. Avec le salaire que je gagnais j'ai pu me construire une maison et épouser ma femme. Ensemble nous avons eu trois enfants. Tout commence lorsque notre troisième enfant tombe malade nous avons passé tous les examens qu'on nous administrait à l'hôpital mais on observait aucun changement. C'est alors qu'il m'a été proposé de contacter un pasteur des églises de réveil qui nous a soumis à des programmes de prières et à la suite lorsque nous sommes repartis à l'hôpital ma femme et moi, on a découvert que notre fils souffrait d'une

ratte. Nous l'avons soigné et il a retrouvé la santé. Peu après le pasteur a commencé à me donner des responsabilités au niveau de l'église, à la suite il a estimé qu'il fallait que je démissionne de mon travail pour me concentrer uniquement à l'œuvre de Dieu car l'église avait beaucoup grandi. Ma femme n'a pas approuvé cette décision mais le pasteur m'avait rassuré que je surviendrais à mes besoins grâce aux quêtes de l'église. Au départ il versait un montant conséquent chaque fin du mois, mais plus les années passaient, plus les choses s'empiraient au point où ma femme m'a quitté s'en allant avec tous nos enfants. Le pasteur m'a signifié que ma femme était une sorcière c'est pourquoi elle est partie, et qu'il se chargerait de me trouver une autre femme « remplie du Saint d' Esprit » dans l'église. Chose qu'il a honorée ; mais à la fin, cette dernière était pire que la première. Elle vendit ma maison à mon insu et s'en est tirée avec tout le butin. Quand j'ai voulu tenir le pasteur pour responsable, il m'a radié de son église en alertant à toute l'assemblée que je suis un agent de satan qui a été envoyé en mission dans son église pour la détruire. Voilà comment je me retrouve dans la rue sans travail, sans femme, sans enfants et sans maison. L'église de réveil m'avait tout volé. Mes blessures sont toujours si profondes au fond de moi ; j'ai même engagé une procédure judiciaire mais elle n'a jamais abouti à grand-chose jusqu'à nos jours.

9° André : Elle m'a quitté pour son pasteur !

Ma femme m'a quitté pour s'installer avec son pasteur. En fait lorsque nous aménageons ici à Mimboman, ma femme a commencé à fréquenter une église qui était non loin de notre maison. Je n'ai pas trouvé d'objection à cela car je me disais chacun est libre de jouir de sa liberté religieuse. Le seul problème auquel nous étions constamment confrontés était qu'elle souhaitait que je quitte mon obédience catholique pour la suivre définitivement dans son église de réveil mais moi je m'y opposais, mais aujourd'hui je me dis peut-être j'aurai dû. Des jours qui suivaient j'ai constaté que son comportement avait complètement changé elle faisait à peine à manger à la maison, elle ne s'occupait plus de mon linge et chaque fois que je rentrais du travail elle était soit à l'église soit chez le pasteur entraîné à travailler. Lorsque je me plaignais elle me disait « *je fais le service de Dieu si tu étais avec moi dans notre église tu n'en trouverais pas un problème* ». Un jour alors qu'elle prenait son bain j'ai décroché son téléphone c'est alors que j'ai su qu'elle me trompait déjà avec son pasteur. J'ai gardé mon calme pour mieux observer. Alors un jour je suis rentré plutôt que prévu du travail et je l'ai suivie à l'église. Mais ce jour il y avait pas de culte j'ai directement compris qu'elle était avec son nouvel amant. Je me suis dirigé vers la maison du pasteur et lorsque j'ai cogné à la porte c'est ma femme qui est venue ouvrir habillée dans une tenue

légère et j'ai tout déduit. Quand j'ai voulu élever ma voix elle m'a répondu tout sèchement : « *Je te quitte ! Et maintenant je suis libre de servir mon Dieu.* » J'étais sans voix. J'ai simplement rebroussé chemin. Quelques jours après elle est venue chez moi prendre ses affaires malgré mes supplications elle est partie en me rappelant que nous avons passé cinq ans ensemble pendant lesquels j'ai été incapable de lui faire un enfant. Maintenant que le pasteur a réussi à la rendre enceinte elle poursuit son bonheur. Ce choc émotionnel m'a donné le mal d'estomac à cause des soucis. J'ai complètement perdu confiance en moi-même. Jusqu'à ce jour, je ne me suis jamais remis.

10° Philippe : Perdue dans la nature

Cela fait sept ans que je n'ai plus revu mes frères et ma sœur. Nous vivions tous dans notre maison et notre papa était au départ un pasteur d'une grande église pentecôtiste officiellement reconnue. Ayant poussé ses études théologiques au niveau doctoral, il est devenu une menace pour l'église qui craignait que sa connaissance poussée pourrait apporter des changements au niveau des fondements, des traditions et dogmes auxquels l'église était si attachée. Fatigué de subir des humiliations et des jalousies de ses collègues et de ses chefs, mon père va décider de partir de là pour créer sa propre église. Plusieurs jeunes filles et jeunes garçons font le suivre dans ce détachement. Les premières années étaient trop difficiles car l'église n'avait pas encore des membres influents financièrement parlant. Au fil des temps papa a commencé à devenir célèbre et maman aussi s'impliquait beaucoup dans la mission sauf que ma mère n'étant pas une grande intellectuelle, elle se sentait toujours complexée devant les autres jeunes femmes de l'église qui tenaient aisément des discours en public. Petit à petit papa a commencé à côtoyer fréquemment une jeune fille de notre église nommée Aline. Celle-ci était à l'université et avait une très belle voix musicalement parlant. Elle occupait au fur et à mesure des postes élevés dans l'église et faisait constamment des tournées missionnaires avec mon papa. Ma maman ne se doutait de rien au contraire invitait souvent cette fille à la maison pour discuter avec elle. Un jour mon père a eu une dispute financière avec ma maman il la reprenait d'avoir gaspillé de l'argent ; ce problème est allé s'empirant au point où papa a répudié ma maman en lui rappelant qu'elle n'était qu'une consommatrice qui, en plus n'est pas économe. Comme ma maman refusait de sortir de la maison, c'est plutôt mon père qui s'en est allé nous abandonnant dans la maison. Peu après, nous avons appris qu'il habitait déjà avec Aline et les mois qui suivaient il est parti en Côte-Ivoire. Ne pouvant plus supporter la charge du loyer, ma mère et nous avons déménagé pour habiter chez l'une de ses tantes sur la route de Mfou. A la rentrée scolaire qui suivait, maman nous a dispersé mes

frères et moi chez nos différents oncles et tantes. Ma petite sœur s'est retrouvée à Ntui chez la cousine de ma maman, moi je suis revenu ici à Yaoundé chez le petit frère de mon papa et mes autres deux frères sont à Edéa. Ma mère elle-même est rentrée au village quelques fois elle vient me rendre visite mais en ce qui concerne mes frères exceptés quelques minutes au téléphone on ne s'est plus revu depuis sept ans. Voilà comment notre famille a été dispersée ; jusqu'à ce jour je n'ai pas le contact de mon papa ni de ses nouvelles. J'ai même investigué sur Aline mais malheureusement je n'ai plus trouvé de traces, heureusement ma maman je sais où la trouver, bien que celle-ci ne se soit plus jamais remise de ce choc.

En bouclant ce chapitre, il ressort clairement que les violences dans les églises de réveil sont de tout ordre (physiques, morales, psychologiques, sexuelles, économiques, spirituelles etc.) et elles s'attaquent à toutes les classes sexuelles ; mais les femmes en demeurent les plus touchées. Comment donc ces femmes s'organisent-elles pour leur riposte face à cette menace ? C'est ce sur quoi portera la suite de notre travail de recherche.

CHAPITRE 4 : MÉCANISMES DE RIPOSTES ET DE DÉFENSE SELON LE GENRE

Les violences basées sur le genre de plus en plus sont devenues une préoccupation urgente tant pour les États que pour les organismes internationaux. Cette dynamique converge de façon systématique et rationnelle à l'éradication de ce fléau dans le monde. Le problème étant bien connu dans la société, plusieurs dispositions tant individuelles, communes, étatiques, ou organisationnelles ont déjà été entreprises et continuent de se multiplier pour la lutte efficace contre des violences dans le monde. Les solutions applicables aux Nouveaux Mouvements Chrétiens devraient aussi être capitalisées et vulgarisées, afin d'atteindre les cibles plus vulnérables que nous évoquons dans cette recherche. Ces solutions passent par le strict respect des droits de l'homme et en particulier ceux de la femme, la prise en charge des personnes violentées et le renforcement du dispositif institutionnel.

1- LE STRICT RESPECT DES DROITS DES HUMAINS

Partout dans le monde des personnes et en particulier, les femmes subissent discriminations et violences. Dans de nombreux États les discriminations sont inscrites tant dans le droit pénal que dans le droit civil relatif au mariage, à l'héritage ou encore à la propriété. Mais même dans les pays où les femmes ont pu obtenir une égalité en droit, celle-ci est souvent illusoire dans la pratique (Gaspard, 2002). Dans les instances publiques de décision, les femmes demeurent largement sous-représentées. Les violences à leur égard prospèrent souvent en raison de l'absence de lois adéquates, des obstacles à l'accès des victimes à la justice ou de l'inaction des pouvoirs publics qui tolèrent leur banalisation. L'absence de punition des auteurs de violences contribue à créer une culture d'impunité qui favorise la répétition de ces crimes. Afin de toucher du doigt le problème de violation des droits des hommes dans les églises de réveil, il faut élucider les différents domaines dans lesquels les droits des personnes sont bafoués et recentrer le débat sur la mise effective de l'applicabilité de leur respect. Concrètement, il s'agira d'entreprendre un certain nombre d'actions qui consisteront entre autres à faire des propositions qui freineront la propagation des violences en milieu pentecôtiste. Il faudra :

- documenter les différentes violences des droits des hommes enregistrées dans les églises de réveil et les vulgariser ;

- plaider pour l'abolition des lois discriminatoires en faveur de l'adoption des textes protecteurs des femmes des églises de réveil ;
- saisir les organes nationaux, régionaux et internationaux de la promotion des droits des femmes afin de susciter leur regard dans les mouvements pentecôtistes ;
- encourager le droit à l'éducation, à l'alphabétisation, à l'instruction des jeunes femmes les églises de réveil afin de renforcer leurs capacités dans le but d'éveiller leur vigilance ;
- investiguer sur la palliation des inégalités historiques et religieuses qui sévissent dans les mouvements pentecôtistes;
- encourager le droit au contrôle des naissances, afin de prévenir les risques de mort des femmes lors des accouchements ;
- promouvoir et encourager le droit au travail pour prévenir les tensions et agressivités conjugales dues au besoin ;
- encourager le droit à la santé (physique, psychologique, mentale, morale etc.). Ceci permettra d'évaluer les cas de victimes observées sur le terrain.

Dans le strict respect des droits de la femme, nous pouvons ajouter l'appui à la mise en application de manière effective des Instruments Internationaux et Nationaux. Fort est de remarquer que plusieurs lois et protocoles ont écrit sur la lutte contre les violences sur les femmes ; mais une étude sur le terrain montre que les actions de manière pratiques sur le terrain sont très peu visibles. Il faut aussi mentionner que, il y a encore cette distance assez considérable entre les victimes surtout celles des NMC et les protecteurs des lois qui perdure encore. Il est donc envisageable que certains Instruments et Protocoles bien connus élargissent leur champ de mission pour atteindre de nouvelles cibles. C'est le cas de la CEDEF (Convention sur l'Élimination de toutes Formes de Discrimination à l'Égard de la Femme) qui en son article 16 stipule que :

Les États partis prennent toutes les mesures nécessaires pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans les questions découlant du mariage et dans les rapports familiaux et, en particulier, assurer, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme : Le même droit de contracter mariage – Le droit de choisir librement son conjoint et de ne contracter mariage que de son libre et plein consentement – Les mêmes droits et les mêmes responsabilités au cours du mariage et lors de sa dissolution.

Si l'on s'en tient uniquement à cet extrait de l'article 16 de la CEDEF, nous voyons que beaucoup reste encore à faire. Car en ce qui concerne les mariages arrangés et psychologiquement forcés les nouvelles églises de réveil en sont une source de production.

Comme autre Instrument International, nous pouvons penser à La Déclaration sur l'Élimination de la Violence à l'Égard des Femmes du 20 décembre 1993 qui engage les États signataires à prendre toutes les mesures propices pour éliminer les violences faites aux femmes. La déclaration stipule bien que toutes les mesures doivent être prises pour éradiquer la violence et pourtant il est fort de constater sur le terrain que plusieurs femmes des églises de réveil sont abandonnées à elles-mêmes face à cette mesure. Bien qu'ayant des lois qui les couvrent, celles-ci sont restées ignorantes de leurs droits et les protecteurs des droits non plus n'ont pas convergé dans le sens pratique et minutieux pour porter secours à cette cible précise.

Sur le plan national, bien que l'Etat ait prévu certaines dispositions juridiques pour affronter la question de la violence dans la société, ces efforts sont pour la plupart restés livresques quant aux membres des Nouveaux Mouvements Chrétiens. Il s'agit ici :

- du code pénal révisé et adopté le 12 juillet 2016, qui réprime certains types de violences conjugales, domestiques et familiales (mariage d'enfants, viol, inceste, mutilation génitales, harcèlement sexuel, violences sur les enfants, violences sur incapables, violences sur femmes enceintes, exigence abusive de dote, etc.) ;
- du Ministère de la Santé Publique dont les formations sanitaires assurent la prise en charge des survivants des violences ;
- du Secrétariat d'Etat à la Défense Chargé de la Gendarmerie dont les services diligentent des enquêtes judiciaires en cas de violences sur un citoyen et sont chargés de la protection physiques des survivants ;
- de la Délégation Générale à la Sûreté Nationale qui connait des plaintes relatives entre autres aux violences conjugales, domestique et familiales y compris la protection physique des personnes.

Si l'on s'en tient à tout ce dispositif institutionnel et juridique, il est facile de conclure d'un premier trait que l'Etat lutte efficacement contre les violences faites aux femmes. Mais qu'en est-il de la réalité sur le terrain ? Plusieurs personnes sont encore ignorantes de leurs droits et plusieurs encore préfèrent se replier sur eux au lieu de prêter secours aux services compétents. Face à cette distance de coopération qui existe entre les personnes morales et physiques en charge du respect des droits des hommes et les personnes victimes dans les

églises de réveil il est envisageable de mener certaines actions pour concilier les deux parties. Cette conciliation passe par les formations sur l'appropriation des droits et libertés de femmes et la sensibilisation les VBG en milieu pentecôtiste.

2- LE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PRÉVENTION DES LUTTES CONTRE LES VBG

Dit-on souvent : « *Prévenir vaut mieux que guérir* », il serait judicieux pour l'Etat camerounais, les Organisations Nationales et Internationales en charge de la défense des droits des femmes, ainsi que les leaders des communautés chrétiennes de se mobiliser plus en amont dans la prévention des violences que dans leur guérison. Or les actions sur la prévention des violences dans le cadre des VBG restent encore faibles. La mise en œuvre de ces actions passe de prime à bord par une prise de conscience de la gravité et de la destruction des VBG dans les vies des victimes. Vouloir les guérir ou vouloir les combattre devrait d'abord être vouloir les empêcher d'arriver. Et selon notre observation sur le terrain, la prévention engage peu de moyens par rapport à guérison. Il serait donc plus économique pour l'Etat et pour des personnes morales et physiques en charge de la défenses des droits des femmes de s'organiser plus autour des actions de prévention. Ces actions qui devraient impliquer toutes les parties prenantes s'articulent autour des sensibilisations, des formations, des informations, des partages d'expériences etc. Comme action à mener pour prévenir les Violences Basées sur le Genre dans les Nouveaux Mouvements Chrétiens, nous pouvons citer :

- le renforcement de la culture de la complémentarité au sein des familles des communautés, des écoles etc. ;
- Le renforcement de la non-violence dans les familles, les églises etc. ;
- l'intégration de la lutte contre les VBG dans les stratégies sectorielles de développement, des plans locaux de développement ;
- l'intensification et la vulgarisation des principes des droits humains ;
- la valorisation de la justice sociale, de la responsabilité citoyenne et collective ;
- la formation des exécutifs communaux et religieux à la prévention des VBG dans la préparation la célébration et le vécu quotidien des mariages;
- l'élaboration et production des documents guides d'accompagnement des familles et des communautés au respect des droits humains à l'intention des intervenants sociaux

- la formation des intervenants sociaux à l'utilisation du guide d'accompagnement des familles et des communautés ;
- la formation régionales et locales des leaders religieux (églises de réveil) et communautaires en prévention des VBG ;
- la formation des femmes des communautés chrétiennes pentecôtistes en prévention et gestion des conflits conjugaux et ecclésiastiques ;
- la création et formation des points focaux VBG dans les mouvements pentecôtistes.

Pour ce qui est de la sensibilisation, l'on peut entreprendre entre autres des activités sur :

- l'organisation des campagnes nationales, régionales et locales de sensibilisation de masse sur les VBG y compris sur les abus des mineurs ;
- l'organisation des élus locaux et religieux pour l'intégration de la lutte contre les VBG dans l'élaboration ou la révision des plans locaux de développement ;
- L'élaboration des outils de sensibilisation des VBG en milieux scolaire, familial, religieux ; universitaire et professionnel.

3- LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DES VBG

Comme autre solution envisageable dans la lutte contre les VBG dans les églises de réveil nous pouvons aussi faire recours à la prise en charge des victimes des violences basées sur le Genre. Cette prise en charge tient compte du système du renforcement de médiation entre les victimes et les services compétents en matière de protection des droits de l'homme, et du renforcement des capacités techniques et financiers des femmes afin de favoriser leur autonomisation. Pour ce qui est du renforcement de la médiation entre les parties nous pouvons proposer comme actions suivantes :

- la mise en place des centres et unités spécifiques d'accueil et de counselling et d'orientation dédiée aux VBG ;
- la création d'unités spéciales de lutte contre les VBG dans les commissariats et postes de police et de gendarmerie et les faire connaître ;
- l'élaboration des textes régissant l'organisation et le fonctionnement des centres d'accueil des victimes de violence ;
- la formation des intervenants sociaux en matière d'accompagnement juridique et judiciaire ;

- la formation des intervenants sociaux (hôpitaux, commissariats, justice, établissement scolaire) à la prise en charge des VBG ;
- la formation du personnel judiciaire, des magistrats municipaux et des secrétaires d'état civil à la gestion des VBG ;
- la mise sur pied des journées dédiées aux VBG ;
- l'organisation de sessions de plaidoyer de haut niveau pour l'intégration de la lutte contre les VBG dans les milieux scolaire, universitaire, professionnel d'affaires et religieux ;
- l'appui aux associations et clubs engagés contre les VBG en général et des associations engagées contre les VBG dans les nouveaux mouvements chrétiens en particulier ;
- la médiatisation des numéros d'urgence en cas de violence ;
- la mise en place stratégique des agences conseils matrimoniaux (Par exemple à coté de certaines églises pentecôtistes).

Pour ce qui est du renforcement technique et financier des capacités, nous pouvons penser à :

- l'organisation des formations sur des activités entrepreneuriales ;
- l'appui aux formations sur le montage des projets ;
- l'appui et formation à la gestion des épargnes et des caisses communautaires ;
- l'appui au financement des activités génératrices de revenus ;
- l'appui financier aux associations en charge le lutte contre les VBG en milieu religieux ;
- la promotion de l'autonomisation des femmes.

4- LE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DANS LA LUTTE CONTRE LES VBG

Toujours dans le cadre des luttes contre les VBG dans le milieu des églises de réveil, il est judicieux de penser à un renforcement du dispositif institutionnel qui passe par le suivi des personnes violentées et l'insertion sociale des femmes victimes des VBG. Comme actions à mener dans ce domaine nous pouvons proposer :

- la mise en place d'un mécanisme de suivi psychologique des survivants des VBG ;

- la mise en place des services d'assistance juridique et judiciaire (clinique juridiques)
- la mise en place des dispositifs de réinsertion sociale et économique des victimes (Création des centres de formation avec appui financier à la fin de la formation) ;
- la mise en place des unités d'éducation de santé et pré-nuptial ;
- la mise en place d'une base de données pour la diffusion des principaux indicateurs sur les VBG ;
- l'intégration des indicateurs des VBG dans toutes les enquêtes ménages et recensements et dispositif de surveillances épidémiologiques nationales ;
- le soutien à la recherche sur les VBG par les étudiants et institutions de recherche ;
- la réalisation des études sur l'environnement immédiat de victimes potentielles des nouvelles églises
- la mise en place des réseaux locaux de lutte contre les VBG ;
- l'élaboration des projets à soumettre au fond de financement de lutte contre les VBG ;
- la mise en place d'une plate-forme de partenariat pouvoirs publics/églises de réveil ;
- la mise en place des clubs genre et non-violence dans les établissements scolaires et universités.

5- PARTENARIAT ET MOBILISATION DES RESSOURCES :

La stratégie de lutte contre les Violences Basées sur le Genre National a eu le mérite de souligner l'importance du partenariat entre les pouvoirs publics, les agences du système des nations Unies, les autres partenaires au développement et les organisations de la société civile.

Dans le cas des violences basées sur le genre en général, les agences des Nations Unies, en collaboration avec les autres partenaires au développement apportent, depuis quelques décennies, un appui assidu au gouvernement camerounais sur la Budgétisation Sensible au Genre (BSG), la mise en œuvre et le suivi de la CEDEF, la participation politique des femmes, la réduction de la féminisation de la pauvreté, la réduction de la violence faite aux femmes.

Cette présente stratégie donne les orientations suivantes dans le cadre du partenariat :

- le partenariat avec le Système des Nations Unies pour la recherche de l'expertise, le renforcement des capacités et la mobilisation des moyens financiers mis en place dans le cadre du fonds spécial de lutte ;

- le partenariat avec le secteur privé (grandes entreprises, syndicats et organisations patronales et professionnelles, fondations d'entreprises) pour soutenir les actions de lutte contre les VBG dans tous les secteurs ;
- le partenariat avec les communautés religieuses chrétiennes pour sensibiliser et soutenir toutes les actions de lutte contre les VBG dans les églises de réveil.

6- MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE, DE COORDINATION, DE SUIVI, DE COMMUNICATION ET D'ÉVALUATION

Plusieurs projets se noient faute du suivi et de la communication sur le terrain. Pour le cas de la lutte contre les VBG dans les Nouveaux Mouvements Chrétiens, la coordination, la communication et le suivi des projets mis en place seraient des meilleurs moyens pour parvenir à son éradication. Or pour suivre un projet il faut déjà l'avoir mis en œuvre. La mise en œuvre donc des projets sur les VBG reste encore à revoir car celle-ci implique parfois très peu les véritables victimes dans l'élaboration des termes de références. C'est le cas des églises de réveil où la question de la violence revêt encore tout son mystère. Ici, la violence est donc peu documentée, presque pas dénoncée (même par les victimes) et presque jamais reconnue. Or son abolition passe obligatoirement par la prise en compte de la participation inclusive de ses victimes. Cette prise en compte pourrait passer par des actions telles que :

- favoriser la convergence des interventions sectorielles pour une meilleure synergie d'actions;
- produire annuellement un rapport sur l'état d'avancement à l'intention des parties impliquées dans l'exécution de la stratégie;
- impliquer la société civile et les médias publics et privés afin de garantir une meilleure visibilité des projets;
- faire un plaidoyer auprès des bailleurs de fonds afin d'orienter leurs financements plus vers la durabilité que le conjoncturel ;
- élaborer des indicateurs de suivi-évaluation qui prennent en compte les savoirs locaux;
- Œuvrer pour que les actions retenues dans Stratégie Nationale de lutte contre les VBG prennent en compte les réalités socioculturelles de leurs sites d'exécution afin de garantir leur succès ;
- encourager la société civile, les chercheurs à axer les études en particulier dans les foyers restés inexplorés comme l'église ;
- impliquer les victimes des VBG des églises de réveil dans les actions de lutte contre les VBG dans les Nouveaux Mouvements chrétiens.

La mise en œuvre, le suivi et la communication sont très importants dans le processus d'implémentation des projets. Mais il faut souligner que l'évaluation en demeure l'étape la plus importante dans l'atteinte des objectifs. Dans ce cas précis, l'évaluation de tous les projets et actions menées autour de la question de la violence dans les églises de réveil permettra de jauger les tendances de baisse, de croissance ou de stagnation du fléau au fil des années. Ici dans cette étape d'évaluation, la contribution des victimes (anciens, nouveaux, et témoins des victimes) est aussi très capitale. C'est au travers des victimes qu'on peut évaluer le changement ou pas du comportement des bourreaux ; car en matière de lutte contre violence il est très souvent difficile d'avoir la bonne information de la part de l'opresseur.

Concluant ce chapitre, il ressort que, juridiquement parlant, l'Etat camerounais a fait des avancées dans la protection des droits de la femme et la lutte contre les VBG de manière générale. Les articles, les plans stratégiques, les décrets etc. sont assez documentés pour faire face à la menace des violences dans la société. Mais fort est de remarquer le gap à combler entre les textes disponibles et leur applicabilité sur le terrain. Certaines femmes sont encore carrément à la marge de l'information sur leurs différents droits. Il est donc urgent d'encourager les études sur la thématique des violences et surtout la vulgarisation de ces études. Il en ressort aussi que pour lutter efficacement contre les VBG dans les nouvelles églises, il faut encourager l'action des associations qui œuvrent sur cette cause et élargir la médiatisation des messages sur la non-violence sur toute l'étendue du territoire. En bref, le strict respect des droits de la femme, la prise en charge des personnes victimes des VBG, et le renforcement du dispositif institutionnel restent les seuls moyens efficaces pour vaincre le mal. Toutefois, il est grand temps que les efforts consentis pour la lutte contre les VGB d'un, cessent d'être livresques. Ensuite que l'Etat et les Institutions élargissent la cible quand il s'agit des violences basées sur le genre car la présente étude démontre que les VBG se cachent partout même là où l'on imagine le moins.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Dans l'optique de rendre visibles toutes les formes de violences connues et vécues dans les églises de réveil, nous nous sommes penché sur le sujet Genre et violences dans les églises de réveil à Yaoundé dans cette étude. L'objectif de cette recherche aura été d'identifier et d'analyser les modes de production et d'exercice de la violence sur la femme dans les nouvelles églises de réveil dans la ville de Yaoundé. Plus explicitement, il a s'agit d'identifier les différence formes de violences qui sont au cœur des nouvelles églises chrétiennes à Yaoundé, analyser leur mode de production et d'exercice sur les chrétiens et de manière singulière sur les femmes, mais aussi analyser les mécanismes de ripostes développées par les victimes de violences dans ces nouvelles églises de réveil. D'où la question centrale suivante : Quelles sont les modes de production et d'exercice des violences sur les femmes dans les nouvelles églises de réveil à Yaoundé ? Nous avons également formulé des hypothèses, dont une principale et trois secondaires. La principale postule que les modes de production de violences sur le genre dans les Nouvelles Églises Chrétiennes à Yaoundé sont de tout ordre et s'exercent sur tous les sexes.

En filigrane, nous avons dans un premier temps exposé sur le décryptage conceptuel du genre, de la violence et de la religion de manière générale. Il a agi ici, de revisiter de manière globale la question de genre et de la violence dans la religion. Tout ceci nous a permis historiquement parlant de constater que la femme a toujours occupé une place subordonnée voire subalterne dans la sphère de la religion, religion monothéiste où la figure du Dieu unique est davantage masculine même quand celle-ci n'est pas représentée. Dans cette partie, il a aussi été question de présenter les églises de réveil au Cameroun, dans leur origine, leur contexte d'émergence et leur typologie. Il ressort que les églises de réveil au Cameroun se regroupent en deux grandes catégories : Les pentecôtistes, et les néo-pentecôtistes.

Dans la seconde partie de notre étude, rend compte des modalités et dynamiques des violences dans les églises de réveil au Cameroun. Cette partie a été divisée en deux chapitres dont le premier a traité des réalités des violences dans les nouvelles églises de réveil. Ici, l'on a dégagé les origines proches et lointaines des violences dans les nouvelles églises de réveil, les différentes formes qu'elles revêtent dans ces milieux, leurs manifestations ainsi que leurs conséquences néfastes. À travers l'exploitation des rapports de sessions et des récits de vie

des victimes, l'on peut constater que la violence dans les nouvelles églises de réveil touche certes la femme de façon singulière, mais elle n'exempte non plus les hommes et les enfants. Il existe une forte pression hiérarchique exercée sur tous les membres de l'église d'une part, mais d'autre part, les femmes de façon particulière vivent les violences dues simplement à cause de leur appartenance sexuelle. Cette dernière est violentée non seulement parce qu'elle est une femme c'est-à-dire l'être inférieur mais aussi parce qu'elle est la cause du péché originel, mais encore parce qu'elle est consommatrice, dépourvue de connaissances etc. Cette inter-sectionnalité sur la gente féminine est ce qui rend sa condition plus complexe et plus pitoyable.

La recherche des mécanismes de ripostes et de défense menée par les victimes des violences au sein des églises de réveil est le chapitre qui aura clôt notre travail. Il y ressort que la mise en application du strict respect des droits de l'homme doit être capitale dans les nouvelles églises chrétiennes à Yaoundé et au Cameroun en général. Le renforcement du dispositif institutionnel dans la lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) tout comme la prise en charge de victimes des VBG devraient cesser d'être théoriques pour devenir pratiques et même pragmatiques. Plusieurs personnes dans les églises de réveil sont encore ignorantes de leurs droits ; et celles-ci préfèrent se replier sur elles-mêmes plutôt que de prêter secours aux services compétents. Face à cette distance de coopération qui existe entre les personnes morales et physiques en charge du respect des droits de l'homme et les personnes victimes dans les églises de réveil, il est envisageable de mener certaines actions pour concilier les deux parties. Cette conciliation passe par la formation sur l'appropriation des droits de l'homme et les libertés des femmes ainsi que la sensibilisation sur les VBG en milieu pentecôtiste.

Eu égard à ce qui précède, il serait judicieux pour l'Etat d'intervenir de manière urgente dans la lutte contre les violences basées sur le genre dans les églises de réveil. Si ce grand foyer de production de violences est resté presque inexploré jusqu'à nos jours, c'est simplement parce que l'église avait toujours été couvert par un sceau de sainteté. L'Etat pourrait au travers des actions telles la création et la formation des points focaux VBG dans les nouveaux mouvements chrétiens, l'élaboration et la production des documents guides d'accompagnement des familles et des communautés aux respect des droits humains, l'organisation des campagnes nationales, régionales et locales de sensibilisation de masse sur les VBG en milieu pentecôtiste avoir la main mise sur les églises de réveil. Toutefois, il ne s'agit en aucun cas de limiter le droit de la liberté religieuse, mais de protéger les populations de la mauvaise graine. Par ailleurs, un vaste travail sociologique mériterait d'être mené dans

ce sens. Un travail qui pourrait mettre en exergue le gap qui existe entre la mise sur pieds des lois, des instruments et des protocoles institutionnels luttant contre les violences basées sur le genre et leur mise en applicabilité sur le terrain en occurrence dans les milieux restés tabou comme les églises de réveil au Cameroun.

En résumé, les églises de réveil malgré leurs manquements sont visiblement restées jusqu'à nos jours celles qui semblent le plus se prononcer sur la question du salut de l'âme de l'homme. Les manifestations du Saint d'Esprit bien que n'étant pas toujours exactes telles que présentées par l'église de réveil mais toujours est-il que certaines de ces manifestations sont réelles. Dit-t-on souvent, « *à celui qu'on aura beaucoup donné, on en redemandera beaucoup* ». Si donc les églises de réveil sont apparues pour apporter une plus-value dans la vie spirituelle du chrétien au travers de la nouvelle naissance, celles-ci devraient se maintenir dans la valorisation de l'être humain quel que soit son sexe. En somme, les églises de réveil ne devraient pas être une source de production des violences mais une pharmacie des maux sociaux. Elles devraient être l'instrument de référence pour trancher face aux questions de privation de liberté mais aussi face à d'autres questions restées ambiguës comme l'égalité de sexes. /.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- **ALPE, Y. et al.** 2007, *Lexique de sociologie*, Paris, Dalloz.
- **BOURDIEU P.**, 1992, *Réponses*, Paris, Seuil.
- **GHIGLIONE R., et MATALON B.**, 2006, *Les enquêtes sociologiques, théories et pratiques*, Paris, Armand Colin, 4^e édition.
- **GRAWITZ M.**, 2001, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, septième édition.
- **N'DA P.**, 2015, *Recherche et méthodologie en sciences sociales et humaines Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan.
- **LOUBET DEL BAYLE J.L.**, 2000, *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan.
- **QUIVY R., et CAMPENHOUDT L. V.**, 2011, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 4^{ème} édition.
- **FRANÇOISE THEBAUD**, 1998, *Écrire l'Histoire des femmes*, Paris, ENS Éditions.
- **ANNE COVA**, 2000, *Au service de l'Église, de la patrie et de la famille*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrages spécialisés

- **AGOSSOU M-J.**, 1987, *Christianisme africain : une fraternité au-delà de l'ethnie*, Paris, Karthala.
- **AMUCHASTEGUI A., FLORES E., ALDAZ E., HEINEN J. et VERSCHUUR C.**, 2015, *Genre et religion : des rapports épineux : Illustration à partir des débats sur l'avortement*, Genève : Graduate Institute Publications.
- **AZRIA R. ET HERVIEU-LEGER D.**, 2010, *Le dictionnaire des faits religieux*, Paris, PUF
- **BATIBONAK S.**, 2017, *Discours anti sorcellerie dans les pentecôtismes camerounais*, Paris, Harmattan.
- **BUTLER J.**, 2006, *Défaire le genre*, Paris, Amsterdam.
- **CHAMPION F.**, 2000, *Les nouveaux mouvements religieux*, Paris, PUF.
- **CORTEN A. et MARY A.**, 2000, *Imaginaire politiques et pentecôtismes, Afrique/Amérique Latine*, Paris, Karthala.

- **DOZONJ.-P.**, 1995, *La Cause des prophètes : politique et religion en Afrique contemporaine*, Paris, Seuil.
- **FOMUN TANEE Z.**, 2016, *La délivrance du péché*, Smarshword edition.
- **GLASSÉ C.**, 1991, *Dictionnaire Encyclopédique de l'Islam*, Paris, Bordas.
- **GODONOU A.**, 2011, *Pasteur ou mercenaire ?* Yaoundé, De midi
- **HERITIER F.**, 1996, *Masculin/féminin, la pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob.
- **HIRIGOYEN M.-F.**, 1998, *Le harcèlement moral-la violence perverse au quotidien*, Paris, La Découverte et Syros.
- **HURTIG M.-C., et al**, 1992, *Sexe et genre: de la hiérarchie entre les sexes*, Paris, Éditions du CNRS.
- **MULEKYA KINOMBE J.-C.**, 2020, *Le christianisme : une tradition de mémoire*, Paris, Harmattan.
- **MULLER P., et al**, 2009, *Genre et action publique: la frontière public-privé en questions*, Paris, Harmattan.
- **NOUTHE F.**, 1982, *Communication radiorale*, Michigan, Cabay.
- **POUPARD P.**, 1984, *Dictionnaire des religions*, Paris, PUF.
- **SEVEGRAND M.**, 1995, *Les enfants du Bon Dieu. Les catholiques françaises et la procréation au XXe siècle*, Paris, Albin Michel.
- **SFEIR A.**, 2015, *Brève histoire de l'islam à l'usage de tous*, Paris, Flammarion.
- **YINDA H. et KÄ MANA**, 2001, *Pour une nouvelle théologie des femmes africaines*, Yaoundé, CLE.
- **ZEMON DAVIS N.**, 1997, *Juive, catholique, protestante, trois femmes en marge au XVIIe siècle*, Paris, Seuil

Articles scientifiques

- **AASSVE G.A., FUOCHI L., MENCARINI et MENDOLA D.**, 2015, «What is your couple type? Gender ideology, housework sharing, and babies », *Demographic Research*, vol. 32, 2015, p. 835-858.
- **BEIN C., GAUTHIER A. H. et MYNARSKA M.**, 2017, « Une étude comparative de l'impact de la religiosité et de l'égalité des genres sur les intentions en matière de fécondité et leurs réalisations », *Cahiers de recherche sociologique*, (63), p. 185-220.
- **BISILLIAT J.**, 2000, « La dynamique du concept de 'genre' dans les politiques de développement en Afrique », *Afrique contemporaine*, n° 196, p.75-82.

- **BOISSIER G.**, 1882, « Les origines du christianisme », *Revue Des Deux Mondes (1829-1971)*, 50(1), p. 40-76. <http://www.jstor.org/stable/44752532>.
- **BRECHET J-P. et SCHIEB-BIENFAIT N.**, 2011, « Logique d'action et projet dans l'action collective : Réflexions théoriques comparées », *Finance Contrôle Stratégie, Association FCS*, 14 (1), p.101-129.
- **CHAZAL S. et GUIMOND S.**, 2003, « La théorie de la dominance sociale et les choix d'orientation scolaire et de rôles sociaux des filles et des garçons », *L'orientation scolaire et professionnelle*, p.595-616.
- **DEMART S.**, 2008, « Le combat pour l'intégration des églises issues du Réveil congolais (RDC) », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 24, n°3, p.147-165.
- **DUARTE S., DAMBRUN M. et GUIMOND S.**, 2004, « La dominance sociale et les 'mythes légitimateurs' : Validation d'une version française de l'échelle d'orientation à la dominance sociale », *Revue Internationale De Psychologie Sociale*, 17(4), p.97-126.
- **DUBSESET M.**, 2003, « Genre et fait religieux », *Revue électronique internationale*, p.1-10.
- **EMILIO BRITO**, 1982, « La mort de Dieu selon Hegel, l'interprétation d'Eberhard Jüngel », *Revue théologique de louvain*, p. 293-308.
- **ESSONO MEZUI H.**, 2012, « Églises, sectes, nouveaux mouvements religieux : approche définitionnelle, historique et leur perception par l'état au Gabon », *Revue Gabonaise d'Histoire et Archéologie*, n° 1, p.73-96.
- **FANCELLO S.**, 2005, « Pouvoirs et protection des femmes dans les Églises pentecôtistes africaines », *Revista de Estudos da Religião*, 3 : « Gender and Religion », São Paulo (Brazil), p. 78-98.
- **FOURNIER T., JARTY J., LAPEYRE N. et TOURAILLE P.**, 2015, « L'alimentation, arme du genre », *Journal des anthropologues* [En ligne], 140-141 | 2015, mis en ligne le 15 juin 2017, consulté le 14 septembre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/jda/6022> ; DOI : 10.4000/jda.6022.
- **GASPRD F.**, 2002, « Les droits de la femme : construction d'un enjeu en relations internationales », *Revue internationale et stratégique*, n°45, p. 25-35
- **GRECO L.**, 2016, « Définir le genre et la parenté en contexte LGBTQ : la définition comme laboratoire catégoriel et comme performance », *Langages*, 204, p. 139-156. <https://doi.org/10.3917/lang.204.0139>.

- **IGLESIAS A.**, 2020, « Violences financières dans le couple comment s'en protéger ? » <https://doctissimo.fr>
- **INGLEHART R. et NORRIS, RISING TIDE P.**, 2003, « Gender Equality and Cultural Change around the World », *Population and Development Review*, vol. 30, n° 1, p. 25-56.
- **JIMMY CARLER**, 2015, « Au nom des femmes contre les violences politiques et religieuses », *Littérature générale*, p. 79-102
- **LÖWY I. et ROUCH H.**, 2003, « Genèse et développement du genre : les sciences et les origines de la distinction entre sexe et genre », *Cahiers du Genre*, N°34, p. 5-16.
- **MICHARD C.**, 1996, « Genre et sexe en linguistique : les analyses du masculin générique », *Mots*, n°49, p. 29-47.
- **NANA NGASSAM R.**, 2020, « Les églises de réveil à Douala et leurs conséquences » <https://podcastjournal.net> , p. 1-9
- **NEYER G., LAPPEGÅRD T. et VIGNOLI D.**, 2013, “Gender Equality and Fertility: Which Equality Matters? », *European Journal of Population*, vol. 29, no 3, p. 245-272.
- **SASSON-LEVY O., LOMSKY-FEDER E. et BOUYSSOU R.**, 2013, « Genre et violence dans les paroles de soldates : le cas d'Israël », *Critique internationale*, 60, p. 71-88. <https://doi.org/10.3917/cii.060.0071>
- **SOIRON FALLUT M.**, 2012, « Les églises de réveil en Afrique centrale et leurs impacts sur l'équilibre du pouvoir et la stabilité des Etats : les cas du Cameroun, du Gabon et de la République du Congo », <https://irsem.fr> , p. 2-36
- **TEDONGMO TEKHO H., et ESSOMBA EBELE S.**, 2019, « Les dynamiques socioreligieuses en Afrique : analyse des interactions entre les églises réveillées et les églises mortes au Cameroun », in Nga Ndong (dir.) *Dynamiques sociales en Afrique noire*, p.343-358.
- **TISSIER DEBORDES E. et ALLAN J.**, 2002, « Sexe, genre et marketing – Définitions des concepts et analyse de la littérature », *Editions-ms Paris*.
- **TISSIER-DESBORDES E. et ALLAN J. K.**, 2002, « Sexe, genre et marketing, définition des concepts et analyse de la littérature », *Décisions Marketing*, n° 26, p. 55-69.
- **TOURAILLE P.**, 2011, « L'indistinction sexe et genre, ou l'erreur constructiviste », *Critique*, 764-765, p. 87-99. <https://doi.org/10.3917/criti.764.0087>

- **TOUSSE DJOU J.**, 2019, « Dynamiques sociales paradoxales des pentecôtismes à Yaoundé (Cameroun) », *Revue internationale des Sciences Humaines et Sociales (RISHS)*, Vol. 8, n°8, p. 101-126.
- **TSHIBILONDI NGOYI A.**, 2015, « Rôle de la femme dans la société et dans l'Église : pour une justice et une réconciliation durables en Afrique », *Théologiques*, 23(2), p.203-228.
- **WARLOP Q.**, 2020, « Place des femmes dans l'église », p. 15-23
- **WILLAIME J.-P.**, 1999, « Le pentecôtisme : contours et paradoxes d'un protestantisme émotionnel », *Archives de Sciences Sociales des Religions*, n°105, p. 5-28.
- **WOODHEAD L.**, 2012, « Les différences de genre dans la pratique et la signification de la religion », *Travail, genre et sociétés*, 27, p.33-54. <https://doi.org/10.3917/tgs.027.0033>

Rapports

- **CARE INTERNATIONAL**, 2016, Rapport sur l'évaluation des violences basées sur le genre au sein des réfugiés centrafricains et leurs populations hôtes dans les départements de la Kadey et du Mbéré (Régions de l'Est et l'Adamaoua- Cameroun).
- **CONSEIL ŒCUMÉNIQUE DES ÉGLISES**, 2021, Parce Que Dieu M'aime – Affirmer Ma Valeur En Christ Un programme d'éducation chrétienne contre la violence basée sur le genre.
- **CONVENTION DU CONSEIL DE L'EUROPE SUR LA PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE A L'ÉGARD DES FEMMES ET LA VIOLENCE DOMESTIQUE** (Convention d'Istanbul, RS 0.311.35).
- **FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE LA CROIX-ROUGE ET DU CROISSANT-ROUGE**, 2015, Guide sur la violence sexuelle et basée sur le genre.
- **MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE**, 2017, Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre.
- **MINISTÈRE DE LA SANTE ET DES SOLIDARITÉS**, 2005, Rapport général Travaux préparatoires à l'élaboration du Plan Violence et Santé en application de la loi relative à la politique de santé publique du 9 août 2004 rédigé par Anne Tursz.
- **ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ**, 2002, Rapport mondial sur la violence et la santé. Genève, Bibliothèque de l'OMS.

Sources internet ou webographies :

- <http://sens-public.org> , consulté le 12/05/2021
- <https://books.google.com> , consulté le 20/06/2021
- <https://irsem.fr> , consulté le 30/11/2021
- <https://amazon.fr> , consulter le 05/02/2022
- <https://cairn.info.org> , consulté le 05/01/2022
- <https://podcastjournal.net>, consulté le 02/02/2022
- <https://unwomen.org> , consulté le 06/01/2022
- <https://minproff.com> , consulté le 17/02/2022
- <https://coe.int> , consulté le 05/03/2022
- <https://unfpa.org> , consulté le 16/01/2022
- <https://endvawnow.org> , consulté le 18/03/2022
- <https://la-croix.com> , consulté le 05/03/2022
- <https://lutherranworld> , consulté le 20/01/2022
- <https://letemps.ch> , consulté le 14/02/2022
- <https://liberation.fr> , consulté le 27/03/2022
- <https://universalis.fr> consulté le 19/02/2022.

ANNEXES

ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES VICTIMES ET TÉMOINS DES VICTIMES DES VBG DANS LES ÉGLISES DE RÉVEIL:

Identification de l'enquêté

- Nom et prénom
- Sexe
- Age
- Lieu de résidence
- Appartenance religieuse
- Profession ou activité professionnelle

vie personnelle et vie du couple

- Comment avez-vous connu votre mari ?/votre femme ?
- Est-ce à l'église ? Et depuis combien de temps êtes- vous mariés?
- Avez-vous des enfants ?
- Êtes-vous mariés par amour ou c'était un mariage arrangé ?

Violences dans les églises de réveil et dans le couple

- Cela remonte à combien de temps les premiers signes de violence que vous avez constatés ?
- Quelles sont les différentes formes de violence que vous avez vécues ? (Racontez-nous un peu ce dont vous vous rappelez)
- Quelles en sont les conséquences observées aujourd'hui ?
- Que reprochez-vous aux églises de réveil ?
- Connaissez- vous des femmes qui ont vécu ou qui vivent une situation similaire à la vôtre ?
- Quelles actions pourriez-vous volontairement mener pour apporter votre contribution à la lutte contre les violences faites aux femmes dans les églises de réveil ?
- Les conséquences de vos violences ont-elles affecté votre relation avec Dieu ?
- Quel message pouvez-vous passer aux femmes victimes des violences dans les églises de réveil?

Contribution de l'état, de la société civile et des organisations internationales.

- Que proposez- vous pour apporter une solution à ce fléau ?
- Selon vous, pensez-vous que l'Etat et la société civile devraient avoir un droit du regard dans les milieux religieux ?
- Qu'attendez- vous des Organisations Internationales en charge des questions sur la violence faite aux femmes ?

ANNEXE 2: GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES LEADERS DES ÉGLISES DE RÉVEIL

Identification de l'enquêté

- Nom et prénom
- Sexe
- Age
- Lieu de résidence
- Nom de l'église
- Profession ou activité professionnelle

Niveau académique/ connaissances théologiques :

- Quel niveau d'étude avez-vous ?
- Avez-vous fait une école théologique ?
- Combien d'années avez-vous passé à l'école théologique ?
- Quel diplôme avez-vous obtenu ?
- Pourquoi n'avez-vous pas fait d'études théologiques ?

Connaissances en leadership :

- Depuis combien de temps êtes-vous pasteur ?
- Votre église compte combien de membres ?
- Combien de mariages avez-vous célébré ?
- Combien de divorces avez-vous enregistré ?
- Avez-vous souvent reçu régulièrement des plaintes des couples ?
- C'est quoi la fréquence ?
- Selon vous on naît leader ou on le devient ?
- Votre église est-elle reconnue officiellement par l'Etat camerounais ?
- Selon vous l'homme et la femme naissent égaux ?

ANNEXE 3: LISTE DES EGLISES DE REVEIL OFFICIELLEMENT RECONNUES AU CAMEROUN

Nro	Nom de l'église	Cadre légal
1	Société Missionnaire Baptiste Européenne	Décision n° 5851 du 16 novembre 1952
2	Assemblée Chrétienne des Témoins du Christ	Lettre n° 1319/INT/2 du 29 juin 1960
3	Mission Catholique Romaine	Décision n° 16/ATF/APA/2 du 20 février 1962
4	Presbyterian Church in Cameroon (PCC)	Letter n° 1 du 14 avril 1962
5	Eglise Presbytérienne Camerounaise (EPC)	Décision n° 55/ATF/2 du 14 juillet 1963
6	Eglise Protestante Africaine du Cameroun (EPA)	Décision n° 55/ATF/AT/2 du 25 février 1964
7	Eglise Evangélique Luthérienne du Cameroun	Décision n° 63/ATF/AG2/2 du 3 juillet 1967
8	Eglise Apostolique du Cameroun	Décret n° 68/DF/246/2 du 10 juillet 1968
9	Eglise Fraternelle Luthérienne du Nord Cameroun	Décret n° 69/DF/154/du 26 avril 1969
10	Full Gospel Mission ou Mission du Plein Evangile	Décret n°69/DF/246/du 26 avril 1969
11	Eglise des Frontières Globales	Décret n° 69/DF/418/du 20 Octobre 1969
12	Assemblée Spirituelle Nationale des Baha'is	Décret n° 68/DF/436/du 8 novembre 1969
13	Union des Eglises Evangélique du Nord Cameroun	Décret n° 70/DF/-5 du 13 janvier 1970
14	Eglise Presbytérienne du Cameroun Orthodoxe (EPCO)	Décret n° 70/DF/88 du 18 février 1970
15	Union des Eglises Baptistes du Cameroun (UEBC)	Décret n° 71/DF/518 du 29 Octobre 1971
16	World Wide Mission	Décret n° 71/DF/608 du 13 décembre 1971
17	Eglise du Christ	Décret n° 71/DF/619 du 14 décembre 1971
18	La vraie Eglise de Dieu du Cameroun	Décret n°71/DF/639 du 31 décembre 1971
19	Eglise Baptiste du Cameroun(EBC)	Décret n° 72/DF/87 du 16 février 1972
20	Congrégation Baptiste Camerounaise	Décret n° 74/34 du 19 janvier 1974
21	Eglise Evangélique du Cameroun	Décret n° 74/DF/853 du 14 Octobre 1974
22	Association Culturelle Islamique du Cameroun	Décret n° 88/319 du 17 mars 1988
23	Eglise Anglicane	Décret n° 89/143 du 27 janvier 1989
24	Cameroon Baptiste Convention	Décret n° 90/838 du 4 mai 1990
25	Mission de l'Eglise Evangélique Camerounaise	Décret n° 91/159 du 11 mars 1991
26	Lutherian Church of Cameroon	Décret n° 91/257 du 30 mai 1991

27	Eglise baptiste Nationale du Cameroun	Décret n° 91/381 du 16 août 1991
28	Eglise Biblique de la Vie Profonde	Décret n° 91/484 du 3 décembre 1991
29	Association Solidaire de la Vocation Islamique	Décret n° 92/032 du 21 février 1992
30	Eglise Universelle de Dieu	Décret n° 92/172 du 27 août 1992
31	Eglise Néo-Apostolique du Cameroun	Décret n° 92/224 du 30 Octobre 1992
32	Eglise Jean Baptiste du Cameroun	Décret n° 92/226 du 30 Octobre 1992
33	Union Islamique du Cameroun	Décret n° 92/236 du 13 novembre 1992
34	Les Témoins de Jehovah du Cameroun	Décret n° 93/034 du 3 février 1993
35	La Voie du Cameroun	Décret n° 93/158 du 28 mai 1993
36	Apostolic Faith Church	Décret n° 93/148 du 9 juin 1993
37	Eglise Méssianique et Evangélique du Cameroun	Décret n° 93/171 du 1 ^{er} juillet 1993
38	The Church of Christ Later Days	Décret n° 93/238 du 9 septembre 1993
39	Mission Chrétienne du Cameroun	Décret n° 93/287 du 21 Octobre 1993
40	The Grace Bible Church in Cameroon	Décret n° 94/220 du 7 novembre 1994
41	Church of God Prophecy	Décret n° 96/067 du 4 avril 1996
42	The Native Church in Cameroon	Décret n° 98/047 du 27 mars 1998
43	Union des Eglises Adventistes du 7 ^{ème} Jour	Décret n° 98/049 du 27 mars 1998
44	Union Baptiste Camerounaise	Décret n° 98/050 du 27 mars 1998
45	Mission Evangélique Vie et Paix	Décret n° 98/302 du 18 novembre 1998
46	Eglise Pentecôtiste Chrétienne du Cameroun	Décret n° 98/359 du 29 décembre 1998
47	La Sainte Métropole Gréco-Orthodoxe du Cameroun	Décret n° 070 du 12 février 2009

TABLE DE MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
SOMMAIRE	iii
LISTE DES PHOTOS	iv
LISTE DES TABLEAUX.....	v
LISTE DES ANNEXES.....	vi
LISTE DES ABREVIATION ET DES SIGLES	vii
RÉSUME.....	viii
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
1- CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ÉTUDE.....	2
2- PROBLÈME.....	3
3- PROBLÉMATIQUE	5
3-1- Genre et religion.....	5
3-2- Genre et violence.....	7
4- QUESTION DE RECHERCHE.....	9
4-1- Question Principale :	9
4-2- Questions secondaires	9
5- HYPOTHÈSES DE RECHERCHE	9
5-1- Hypothèse de recherche principale	9
5-2- Hypothèses spécifiques	10
6- OBJECTIFS	10
6.2- Objectifs spécifiques.....	10
7 - DÉFINITION DES CONCEPTS	10
7-1- Genre	11
7-2- Violence	13
7-3- Violence Basée sur le Genre (VBG)	14
7-4-Églises de réveil	14
8- CADRE THÉORIQUE	16

8-1- La théorie de la dominance sociale	17
8-2- La théorie des logiques d'action.....	18
9- MÉTHODOLOGIE	19
9-1- La collecte des données.....	19
9-2- Les entretiens semi-directifs.....	20
9-3- L'observation participante.....	20
9-4- L'observation documentaire.....	21
9-5- Échantillonnage :	21
9-6- Traitement et analyse des données	22
10- PLAN DU MÉMOIRE.....	23
PREMIÈRE PARTIE : GENRE, VIOLENCES ET RELIGION : DÉCRYPTAGE	
CONCEPTUEL.....	25
CHAPITRE 1 : GENRE ET VIOLENCES DANS LA RELIGION.....	27
1- LE CHRISTIANISME	27
1-1- Naissance du Christianisme	28
1- 2- Les divisions du Christianisme	29
1-3- Les différents courants du protestantisme	33
2 - GENRE ET VIOLENCES DANS LA RELIGION	37
3- LA FEMME DANS LA RELIGION CHRÉTIENNE	39
CHAPITRE 2 : LES ÉGLISES DE RÉVEIL AU CAMEROUN.....	42
1- BREVE HISTOIRE DES ÉGLISES DE RÉVEIL	42
1-1- Dans le monde.....	42
1-2- Au Cameroun	43
2- CONTEXTE D'ÉMERGENCE DES ÉGLISES DE RÉVEIL AU CAMEROUN	44
2- 1- Fondement juridique d'une association religieuse	44
2-2- Les raisons justificatives de l'adhésion aux églises de réveil	47
3- TYPOLOGIE ET STRUCTURATION DES ÉGLISES DE RÉVEIL A YAOUNDÉ.....	51
3-1- Typologies.....	52
3-2- Structuration	55
4 - LE FONCTIONNEMENT DES ÉGLISES DE RÉVEIL.....	56
4-1- Organisation interne	56
4-2- Place des supports médiatiques dans les églises de réveil à Yaoundé	59
DEUXIÈME PARTIE : MODALITÉS ET DYNAMIQUES DES VIOLENCES	61
DANS LES ÉGLISES DE RÉVEIL AU CAMEROUN.....	61

CHAPITRE 3 : LES RÉALITÉS DES VIOLENCES DANS.....	63
LES ÉGLISES DE RÉVEIL	63
1- LES ORIGINES DES VIOLENCES DANS LES ÉGLISES DE RÉVEIL.....	63
1-1- Origines lointaines.....	63
1-2- Les origines proches.....	66
2- LES FORMES DE VIOLENCES DANS LES ÉGLISES DE RÉVEIL.....	70
2-1- Formes de violences sur le genre dans les églises de réveil.....	71
2-2- Les formes de violences axées sur les femmes	75
3- LES MANIFESTATIONS DES VIOLENCES	81
4- LES CONSÉQUENCES DES VBG DANS LES ÉGLISES DE RÉVEIL.....	83
5- LES RÉCITS DE VIE	84
CHAPITRE 4 : MÉCANISMES DE RIPOSTES ET	94
DE DÉFENSE SELON LE GENRE.....	94
1- LE STRICT RESPECT DES DROITS DES HUMAINS	94
2- LE RENFORCEMENT DU SYSTÈME DE PRÉVENTION DES LUTTES CONTRE LES VBG.....	97
3- LA PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DES VBG	98
4- LE RENFORCEMENT DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL DANS LA LUTTE CONTRE LES VBG.....	99
5- PARTENARIAT ET MOBILISATION DES RESSOURCES :	100
6- MÉCANISMES DE MISE EN ŒUVRE, DE COORDINATION, DE SUIVI, DE COMMUNICATION ET D'ÉVALUATION	101
CONCLUSION GÉNÉRALE	103
BIBLIOGRAPHIE	106
ANNEXES	112
TABLE DE MATIÈRES.....	117